

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITÉ ABOU BEKR BELKAID DE TLEMCEEN
FACULTÉ DE TECHNOLOGIE
DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE

MÉMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE
OPTION : Architecture et Patrimoine

La revitalisation du centre historique de Tlemcen
Intervention sur l'ancien quartier juif
Projet : cité de la culture et des loisirs

Soutenue le 25 juin 2019

devant le jury :

Mme. ZIRMOUT	Architecte		Président
Mme. SALMI Souad	Maître assistant A	UABB TLM	Examinatrice
Mme Ben Abdellah	Maitre-assistant	UABB TLM	Examinatrice
Mme KEDROUSSI Wafaa	Maitre-assistant B	UABB TLM	Encadrant
Mr. BENOSMANE Abdelkader	Architecte	TLM	Invité

Présenté par : KHEIR Hadjer
Matricule : 15055-T-14

SI ABDELKADER Hadjer
Matricule : 15263-T-14

Année académique : 2018-2019

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Remerciement

Nous tenons tout d'abord à remercier Dieu le tout puissant et miséricordieux, qui nous a donné la force et la patience d'accomplir ce Modeste travail.

En second lieu, nous tenons à remercier notre encadrant **Mme KEDROUSSI WAFAA**, pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter notre réflexion.

Nos vifs remerciements vont également aux membres du jury : **Mr Iles**, **Mme Salmi**, **Mme Zemout**, et notre invité **Mr Benosmane**, pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre recherche en acceptant d'examiner notre travail Et de l'enrichir par leurs propositions.

Nous tenons aussi à remercier **Mr Selka** et **Mme Kharbouche** pour leurs précieux conseils et leur aide durant toute la période du travail.

Enfin, nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Dédicace

A mes chers parents, pour tous leurs sacrifices, leur amour, leur tendresse, leur soutien et leurs prières tout au long de mes études,

A ma chère sœur et mes chers frères pour leurs encouragements permanents, et leur soutien moral,

A toute ma famille pour leur soutien tout au long de mon parcours universitaire,

A tous mes chers amis, en premier lieu mon binôme « Hadjer Kheir »,

Que ce travail soit l'accomplissement de vos vœux tant allégués, et le fruit de votre soutien infailible.

Hadjer Si Abdelkader

Dédicace

Avant toute chose je dédie ce modeste travail particulièrement à mon cher grand-père « Baba », « j'espère que tu es fier de là ou tu es ».

A ma chère Maman pour les sacrifices que tu as consentis pour mon instruction, merci d'avoir toujours croire en moi. A mon cher Papa qui a consacré son existence à bâtir la mienne. Leurs soutient, patience et souci de tendresse et d'affectation pour tout ce qu'ils ont fait pour que je puisse arriver à ce stade.

A mes chers petits frères Noussaiba et Zaid.

A mes chères grand-mères Latifa et Yamna. A mes chères tantes, et à mes chers oncles en particulier mes oncles Reda, Zaki et Abdelhamid, qui sont mes deuxièmes pères pour moi, sans exception.

A mes chers cousins et cousines.

A Mr. Amin BENCHOUK, qui a toujours entretenu cette étincelle de curiosité pour l'histoire et le patrimoine en moi, et à Mr. Abderrahim BENZEMRA qui m'a généreusement orienté vers une personne qui m'a beaucoup aidé à l'élaboration de ce travail.

Je dédicace aussi ce mémoire à tous mes chers amis. Tout d'abord à mon collègue Hadjer SIABDELKADER, avec qui j'ai réalisé ce travail. Je dédicace aussi ce mémoire à mes amis et camarades de classe Hamida, Meriem, Farida, Omar, Nabil, Imen, Ali, Sidi Mohamed et tous les autres que j'oublie.

KHEIR Hadjer

RESUME

La ville historique « Tlemcen » contient un patrimoine bâti important qui représente un potentiel de développement culturel, économique et social. A cet effet, il serait opportun d'accorder une attention toute particulière à ce patrimoine en vue de le sauvegarder et de le mettre en valeur.

Notre recherche présentera un état de fait sur la méconnaissance des valeurs du centre historique de la ville de Tlemcen et son patrimoine urbain, sur le plan de l'appréciation sociale des lieux de mémoire, constituées par l'union indissociable et significative du patrimoine bâti.

Pour une meilleure compréhension de ces propos, nous avons présenté et analysé comme cas d'étude : l'ancien quartier juif, de par sa position en plein centre historique, il présente un potentiel exceptionnel pour représenter l'identité sociale « la notion cosmopolite » et territoriale de la ville de Tlemcen.

Notre intervention autant urbaine qu'architecturale vise à revitaliser et mettre en valeur le patrimoine bâti de la ville, et de contribuer au développement du centre historique à un pôle touristique.

LES MOTS CLES :

Patrimoine urbain, centre historique, valeurs patrimoniales, revitalisation, renouvellement urbain.

ملخص

تحتوي المدينة التاريخية "تلمسان" على تراث معماري يمثل إمكانات هامة للتنمية الثقافية والاقتصادية والاجتماعية. ول، من الواجب منح عناية خاصة بهذه التراث لحماية والتأكيد عليه سيطرح بحثنا حقيقة ثابتة عن سوء فهم قيم المركز التاريخي لمدينة تلمسان وتراثها المعماري من حيث عدم التقدير الاجتماعي لأماكن الذاكرة، التي تشكل وحدة لا تنفصل ولا يستهان بها من التراث المعماري.

من أجل فهم أفضل لهذه الملاحظات، تم تقديم وتحليل ودراسة حالة: الحي اليهودي السابق (القديم)، نظرا لموقعه في المركز التاريخي يقدم إمكانات استثنائية لتمثيل الهوية الاجتماعية "المفهوم متعدد الأعراق"

يهدف تدخلنا الى إعادة احياء ورفع قيمة التراث المعماري والحضاري للمدينة، والمساهمة في تطوير المركز التاريخي الى قطب سياحي مهم.

الكلمات المفتاحية

التراث الحضري، المركز التاريخي، القيم التراثية، التنشيط الحضري :

ABSTRACT

The historic city of Tlemcen contains an important built heritage that has the potential for significant cultural, economic and social development. To this end, special attention should be paid to this heritage with a view to safeguarding and enhancing it.

Our research will present an account of the lack of knowledge of the values of the historic center of the city of Tlemcen and its urban heritage, in terms of the social appreciation of places of memory, constituted by the inseparable and significant union of built heritage.

For a better understanding of these remarks, we presented and analyzed as a case study: the former Jewish quarter, because of its position in the historical center, has an exceptional potential to represent the social identity "the cosmopolitan" and territorial notion of the city of Tlemcen.

Our intervention, both urban and architectural, aims to revitalize and enhance the built heritage of the city and to contribute to the development of the historical center as a tourist center.

Key words:

urban heritage, historic center, heritage values, revitalization, urban renewal.

Table des matières

Remerciements	I
Dédicace	II
Résumé	IV
ملخص	V
Abstract	VI
Table des matières	VII
Table des illustrations	XII

Introduction générale

Introduction	1
Intérêt de la recherche.....	2
Objet de recherche.....	3
Problématique	4
Hypothèses	5
Objectifs	5
Méthodologie de recherche.....	6

Chapitre I : corpus théorique de la notion patrimoine

Introduction.....	7
1. Comment appréhender ce sujet ?.....	7
2. Quelles sont les grandes classifications du patrimoine ?.....	7
2.1 Le patrimoine naturel.....	7
2.2 Le patrimoine culturel.....	7
2.2.1 Patrimoine immatériel.....	8
2.2.2 Patrimoine matériel.....	8
A. Patrimoine architectural.....	8
B. Patrimoine urbain.....	8
3. Comment mettre en valeur ce patrimoine ?.....	9
3.1 Les différentes valeurs qui renferment la notion « patrimoine ».....	9
3.1.1 La valeur nationale.....	9

3.1.2	La valeur cognitive « éducatif ».....	10
3.1.3	La valeur économique.....	10
3.1.4	La valeur esthétique.....	10
3.2	La création de valeurs contemporaines « nouvelles » à partir des valeurs anciennes « selon l'école A.Riegl ».....	10
3.2.1	La valeur d'ancienneté.....	11
3.2.2	La valeur historique.....	11
3.2.3	La valeur remémorative.....	11
3.2.4	Les valeurs de contemporanéité.....	11
4.	Qu'elles sont les formes de conservation et de mise en valeur du « patrimoine » ?.....	12
4.1	Terminologie scientifique.....	12
4.1.1	Ville historique.....	12
4.1.2	Ville musulmane « la médina ».....	12
4.1.3	Centre historique.....	12
4.1.4	Secteur sauvegardé.....	13
4.1.5	Centralité.....	13
4.1.6	structure de permanence.....	13
4.1.7	monument historique.....	13
4.1.8	friche urbaine.....	13
4.2	Quelles sont les actions à engendrer sur le patrimoine ?.....	14
4.2.1	La conservation.....	14
A.	La conservation préventive.....	14
B.	La conservation curative.....	14
4.2.2	La restauration.....	14
4.2.3	La réhabilitation.....	14
4.2.4	La revitalisation.....	14
4.3	La mise en valeur du patrimoine.....	15
4.3.1	La restitution stylistique.....	15
4.3.2	Le laisser mourir.....	16
4.3.3	L'authenticité historique.....	16
4.3.4	Théorie de l'éclaircissage.....	16
5.	Quelle est la stratégie internationale de prendre en charge le patrimoine urbain ?.....	17
5.1	La Charte d'Athènes pour la Restauration des monuments Historiques 1931.....	17
5.2	La Charte de Venise, en 1964, complète et affine celle d'Athènes.....	18
5.3	La charte européenne du patrimoine architectural : déclaration d'Amsterdam 1975.....	19
5.4	Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques (charte de Washington 1987°.....	19
5.5	Charte ICOMOS - principes pour l'analyse, la conservation et la restauration des structures du patrimoine architectural (2003).....	20

6. Depuis quand la conscience patrimoniale a pris naissance en Algérie ?.....	21
6.1 La création du service des bâtiments civils (1843 - 1872).....	21
6.2 La création du musée d'Alger et la conservation des antiquités dans les autres villes.....	21
6.3 Le voyage de Napoléon III en Algérie.....	22
6.4 La législation du patrimoine culturel postcolonial.....	22
6.5 Les acteurs du patrimoine.....	23
7. Quels sont les acteurs nationaux de prise en charge le patrimoine urbain ?....	23

Chapitre II : l'étude du territoire d'intervention

Introduction.....	27
1. Système géographique.....	27
2. Système historique.....	28
2.1 Période préhistoire.....	28
2.2 Période des Romains.....	28
2.3 Période des Idrissides.....	28
2.4 Période des Almoravides.....	29
2.5 Période des Almohades.....	29
2.6 Période des Zianides.....	29
2.7 Périodes Mérinides.....	30
2.8 Période Ottomane.....	30
2.9 Occupation française.....	31
2.10 Période postindépendance.....	31
3. Les médinas au Maghreb.....	32
3.1 Modèle d'organisation spatiale du centre historique de Tlemcen.....	33
4. Système socio-économique.....	34
5. Système fonctionnel.....	34
6. Les principes dysfonctionnements urbains dans l'ancienne médina de Tlemcen.....	36
7. Diagnostic urbain du fragment.....	37
7.1 Comment on est arrivé au périmètre d'intervention choisi ?.....	37
7.2 Délimitation du fragment d'étude.....	38
7.3 Lecture et analyse du fragment.....	38
7.3.1 Etat de bâti.....	38
7.3.2 Typologie des constructions.....	38
7.3.3 Equipement.....	38
7.3.4 Gabarits des constructions.....	38
7.3.5 types des flux et accessibilité.....	38
7.3.6 Valeurs patrimoniales.....	38
7.3.7 Evolution démographique.....	38
7.3.8 Analyse pittoresque.....	38
7.4 Synthèse du diagnostic urbain.....	43
8. Approche thématique.....	43

9. Stratégie d'intervention.....	46
9.1 Les scénarios d'intervention.....	46
9.2 La stratégie d'intervention.....	48
9.3 Stratégie d'intervention spécifique.....	50
9.4 Programme de base.....	50
10. Instruction sur le site d'intervention.....	52

Chapitre III : la conceptualisation du projet architectural

Introduction.....	56
1. Objectif de la recherche.....	56
2. Analyse géographique.....	56
2.1 Situation géographique.....	56
2.2 Forme et délimitation du terrain.....	57
2.3 La topographie du terrain.....	57
3. Analyse typo-morphologique et fonctionnelle.....	58
3.1 Accessibilité.....	58
3.2 Flux mécaniques.....	58
3.3 Etat des hauteurs.....	58
4. Analyse fonctionnelle.....	58
5. Etat de fait.....	59
6. Synthèse de l'analyse du site.....	59
6.1 scénario N°1 : conserver et réhabiliter.....	60
6.2 scénario N°2 : renouvellement urbain.....	60
7. Genèse du projet.....	61
7.1 Les principes générateurs.....	61
7.1.1 La perméabilisation du tissu.....	62
7.1.2 Respecter l'authenticité du site.....	62
7.1.3 Dégager l'espace en sol.....	63
7.1.4 Exploiter le sous-sol.....	63
7.2 Programme.....	63
8. Analyse des exemples du projet architectural.....	65
9. Idée et démarche de l'évolution conceptuelle.....	70
9.1 Potentiel et contrainte du site.....	71
9.2 Les étapes d'évolution de la conception.....	71
9.3 Choix de la structure.....	74
9.4 L'accessibilité.....	75
9.5 La référence stylistique.....	76
10. Programme général.....	80
11. Description des plans.....	83
11.1 Description architecturale.....	83
11.2 Plan de masse.....	85
11.3 Plans des différents niveaux.....	86

Chapitre IV : approche technique

Introduction.....	90
1. La structure porteuse.....	90
1.1 structure sous-sol.....	90
1.2 structure des bâtiments du R+1 jusqu'au R+4.....	91
2. Les ascenseurs.....	91
3. Le monte voiture.....	92
4. Eclairage du sous-sol.....	92
5. Ventilation mécanique.....	92
6. Protection contre incendie.....	92
7. Système de sécurité.....	93

Conclusion générale

Conclusion.....	95
Bibliographie.....	97
Annexe.....	101

Liste des illustrations

Figure 01 : Stratégie actuelle de la gouvernance territoriale algérienne.....	III
Figure 02 : objet de recherche.....	III
Figure 03 : la démarche méthodologique.....	V
Figure 04 : le patrimoine naturel.....	7
Figure 05 : le patrimoine immatériel.....	8
Figure 06 : patrimoine matériel.....	8
Figure 07 : schéma de classification du patrimoine.....	8
Figure 08 : John RUSKIN.....	9
Figure 09 : Camillo Sitte.....	9
Figure 10 : Gustave Giovannoni.....	9
Figure 11 : Alois Riegl.....	10
Figure 12 : Typologie des valeurs du patrimoine selon A. RIEGL.....	10
Figure 13 : l'ensemble des valeurs interceptes et les valeurs acquises d'un monument historique.....	11
Figure 14 : plan historique de la ville d'Angers.....	12
Figure 15 : schéma idéal d'une ville musulmane.....	12
Figure 16 : Tlemcen ou la perle du Maghreb.....	12
Figure 17 : Tlemcen ou la perle du Maghreb.....	13
Figure 18 : Marabou à Tlemcen.....	13
Figure 19 : les différents intervenants dans le système de gouvernance.....	24
Figure 20 : modélisation de l'approche systémique.....	27
Figure 21 : Tlemcen dans le territoire algérien.....	27
Figure 22 : Situation du centre-ville par rapport au groupement.....	27
Figure 23 : Essai de restitution Pomaria.....	28
Figure 24 : Essai de restitution d'Agadir (remparts et portes).....	28
Figure 25 : Occupation urbaine, période Almoravide.....	29
Figure 26 : Occupation et trame urbaine almohade.....	29
Figure 27 : Occupation urbaine Zianide.....	29
Figure 28 : Occupation urbaine à l'époque ottomane.....	30
Figure 29 : Percements de 1845.....	31
Figure 30 : schéma chronologique des monuments historiques de Tlemcen.....	32
Figure 31 : Schéma spatial de la médina de Tunis.....	32
Figure 32 : modèle d'organisation spatiale de la médina de Tlemcen.....	33
Figure 33 : les problèmes du centre historiques.....	35
Figure 34 : les principaux dysfonctionnements urbains dans la médina de Tlemcen.....	36
Figure 35 : limite du périmètre d'intervention.....	37
Figure 36 : Délimitation du fragment d'étude.....	38
Figure 37 : point de départ de l'analyse.....	39
Figure 38 : prise de vue N°1 depuis la rue BOUABDELLAH.....	40
Figure 39 : prise de vue N°2 depuis la rue BOUABDELLAH.....	40
Figure 40 : prise de vue N°3 vers la mosquée Sidi Brahem.....	40
Figure 41 : prise de vue N°4 à coté la mosquée Sidi Brahem.....	40

Figure 42 : le passage d'un tissu arabo musulman vers un tissu colonial.....	40
Figure 43 : prise de vue N° 5 ancien quartier juif.....	41
Figure 44 : prise de vue N° 6 (ancien quartier juif).....	41
Figure 45 : prise de vue N° 7 (ancien quartier juif).....	41
Figure 46 : prise de vue N° 8 ver la BEA.....	41
Figure 47 : direction vers le site d'intervention.....	41
Figure 48 : prise de vue N°9 vers le site d'intervention.....	41
Figure 49 : prise de vue N°10.....	41
Figure 50 : prise de vue N°11.....	42
Figure 51 : prise de vue N°12.....	42
Figure 52 : prise de vue N°13 depuis la rue AIN KEBIRA.....	42
Figure 53 : prise de vue N°14 (ain kebira).....	42
Figure 54 : prise de vue N°15 (ain kebira).....	42
Figure 55 : prise de vue N°16.....	42
Figure 56 : Diagnostic urbain du fragment.....	43
Figure 57 : processus d'intervention urbaine.....	49
Figure 58 : scénario N°1 de la stratégie d'intervention.....	49
Figure 59 : scénario N°2 de la stratégie d'intervention.....	47
Figure 60 : scénario N°3 de la stratégie d'intervention.....	47
Figure 61 : Stratégie d'intervention.....	48
Figure 62 : stratégie d'intervention spécifique.....	50
Figure 63 : organigramme de programme de base urbain.....	50
Figure 64 : les fonctions principales de la programmation urbaine.....	51
Figure 65 : les enjeux principaux de l'intervention.....	52
Figure 66 : limites de site d'intervention.....	53
Figure 67 : vue d'ensemble sur le site d'intervention.....	53
Figure 68 : schéma des éléments de base du projet architectural.....	56
Figure 69 : situation du site d'intervention.....	57
Figure 70 : forme et délimitation du terrain.....	57
Figure 71 : coupe AA et coupe BB.....	57
Figure 72 : accessibilité et flux mécanique.....	58
Figure 73 : état des hauteurs et des fonctions.....	58
Figure74 : état de fait.....	59
Figure 75 : scénarios 01 de conservation et de réhabilitation.....	60
Figure 76 : scénario 02 du renouvellement urbain.....	61
Figure 77 : perméabilisation du tissu.....	62
Figure 78 : l'accessibilité du site.....	62
Figure 79 : continuité urbaine.....	63
Figure 80 : dégagement d'espace.....	63
Figure 81 : exploitation du sol.....	63
Figure 82 : ratio des fonctions dominantes.....	64
Figure 83 : coupe schématique du projet.....	64
Figure 84 : vue sur le site d'intervention.....	71
Figure 85 : forme générale du terrain.....	71
Figure 86 : division du terrain.....	71

Figure 87 : restructuration de l'infrastructure mécanique et piétonne.....	72
Figure 89 : accessibilité du projet.....	72
Figure 90 : la première esquisse du projet.....	72
Figure 91 : la deuxième esquisse du projet.....	73
Figure 92 : implantation finale.....	73
Figure 93 : les fonctions implantées au sol.....	73
Figure 94 : volume final.....	74
Figure 95 : la réinterprétation de la placette.....	74
Figure 96 : esquisse de la structure du projet.....	74
Figure 97 : l'accessibilité du projet.....	75
Figure 98 : l'accessibilité des logements.....	75
Figure 99 : l'accessibilité de la seconde partie du projet.....	76
Figure 100 : vue paysagère depuis la grande mosquée.....	76
Figure 106 : façade existante et la façade projetée.....	76
Figure 107 : façade sur la rue Dr BENZERDJEB et la rue Ain Kebira.....	77
Figure 108 : la BEA de la rue de France.....	77
Figure 109 : bâtiment de l'ancien quartier juif.....	77
Figure 110 : balcons coloniaux.....	78
Figure 111 : motif des balcons.....	78
Figure 112 : Motif moucharbié.....	78
Figure 113 : Zellig kérati tiré des maisons traditionnelles du centre historique.....	78
Figure 114 : les couleurs du Zellig utilisées sur la façade.....	79
Figure 115 : vue d'ensemble du bloc secondaire.....	79
Figure 116 : minaret de la grande mosquée de Tlemcen.....	79
Figure 117 : genèse du motif de la façade du minaret.....	80
Figure 118 : les balcons orientés Sud.....	80
Figure 119 : esquisse programmatique.....	83
Figure 120 : vue 3d, côté sud.....	83
Figure 121 : vue 3d, côté sud.....	84
Figure 122 : vue 3d sur la placette.....	84
Figure 123 : plan de masse.....	85
Figure 124 : plan sous-sol.....	86
Figure 125 : plan R-D-C.....	86
Figure 126 : plan R+1.....	87
Figure 127 : PLAN R+2.....	87
Figure 128 : plan R+3.....	88
Figure 129 : plan R+4.....	88
Figure 105 : semelle isolée.....	90
Figure 106 : paroi parisienne.....	90
Figure 107 : schéma de structure de noyau central.....	91
Figure 108 : ascenseurs à traction.....	91
Figure 109 : système Heliobus Sdloup réflecteur.....	92
Figure 110 : système de ventilation mécanique.....	92
Figure 111 : détecteur d'incendie.....	92
Figure 112 : sprinklers.....	93

Figure 113 : système de sécurité.....	93
Tableau 01 : exemples thématiques de problématique urbaine.....	45
Tableau 02 : synthèse de l'analyse du site.....	59
Tableau 03 : scénario 01 conserver et réhabiliter.....	60
Tableau 04 : scénario 02 renouvellement urbain.....	61
Tableau 05 : les fonctions dominantes.....	64
Tableau 06 : programme de base du projet architectural.....	65
Tableau 07 : Exemples thématiques des centres culturels et de loisirs.....	67
Tableau 07 : Exemples thématiques des logements collectifs.....	69
Tableau 08 : tableau programmatique général.....	82
Organigramme 01 : disposition spatiale général.....	83
Organigramme 02 : Organigramme spatial pour les appartements.....	87

Introduction générale

« Dans notre vie publique, bien des choses se sont transformées sans retour partant, bien des formes architecturales ont perdu leur importances de jadis. Qu'y pouvons-nous, si les évènements publics sont aujourd'hui racontés dans les journaux au lieu d'être proclamés ? »

CHOAY Françoise

INTRODUCTION

Le patrimoine est l'héritage commun d'une collectivité d'un groupe humain. Chaque génération n'existe que grâce au patrimoine reçu de celles qui l'ont précédée et elle doit transmettre aux générations futures un patrimoine, si possible valorisé et actualisé. Nos préoccupations ne concernent qu'une partie du patrimoine culturel : le patrimoine urbain et architectural qu'ils s'inscrivent dans un espace dans lequel il entre inévitablement en relation sur différents plans.

Le patrimoine urbain est une *«valeur significative et exemplative d'une organisation spatiale transcendant l'évolution des modes et des techniques. C'est un fait capital dont les points de confirmation sont multiples et répartis aux quatre coins du monde»*¹. Il comprend *«tous tissus, prestigieux ou non, des villes et sites traditionnels préindustriels, qui tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés»*².

L'Algérie est un véritable berceau de civilisations. Elle présente un territoire qui affirme le passage de plusieurs civilisations. Les villes algériennes représentent un cas particulier de ses centres historique : un tissu ancien caractérisé par une structure des parcours reliant les portes de l'enceinte fortifiée « la médina », qui ont été souvent altérées ou désagrégées par les opérations de percement et d'alignement des colonisateurs français.

La situation du patrimoine peut être saisie au regard des faits et des opinions. Les faits montrent la progression insidieuse et impitoyable d'un processus de dégradation du patrimoine bâti des centres historiques en Algérie.

Le centre historique de la ville de Tlemcen est incluse dans cette problématique. Sachant qu'il possède une série des permanences historiques, il est confronté à la perte de ses valeurs dû aux mutations fonctionnelles et socio-économiques, qui causent l'exode des habitants vers les nouvelles périphéries ce qui a causé son dysfonctionnement par rapport à l'aire urbaine.

Les interventions pour la conservation de ce patrimoine restent très timides et limitées à Tlemcen, comme pour le reste du territoire national, ces interventions ne sont pas toujours effectuées dans les règles de l'art, et ne disposent pas de l'expérience, du savoir-faire, et de l'assurance nécessaire.

Cette recherche s'articulera autour de la menace de l'ignorance des valeurs du centre historique de la ville de Tlemcen.

¹ BARTHELEMY J., De la charte de Venise à celle des villes historiques, In le journal scientifique : Ethique, principes et méthodologies, ICOMOS, 1995, p6.

² CHOAY Françoise MERLIN Pierre, Associés. Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Paris : Puf, 2010, P543.

La présente étude donnera un cadre théorique constituant la base de référence sur la prise en charge des centres historiques en Algérie. Il s'agit de mettre l'accent sur la reconnaissance ses valeurs et les intégrer dans une politique d'amélioration urbaine et d'attractivité touristique.

Pour une meilleure compréhension de ces propos, il sera présenté et analysé comme cas d'étude l'ancien quartier juif.

À travers ce dernier, nous exposant la situation réelle de la méconnaissance des valeurs de la médina de Tlemcen, ainsi que son impact mortel sur la préservation de cette dernière, aussi sur l'amélioration du cadre bâti et du cadre de vie.

INTERET DE LA RECHERCHE

Notre recherche s'articule sur la stratégie du patrimoine urbain héritée de l'approche giovannonienne. Cette stratégie contraste avec les anciennes interventions ponctuelles sur le patrimoine architectural en se réorientant vers une intervention globale où la valorisation patrimoniale est un moteur de déclenchement d'une nouvelle dynamique urbaine.

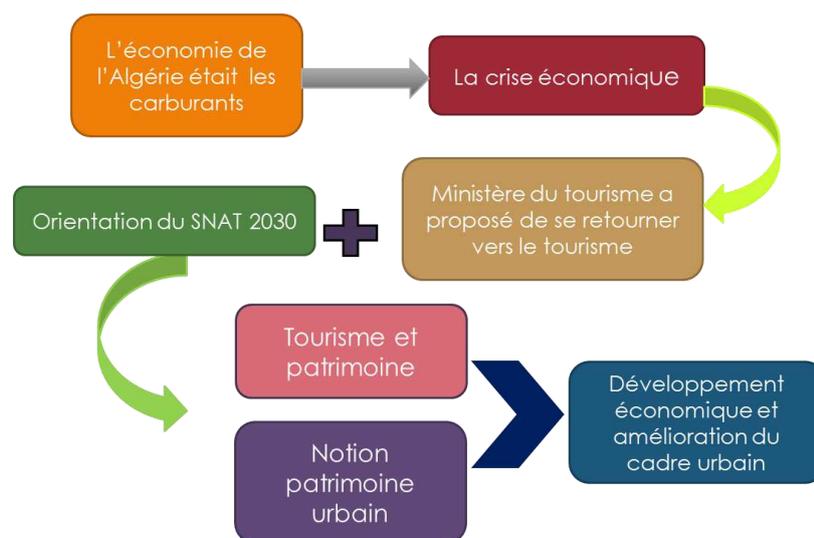


Figure 01 : Stratégie actuelle de la gouvernance territoriale algérienne
Source : auteurs

Cette recherche trouve ses racines dans la stratégie internationale édictée par l'UNESCO et la politique nationale de l'aménagement du territoire axée vers l'attractivité touristique.

OBJET DE RECHERCHE

Dans notre recherche, nous nous intéresserons à la ville historique de Tlemcen à cause de plusieurs facteurs : sa richesse patrimoniale et historique, son statut d'ancienne capitale du Maghreb et capitale de la culture islamique en 2011. A afin de répondre à notre problématique générale l'étude va être concentrée sur l'ancien quartier juif, notamment nous avons choisi le site derrière l'ancienne mairie employé actuellement autant qu'un parking.

Le choix de ce site va nous permettre d'intégrer les objectifs suivantes :



Figure 02 : objet de recherche
Source : auteurs

PROBLEMATIQUE

Aujourd'hui, les centres anciens en Algérie font l'objet de grandes contractions sociales, affirmés à l'anarchie et soumis à une grande détérioration et une marginalisation. Ils présentent une fragilisation du cadre bâti et du patrimoine architectural et urbain, ainsi qu'une dégradation de la qualité de vie causée par un défaut d'intégration dans la dynamique urbaine.

Le centre historique de Tlemcen est le produit d'une stratification urbaine, regroupe un potentiel patrimonial important. Il reflète l'image d'un modèle urbain riche en potentiel historique, architectural, et artistique, et une forte expression de l'identité du lieu en tant qu'espace qui concentre l'essentiel des permanences culturelles, qui appartiennent aux différentes dynasties, ce qui constitue **un savoir-faire** à exploiter et à préserver,

Ce potentiel contribuant à faire le centre historique une destination touristique importante. Mais, la médina n'est plus une entité homogène, elle connaît un déséquilibre urbain dû aux mutations socio-économiques et aux changements socio-culturels.

Le centre historique présente plusieurs problématiques affectant son développement, l'état de dégradation du cadre bâti et l'insalubrité, causé essentiellement par les flux migratoires des habitants vers les nouvelles zones d'urbanisation, accélèrent **la perte de ses valeurs** et augmentent la **rupture urbaine** entre la médina et l'aire urbaine.

La dépopulation du centre ancien et **le déclin des activités artisanales** au détriment de l'activité commerciale conduiront **un dysfonctionnement** par rapport à l'agglomération, ce qui empêche le développement de l'aire urbaine à un pôle d'attraction.

L'ancien quartier juif de par sa position en plein centre historique, s'inscrit dans la problématique de **L'enclavement** qui figure comme l'une des principales problématiques de notre secteur d'intervention. Ce problème, bien que commun à la plupart des centres historiques dans le monde, prend une dimension particulière au sein du fragment étudié : d'une part, il souffre d'une **dégradation** de cadre bâti qui accélère l'état d'insalubrité ce qui implique le départ de la population, ce qui empêche le fragment d'être un secteur attractif. D'une autre part, le manque des **fonctions d'attractivités touristiques** et la disparition des activités artisanales.

Donc comment peut-on résoudre le problème du dysfonctionnement du centre historique tout en l'inscrivant dans un contexte d'attractivité touristique et de revitalisation de l'activité artisanale afin d'empêcher la perte de ses valeurs ?

HYPOTHESES

Notre hypothèse de recherche, vise à relier le noyau historique avec le reste de l'agglomération. D'une part, elle vise l'amélioration du cadre de vie des occupants. D'une autre part, elle mise sur le potentiel culturel de la médina, dont la mise en valeur pourrait la doter d'une dynamique touristique importante.

La réflexion portée sur notre zone d'étude s'intègre dans une stratégie globale qui s'organise comme suit :

- Prendre en compte les besoins des résidents de la médina et améliorer leurs conditions de vie ce qui implique le repeuplement et tentation en mesure d'entretenir le cadre bâti.
- La Revitalisation de la médina faite essentiellement par la réhabilitation des activités artisanales qui misent le potentiel économique de l'agglomération afin de réduire la dégradation du centre historique.
- L'intégration de la médina dans l'agglomération et assurer la continuité de l'air urbain de Tlemcen ceci garantir une cohérence spatiale et fonctionnelle.

OBJECTIFS

L'objectif principal est l'intégration du centre ancien dans la dynamique urbaine A travers notre cas d'étude :

- La réhabilitation de la fonction artisanale et la mise en valeur du mode de vie locale pour attirer le tourisme.
- la réhabiliter du tissu urbain historique en le rendant attractif pour le tourisme national et international.
- Valoriser les points d'attraction pour la population par l'insertion des équipements socio éducatifs, culturels et touristiques.
- Le contrôle et la gestion des interventions architecturales à l'intérieur de la médina
- La restructuration et restauration des réseaux d'infrastructures afin d'assurer la continuité urbaine et redéfinir le rôle du centre ancien dans l'agglomération.

Méthodologie de la recherche

Notre démarche méthodologique a été menée suivant les étapes ci-dessous :

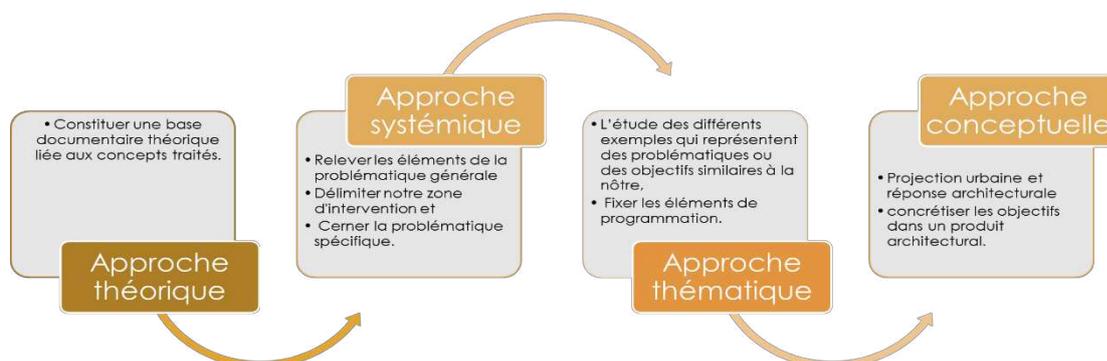


Figure 03 : la démarche méthodologique
Source : auteurs

Approche théorique : Etat de l'art et définition des concepts théoriques.

Il s'agit d'une démarche itérative, sert à constituer une base documentaire théorique liée aux concepts traités.

Approche analytique : Analyse urbaine et définition de la problématique.

Cette étape comportera l'analyse de l'agglomération de Tlemcen afin de relever les éléments de la problématique générale et pouvoir délimiter notre zone d'intervention et cerner sa problématique spécifique.

Approche thématique : Recherche thématique et programmation.

On s'est basé sur l'étude des différents exemples thématiques qui représentent des problématiques ou des objectifs similaires à la nôtre, afin de fixer les éléments de programmation.

Approche conceptuelle : Projection urbaine et réponse architecturale.

Chapitre I : corpus théorique de la notion patrimoine

Introduction :

Tout un chacun voit que la notion « Patrimoine » d'aujourd'hui est facile à rassembler, bien qu'il soit pénible à définir. Son évolution rapide au cours du seul XX^e siècle a rendu son sens plus complexe.

Dans ce premier chapitre ; tout d'abord nous allons faire le point sur les concepts théoriques de base se liant au patrimoine. En outre nous tentons de prendre la notion « patrimoine » comme corpus d'étude en remontant à ses origines et en relevant les champs d'intérêt et les différentes écoles de pensées. Ensuite nous poursuivons notre recherche sur l'évolution de cette notion « patrimoine » en la notion de « patrimoine urbain » tout en relevant les nouvelles valeurs qui y sont liées, les nouvelles méthodes d'intervention et les instruments et organismes qui les règlementent.

1. Comment appréhender ce sujet ?

Les définitions du patrimoine sont nombreuses en revanche à la bibliographie c'est une constante, la mise perspective historique et critique de l'histoire de cette notion doit permettre d'estimer comment la notion peut être comprise aujourd'hui³.

D'après le dictionnaire de Littré Du latin *patrimonium* « bien d'héritage qui descend suivant la loi, des pères et des mères à leurs enfants. »⁴. Selon Choay définit le patrimoine comme un « fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé ; travaux de tous les savoir-faire humains. »⁵.

L'UNESCO le définit étant : « l'héritage du passé, dont nous profitons aujourd'hui, et que nous transmettons aux générations à venir »⁶

Selon Nabila Olebsir le sens du patrimoine aujourd'hui est « conçu dans une acception large, la notion englobe un ensemble lieux, de monuments, d'objets matériels et immatériels, à travers lesquels une société fonde son histoire et son identité. »⁷

2. Quelles sont les grandes classifications du patrimoine ?

2.1 Le patrimoine naturel « désigne les formations géologiques et physiographiques et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animale et végétale menacées, les sites naturels du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle »⁸.



Figure 04 : le patrimoine naturel
Source : www.mnhn.fr

2.2 Le patrimoine culturel : « reflet de l'identité d'une société, est constitué de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents, d'immeubles,

³ <https://Thibault Le Hegarat. Un historique de la notion de patrimoine. 2015>

⁴ Dictionnaire de Littré

⁵ CHOAY Françoise, L'allégorie du patrimoine. Edition Seuil 2010

⁶ UNESCO, Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, 1972.

⁷ OULEBSIR, Nabila. Les usages du patrimoine, monuments, musées et politique coloniale en Algérie. Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2004. Préface de D.Nordman P 303.

⁸ UNESCO, Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, 1972.

d'objets et de sites patrimoniaux, de paysages culturels patrimoniaux et de patrimoine immatériel »⁹.

2.2.1 Patrimoine immatériel : « il comprend également les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs... »¹⁰.



Figure 05 : patrimoine immatériel
Source : www.mnhn.fr

2.2.2 Patrimoine matériel : c'est l'ensemble des biens matériels que possède une personne qui sont destinés à être conservés de manière durable.

A. Patrimoine architectural : « qui, outre l'architecture populaire, comprend désormais l'architecture vernaculaire ainsi que l'architecture et les ensembles ruraux »¹¹.



Figure 06 : patrimoine matériel
Source : www.mnhn.fr

B. Patrimoine urbain : « comprend les tissus, prestigieux ou non, des villes et ensembles traditionnels préindustriels et du XIXe siècle, et tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés »¹²

Aujourd'hui le patrimoine urbain n'est plus un environnement immédiat d'un monument isolé mais devient plutôt une ressource fondamentale pour renforcer l'habitabilité des zones urbaines et favoriser le développement économique ainsi que la cohésion sociale dans un environnement mondial en pleine mutation.

Toutes ces typologies de patrimoine nous pouvons les schématiser en résumé :

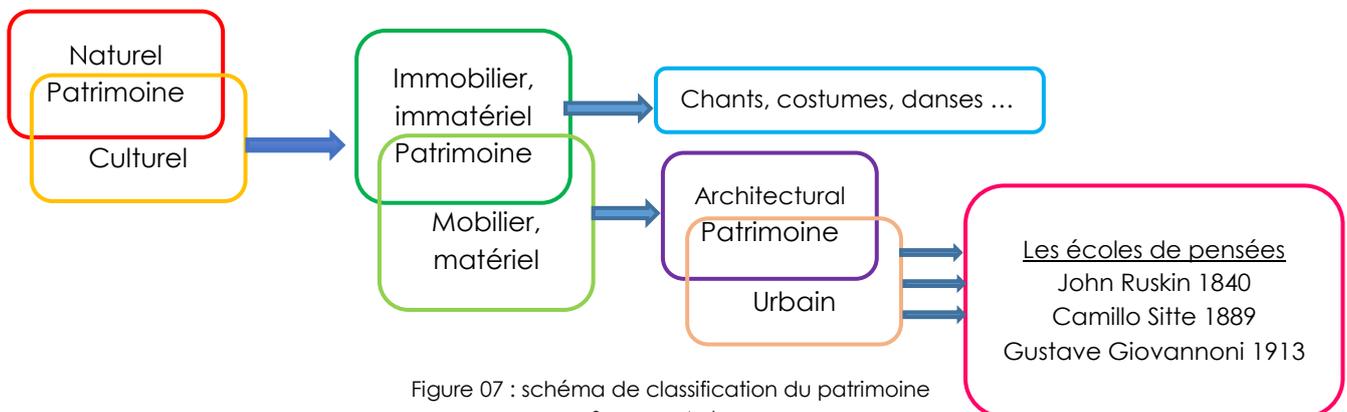


Figure 07 : schéma de classification du patrimoine
Source : Auteur

La reconnaissance de patrimoine urbain a été préparée et réalisée au cours de trois étapes qui se sont déroulées successivement dans trois pays différents, la Grande-Bretagne, l'Autriche et l'Italie et que l'on peut lier aux trois noms symboliques de Ruskin,

⁹ UNESCO, Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, 1972.

¹⁰ Ibid

¹¹ CHOAY Françoise MERLIN Pierre, Associés. Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Paris : Puf, 2010.P 54

¹² Ibid

Site et Giovannoni et à travers trois figures, ou approches, qualifiées par F.Choay de : mémorielle, historique et historial.

- En grande Bretagne, dès 1840 John Ruskin était contre de toute intervention, restauration sur tous les monuments, car il pensait qu'une intervention va anticiper l'identité du monument selon lui il fallait laisser tomber (faut pas toucher) car le monument à le droit de mourir.

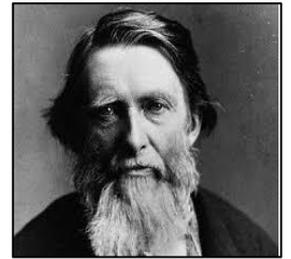


Figure 08: John RUSKIN
Source: www.thefamouspeople.com

D'après sa logique c'est la vie entière qui joue le rôle du monument historique et non pas le monument lui-même.

- Ensuite Camilo Sitte était contrairement à Ruskin accepte que l'espace doit évoluer ; doit lutter et il doit se faire pour un lien cohérent.

Il est d'accord pour remettre en cause le mode vie mais qui doit prendre modèle sur la ville ancienne.

Camilo Site reprend un peu l'idée de Ruskin ou on ne doit pas toucher au centre ancien mais qui doit s'adapter. Il va plus sur contre l'isolement des sites anciens et ne va pas sur l'intervention sur les centres historiques.

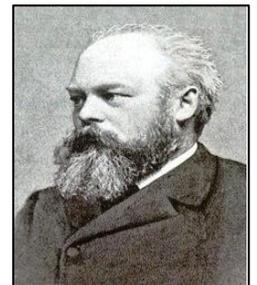


Figure 09 : Camilo SITTE
Source:www.mnhn.com

- Encore une fois Gustave Giovannoni se démarque d'un point en plus de Sitte et de Ruskin considérant que le patrimoine ancien c'est un patrimoine mais qui doit vivre dans le temps présent, on est plus dans une logique uniquement de l'ancien mais on est certes dans une prise de conscience de valeur toute en adaptant cette ville ancienne par rapport au présent.

Donc on n'est pas uniquement dans le bâti mais on est même dans son usage. (vision d'intégration).

G.Gionannoni reprend les idées de Camilo Sitte mais il dira que l'intervention sur le site ancien est faisable (ex : aération de certaines parties).

À travers le temps, l'évolution patrimoniale s'est basée sur des valeurs comme outil d'évaluation afin d'attribuer un statut légal de protection, conservation et gestion du patrimoine car « *des problèmes peuvent survenir dans la production de patrimoine liés aux sens qu'on veut donner à ce dernier* »¹³.

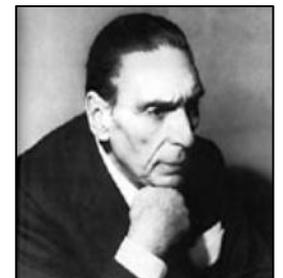


Figure 10: Gustave GIOVANNONI
Source: www.mnhn.com

3. Comment mettre en valeur ce patrimoine ?

3.1 Les différentes valeurs qui renferment la notion « patrimoine »

Dès le début de XXème siècle la Comité d'instruction publique de la conversation secondaire en France a révélé les valeurs données à des monuments historiques.

3.1.1 La valeur nationale

C'est la valeur fondamentale qui désigne les biens appartenant à une nation, elle a inspiré des mesures de la conservation et justifier toute intervention « la valeur nationale est celle qui a légitimé toutes les autres, dont elle est indissociable et à l'ensemble hiérarchisé desquelles elle communique sa puissance affective »¹⁴

¹³ Kachour Mounis Revalorisation des sites archéologiques : Site archéologique de la place des martyrs-Alger- Projet : Forum de la découverte ; mémoire de master Université Hassiba Ben Bouali De Chlef 2016/2017. P 36

¹⁴ Françoise choay, l'allégorie du patrimoine, éditions du seuil, 1992, p.91

3.1.2 La valeur cognitive « éducatif »

Se divise en une série de savoirs abstraits et de multiples savoir-faire. Les monuments historiques portant une valeur de savoir pour toutes les catégories sociales spécifiques et générales. Ils permettent ainsi de construire une multiplicité d'histoires, politique, des usages, de l'art, des techniques, et de servir à la fois la recherche intellectuelle et la formation des professions et des artisans.

3.1.3 La valeur économique

Profiter des monuments historiques pour attirer les visiteurs et les exploiter comme un modèle d'industrie avait une influence sur l'image de la ville et la société «un objet devient patrimoine parce qu'il représente une valeur économique et que sa disparition constitue une perte pour la collectivité »¹⁵

Dans le livre « La valeur économique du patrimoine », Xavier Greffe décrit les outils d'analyse économique en fonction du niveau d'intervention : la mise en valeur d'un monument, la contribution de cette mise en valeur au développement du territoire qui l'entoure et, finalement, la détermination des budgets publics souhaitables.¹⁶

3.1.4 La valeur esthétique

Pour Choay la valeur esthétique est hiérarchiquement la dernière, le concept d'art reste incertain au début de l'apparition de la notion d'esthétique. Le terme beauté apparaît rarement, et comme à la sauvette dans les textes relatifs à la conservation. L'Instruction traite les « chefs-d'œuvre de l'art » du seul point de vue de leur rôle pédagogique, pour la formation des artistes.

3.2 La création de valeurs contemporaines « nouvelles » à partir des valeurs anciennes « selon l'école A.Riegl »

En 1903, Aloïs Riegl publie « *Le Culte moderne des monuments* », sa nature, son, ouvrage central car il analyse le monument d'un point de vue social et culturel. Il montre, entre autres, que la restauration doit composer, par un jugement critique, avec deux ensembles de valeurs en relations conflictuelles¹⁷



Figure 11 : Alois Riegl
Source: www.mnhn.fr

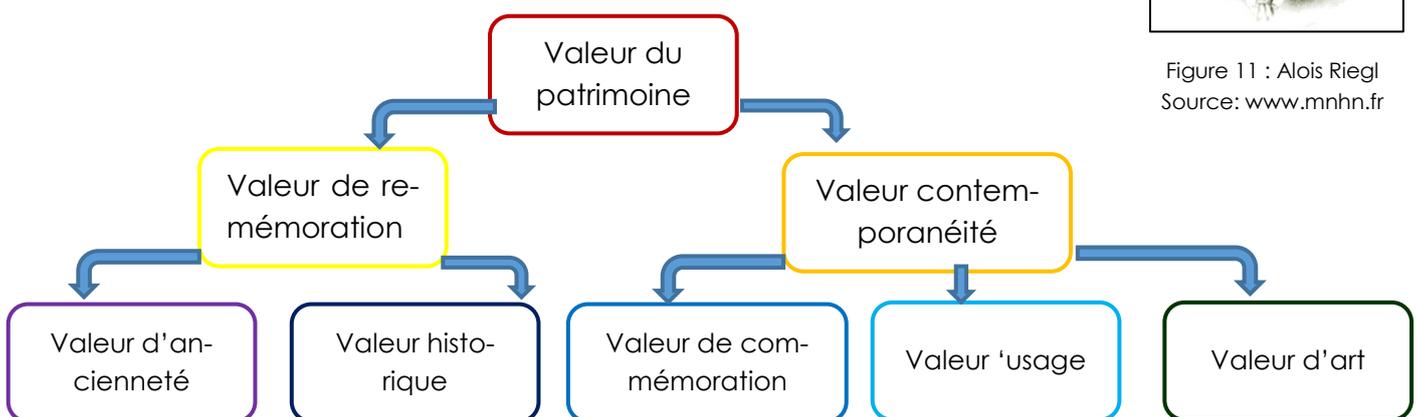


Figure 12 : Typologie des valeurs du patrimoine selon A. RIEGL
Source : Auteurs

¹⁵ Xavier Greffe, La valeur économique du patrimoine, tiré de, <https://www.reseaupatrimoines.ch/association/archives/lectures/99-lectures6>, Gilbert Coutaz, janvier 2005.

¹⁶ Xavier Greffe, *ibid.*

¹⁷ Cour n° 2 master 1 de Mr Chiali

3.2.1 La valeur d'ancienneté

« Exclue toute modification et préconise la non-intervention »¹⁸ le principe esthétique fondamental de notre époque sur lequel repose la valeur d'ancienneté peut donc être formulé ainsi : de l'homme nous exigeons d'une genèse nécessaire, de la nature nous exigeons par contre la dissolution de l'intégralité comme symbole d'une disparition tout aussi nécessaire¹⁹.

3.2.2 La valeur historique

Plus le monument sera intact, plus il sera précieux »²⁰ la valeur historique d'un monument résulte du fait qu'il représenté pour nous un monument déterminé de l'évolution dans un domaine quelconque de l'activité humaine.²¹

3.2.3 La valeur remémorative

A pour but dès l'érection du monument que le moment désigné n'appartienne jamais au passé et qu'il demeure toujours présent dans la conscience des générations futures. Cette troisième classe des valeurs de mémoire présente ainsi un lieu évident avec les valeurs d'actualité²².

3.2.4 Les valeurs de contemporanéité

Sont de deux sortes la **valeur d'usage** et **valeur d'art** « toute œuvre nouvelle possède déjà en tant que telle une valeur artistique que l'on peut appeler élémentaire ou simplement une valeur de nouveauté²³.

Chaque objet patrimonial recouvre des valeurs interceptes qui sont le but de nouvelles valeurs après l'intervention (valeur acquise). Cela peut être présenté sous forme d'un schéma explicatif :

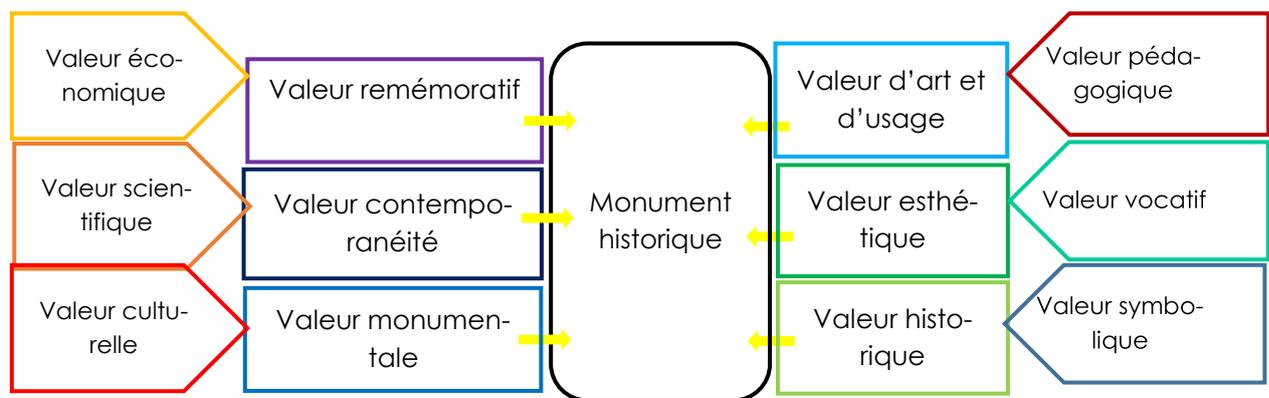


Figure 13 : l'ensemble des valeurs interceptées et les valeurs acquises d'un monument historique

Source : auteurs

¹⁸ Cour n° 2 master 1 de Mr Chiali

¹⁹ Alois Riegl « le culte moderne des monuments » socio-anthropologie (en ligne) 9/2001 mis en ligne le 15/01/2003 consulté le 16/10/2015. URL : <http://socio-anthropologie.revues.org/5>

²⁰ Cour n° 2 master 1 de Mr Chiali

²¹ Ibid

²² Ibid

²³ Ibid

4. Qu'elles sont les formes de conservation et de mise en valeur du « patrimoine » ?

L'objectif de la mise en valeur est la présentation du patrimoine à un public dans le but d'en tirer profit par opposition à la conservation qui ne comprend pas d'opération économique²⁴.

La mise en valeur des monuments historiques permet un élargissement et un enrichissement des motivations touristiques. Elle entraînera un accroissement des courants touristiques existants et une plus large ventilation de la clientèle. En donnant naissance à des centres touristiques.

4.1 Terminologie scientifique

4.1.1 Ville historique

Toutes les villes du monde sont les expressions matérielles de la diversité des sociétés à travers l'histoire et sont, de ce fait, toutes historiques. La charte ICOMOS considère comme plus spécifiquement historique, du point de vue de leur conservation et de leur protection, « les villes grandes ou petites (...) qui, outre leur qualité de document historique, expriment les valeurs propres aux civilisations urbaines traditionnelles »²⁵.

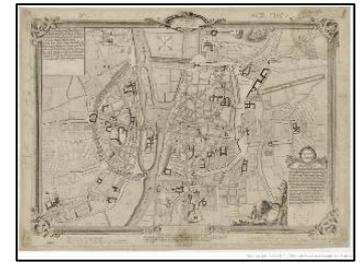


Figure 14 : plan historique de la ville d'Angers
Source : www.gallica.bnf.fr

4.1.2 Ville musulmane « la médina »

« En effet elle caractérisée par l'abandon du plan antique au profit de ruelles étroites et tortueuses qui donnent naissance à la médina (villa arabe). Leur plan est concentrique avec autour de la mosquée, les souks puis au-delà les espaces résidentiels ou les habitants sont organisées autour d'une cour intérieure »²⁶. En Algérie, la Médina se caractérise par sa morphologie urbaine, porteuse d'une longue histoire et d'une identité desquelles les habitants sont fiers, se reconnaissent en elles.

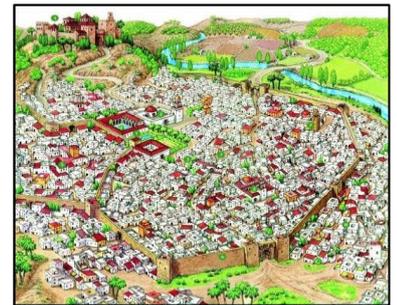


Figure 15 : schéma idéal d'une ville musulmane
Source : www.wordpress.com

4.1.3 Centre historique

« Noyau d'une ville ancienne à caractère évolutif. Dans certains cas, le centre historique d'une ville peut être réduit à quelques monuments symboliques ; dans d'autres, il peut coïncider avec la quasi-totalité de la ville. La délimitation spatiale du centre historique est aisée, ils sont souvent reconnaissables par la structure de leur voirie et de leur parcellaire qui posent à l'urbanisme actuel des problèmes de circulation et d'hygiène »²⁷.

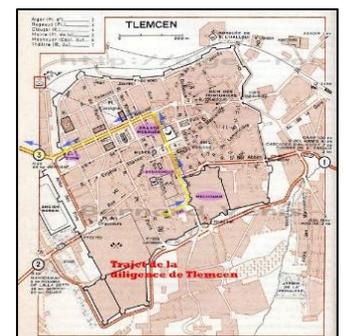


Figure 16 : Tlemcen ou la perle du Maghreb
Source : www.memoblog.fr

²⁴ BOUKHALFA K. sauvegarde du patrimoine culturel dans le contexte du développement durable : cas de la ville de Bejaïa. Mémoire magistère. Juin 2009

²⁵ La Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques, adoptée le 6 décembre 1986 par l'icomos (Conseil international des monuments et des sites)

²⁶ http://www.maxicours.com/Les_villes_musulmanes,_des_grands_centres_religieux_et_culturels

²⁷ CHOAY Françoise MERLIN Pierre, Associés. Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Paris : Puf, 2010.P 143

4.1.4 Secteur sauvegardé

C'est un régime de protection, d'abord initié en France avec la loi Malraux (1962), il est ensuite introduit en Algérie avec la loi 98/04 qui le définit comme suit :

« Sont érigés en secteur sauvegardé, les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les casbahs, médinas, Ksour, villages et agglomérations traditionnels caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat, et qui, par leur homogénéité et leur unité historique et esthétique, présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur »²⁸

4.1.5 centralité

« Qualifie l'action d'un élément central sur sa périphérie »²⁹. « Elle dépend du pouvoir d'attraction ou de diffusion de cet élément qui repose à la fois sur l'efficacité du pôle central et sur son accessibilité »³⁰.

4.1.6 structure de permanence

Le tissu urbain de la Médina a une structure urbaine semblable ou presque à toutes les villes arabo-musulmanes, ces éléments se composent de deux parties : « Les remparts et les portes Les parcours principaux et le centre ».

La lecture de l'espace public de la Médina se fait à travers un système de parcours qui suit la morphologie du site, la respecte et s'intègre à elle, contrairement aux réseaux et boulevards occidentaux. Le tissu urbain de la vieille ville est structuré selon un schéma de rues organiques qui impressionnent par leurs formes, dimensions et situations³¹



Figure 17 : Tlemcen ou la perle du Maghreb
Source : www.Tlemcen-dz.com

4.1.7 monument historique

« Présentant une valeur pour l'histoire, pour l'histoire de l'art et pour l'art au nom desquels il doit faire l'objet d'une protection, indissociable de son statut »³². Aujourd'hui, la protection au titre des monuments historiques, telle que prévue par le livre VI du Code du patrimoine, reprenant notamment, pour l'essentiel, les dispositions de la célèbre loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques, constitue une servitude de droit public.

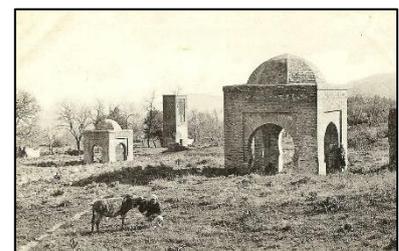


Figure 18 : Marabou à Tlemcen
Source : kosay zahoui

4.1.8 friche urbaine

« Terrains laissés à l'abandon en milieu urbain ». On distingue : les friches de la périphérie urbaine : terrains non encore construits, mais qui ne sont plus cultivés en attendant

²⁸ Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel

²⁹ CHOAY Françoise MERLIN Pierre, Associés. Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Paris : Puf, 2010 P140

³⁰ W. E. Christaller en 1933

³¹ Mehdi Boukerzaza .La revalorisation du patrimoine bâti par la requalification des espaces publics ». Thèse de Doctorat

³² CHOAY Françoise MERLIN Pierre, Associés. Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Paris : Puf, 2010 P493

une utilisation de type urbain ; les friches urbaines dans le tissu urbain bâti : parcelles antérieurement bâties, mais dont les bâtiments ont été démolis.

4.2 Quelles sont les actions à engager sur le patrimoine ?

4.2.1 La conservation

La conservation du patrimoine consiste à identifier, à protéger et à faire connaître les éléments estimés de l'environnement bâti, le but de sa conservation est de pouvoir continuer à jouir de ces valeurs et les transmettre aux générations futures.

A. La conservation préventive

« La conservation préventive regroupe l'ensemble des actions entreprises indirectement sur les biens culturels. Elle agit sur leur environnement afin d'en retarder la détérioration ou d'en prévenir les risques d'altération »³³

La conservation préventive prévient sur les dégradations aléatoires en prenant les mesures jugées nécessaires qui empêchent la croissance de détériorations sachant que certaines détériorations sont irréversibles.

B. La conservation curative

« La conservation curative comprend l'ensemble des actions entreprises directement sur les biens culturels dans le but de stabiliser leur état. Elle impose d'agir en priorité sur les altérations évolutives en arrêtant leur processus de détérioration. Ainsi, elle consiste parfois à renforcer structurellement le bien concerné.

Elle se différencie d'une part, de la conservation et préventive qui agit principalement sur l'environnement des œuvres d'autre part, de la restauration qui vise plutôt à restituer la signification du bien culturel »³⁴

4.2.2 La restauration

On la définit généralement comme une opération directe et volontaire sur l'œuvre. Il s'agit de prolonger la vie d'une chose qui risque de mourir.

4.2.3 La réhabilitation urbaine

« Ce terme de jurisprudence désigne, au figuré, l'action de faire recouvrer l'estime ou la considération »³⁵ C'est l'ensemble des fonctions visant à transformer un local, un immeuble, un quartier en lui rendant des caractéristiques qui le rendent propre au logement d'un ménage dans des conditions satisfaisantes tout en assurant de manière durable la remise en état du gros œuvre et en conservant les caractéristiques architecturales majeures des bâtiments.

4.2.4 La revitalisation urbaine

L'opération de revitalisation urbaine est une action visant à l'intérieur d'un périmètre défini, l'amélioration et le développement intégré de l'habitat, en ce compris les fonctions de commerce et de service, par la mise en œuvre de conventions associant le secteur public et le secteur privé : *« la revitalisation urbaine englobe des opérations destinées au redémarrage de la vie économique et sociale d'une partie de la ville en déclin »³⁶*

³³ <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Conservation-restauration>

³⁴ Ibid

³⁵ CHOAY Françoise MERLIN Pierre, Associés. Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Paris : Puf, 2010 P665

³⁶ Charte de Lisbonne, Octobre 1995

A. Renouveau urbain

Une forme de mutation de la ville qui désigne l'action de reconstruction de la ville sur elle-même et de réintégration de ses ressources bâties et foncières.

Elle vise en particulier à traiter les problèmes sociaux, économiques, urbanistiques, architecturaux des anciens quartiers, par une intervention sur : logements vacants ou logements insalubres, bâti industriel, aussi sur des zones industrielles ou friches industrielles.

B. Aménagement urbain

Action de transformer, de modifier pour rendre plus pratique et plus agréable. L'ensemble des dispositions et des actions arrêtés pour transformer un espace urbain dans ses composantes spatiales c'est-à-dire pour donner une organisation différentes aux fonctions urbaines existantes, ou en introduisant des fonctions nouvelles³⁷.

C. Réaménagement urbain

Créer les conditions d'une vie nouvelle pour les quartiers menacés d'un abandon total, il implique un certain degré de changement de la configuration physique³⁸.

4.3 La mise en valeur du patrimoine

« La mise en valeur, locution clé, dont on voudrait qu'elle résume le statut du patrimoine historique bâti, elle ne doit pas dissimuler qu'aujourd'hui, comme hier malgré les législations protectrices, la destruction continue et opiniâtre des édifices et des ensembles anciens se poursuit à travers le monde, sous prétexte de modernisation, de restauration aussi, ou sous la contrainte de pression politique, souvent imparables».³⁹

La valorisation du patrimoine consiste à faire connaître et à mettre un patrimoine local (architectural, artistique, naturel...) en valeur afin de favoriser l'attractivité du territoire, mais aussi la protection et la gestion du patrimoine.

4.3.1 La restitution stylistique

L'État française à mettre en place un appareil administratif pour les monuments historiques, dans le but de remettre à l'honneur des grands édifices symboliques, telle que le Louvre et Versailles.

La création d'un inspecteur général des monuments historiques en 1830, a pour mission de classer les édifices et d'y entreprendre des travaux de conservation, ceux-ci pouvant aller d'une simple réparation à la rénovation complète du bâtiment⁴⁰. Les édifices médiévaux sont les premiers à bénéficier de cette politique de conservation.

Viollet-le-Duc joue un rôle central grâce à une grammaire des styles architecturaux. Pour lui, une restauration réussie est stylistique : « Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné »⁴¹.

³⁷ GUERZABI Toufik et HAMRAOUI Saïd : Intervention urbaine au centre de Batna. Univ Batna 2011. P 20

³⁸ GUERZABI Toufik et HAMRAOUI Saïd. Op cit p 20

³⁹ F choay, l'allégorie du patrimoine, éditions du seuil, 1992, p163.

⁴⁰ Charlotte DENOËL, « Viollet-le-Duc et la restauration monumentale », Histoire par l'image [en ligne] ,2008

⁴¹ Eugène Viollet-le-Duc, Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle

Cette théorie le conduit à restaurer les monuments dans un état supposée théorique, D'autre part, Viollet-le-Duc s'applique à effacer les restaurations précédentes, Il s'agit pour lui de redonner une sorte de pureté historique à un bâtiment « si nous tenons à posséder une architecture de notre temps, faisons d'abord en sorte que cette architecture soit notre »⁴².

4.3.2 Le laisser mourir

Contrairement à Viollet-le-Duc, John Ruskin préfère laisser les monuments du passé dans leur état, croient que l'intervention les dénature et les dénonce.

Ruskin oppose à la restauration et la conservation. Pour lui la restauration signifie la destruction et il estime qu'il faut se contenter de conserver les monuments, et accepter qu'ils puissent mourir, plutôt que de les dénaturer par de faux ajouts : « Ce qu'on nomme restauration signifie la destruction la plus complète que puisse souffrir un édifice »⁴³.

Pour Ruskin, un monument est un ensemble organique qu'il faut soutenir par un entretien et des réparations douces, mais qu'il faut laisser mourir aussi, et le remplacer alors par quelque chose d'aussi digne, mais de contemporain.⁴⁴

Ruskin insiste sur le respect des marques du temps qui font partie de l'histoire de l'œuvre.

4.3.3 L'authenticité historique

Camillo Boito introduit une autre idée, pour tracer une voie médiane : la nécessité de respecter toutes les strates de l'histoire d'un bâtiment.

Dans son ouvrage intitulé 'Conserver ou restaurer', il a met en scène un dialogue entre deux personnages inspirés de Viollet-le-Duc et John Ruskin et construit une approche plus questionnant.

Fondée sur la notion d'authenticité, Il est le premier qui à expliquer que "le présent a priorité sur le passé», c'est-à-dire que la restauration ne se justifie que si elle répond à un programme (un usage du bâtiment) et qu'elle se garde de se faire passer pour l'original⁴⁵. Pour cela, il développe les bases d'un style restaurait par lequel la restauration se donne à voir. Les ajouts, corrections, remplacement seront ainsi mis en scène par des couleurs, des textures, des matériaux différents pour éviter toute confusion avec ce qui reste de l'original. Avec Boito, la restauration acquiert aussi une dimension philologique par conservation des phases successives du monument.

4.3.4 Théorie de l'éclaircissage

Cette théorie a été développée par l'architecte et le théoricien Gustavo Giovannoni, dans ces recherche il étudie l'utilisation des technique moderne dans la restauration et la valorisation du patrimoine.

L'aménagement par éclaircissage est utilisé dans la mise en valeur des quartiers et centres historiques « il reste à résoudre les problèmes posés par les améliorations

⁴² F choay, le patrimoine en questions, seuil, 2009, p 162

⁴³ « John Ruskin » Publié le 17/09/2010. Mis à jour le 01/02/2018 à 09h01

« <https://www.telerama.fr/scenes/patrimoine-jusqu-ou-restaurer,60217.php> »

⁴⁴ Luc Le Chatelier, Faire vivre (et laisser mourir) le patrimoine, Télérama, [En ligne].

⁴⁵ LAURENT Antoine, Aspects théoriques de la restauration du patrimoine, Master en Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2005, p 21

respectives des différents champs - hygiénique, social, parfois aussi esthétique et économique - du centre ancien »⁴⁶

Pour l'assainissement hygiénique, il faut réduire la densité de la population, faire entrer l'air et la lumière dans les quartiers qui en sont privés.

Pour l'amélioration des conditions sociales, il faut supprimer dans les zones centrales les taudis⁴⁷, les lupanars⁴⁸, les tavernes⁴⁹ et les hôtels borgnes⁵⁰.

Pour la mise en valeur économique, ainsi que pour la mise en valeur esthétique, il faut dégager les éléments artistiques cachés, restaurer les autres, supprimer avec prudence les éléments amorphes, ouvrir des perspectives et faire renaître dans l'agglomération la beauté fraîche et saine de la végétation.

« Laisser le plus possible intacte la ville ancienne, en conserver le caractère et en améliorer seulement les conditions de vie par des mesures modestes »⁵¹

La solution pour d'atteindre l'objectif des trois principes de l'aménagement : la circulation locale, l'aspect artistique local et les exigences de l'hygiène, est donc dans l'aménagement par éclaircissage.

« La méthode consiste à démolir sur de petites parcelles séparées, en laissant des espaces libres et en reconstruisant peu ou pas du tout, de façon à réduire au minimum l'introduction d'éléments nouveaux, [...]. elle consiste à choisir les zones qui se prêtent le mieux à ces mises en valeur, sans préjugés en faveur de la régularité géométrique et de la largeur uniforme des voies, en démolissant les édifices absolument dépourvus d'intérêt et en ouvrant les îlots les plus denses et les plus sales »⁵².

5. Quelle est la stratégie internationale de prise en charge du patrimoine ?

Protection du patrimoine est régie par :

- Des chartes : référence professionnelle dressée par des experts et contenant des orientations de conservation.
- Des accords : entre des personnes, des institutions ou des états.
- Des lois.

5.1 La Charte d'Athènes pour la Restauration des monuments Historiques 1931

La charte d'Athènes pour la conservation des monuments historiques a été adoptée lors du premier congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques, à Athènes (1931).

⁴⁶ Gustavo Givannoni, l'urbanisme face aux villes ancienne, édition le seuil, 1998, p 285

⁴⁷ Logement misérable, sale ou mal tenu, dictionnaire Larousse.

⁴⁸ Maison de prostitution, dictionnaire Larousse.

⁴⁹ Vieux. Cabaret, lieu où l'on servait à boire, dictionnaire Larousse.

⁵⁰ Hôtel de passe, hôtel louche, dictionnaire le parisien.fr

⁵¹ F choay, le patrimoine en questions, seuil, 2009, p 175

⁵² Ibid. p 286

La Conférence recommande de maintenir l'occupation des monuments qui assure la continuité de leur vie en les consacrant toutefois à des affectations qui respectent leur caractère historique ou artistique⁵³.

Sept résolutions importantes furent présentées au congrès d'Athènes et appelées « Carta del Restauro » :

- Des organisations internationales prodiguant des conseils et agissant à un niveau.
- opérationnel dans le domaine de la restauration des monuments historiques doivent être créées.
- Les projets de restauration doivent être soumis à une critique éclairée pour éviter les erreurs entraînant la perte du caractère et des valeurs historiques des monuments.
- Dans chaque Etat, les problèmes relatifs à la conservation des sites historiques doivent être résolus par une législation nationale.
- Les sites archéologiques excavés ne faisant pas l'objet d'une restauration immédiate devraient être enfouis de nouveau pour assurer leur protection.
- Les techniques et matériaux modernes peuvent être utilisés pour les travaux de restauration.
- Les sites historiques doivent être protégés par un système de gardiennage strict.
- La protection du voisinage des sites historiques devrait faire l'objet d'une attention particulière⁵⁴.

5.2 La Charte de Venise, en 1964, complète et affine celle d'Athènes

En 1964, le 2e Congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques se réunit à Venise dans le but de "réexaminer les principes de la Charte d'Athènes afin de les approfondir et d'en élargir la portée dans un nouveau document". Elle étend la notion de monument historique au "site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière.

Des résolutions importantes furent présentées au congrès de Venise :

- La notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière.
- La conservation et la restauration des monuments visent à sauvegarder tout autant l'œuvre d'art que le témoin d'histoire.
- La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société.
- Le monument est inséparable de l'histoire dont il est le témoin et du milieu où il se situe. En conséquence le déplacement de tout ou partie d'un

⁵³icomos.org/fr/chartes-et-normes/179-articles-enfrancais/ressources/charters-and-standards/425-la-charte-dathenespour-la-restauration-desmonuments-historiques-1931.

⁵⁴icomos.org/fr/chartes-et-normes/179-articles-enfrancais/ressources/charters-and-standards/425-la-charte-dathenespour-la-restauration-desmonuments-historiques-1931.

monument ne peut être toléré que lorsque la sauvegarde du monument l'exige.

- La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques.
- Les sites monumentaux doivent faire l'objet de soins spéciaux afin de sauvegarder leur intégrité et d'assurer leur assainissement, leur aménagement et leur mise en valeur.

Les travaux de fouilles doivent s'exécuter conformément à des normes scientifiques et à la « Recommandation définissant les principes internationaux à appliquer en matière de fouilles archéologiques » adoptée par l'UNESCO en 1956⁵⁵.

5.3 La charte européenne du patrimoine architectural : déclaration d'Amsterdam 1975

Cette charte renforce l'idée que la conservation du patrimoine architectural doit être un objectif majeur de la planification urbaine et de l'aménagement du territoire. On note la nécessité d'impliquer un très grand nombre d'acteurs pour faire fonctionner une telle démarche dans la sensibilisation des citoyens sachant que le patrimoine doit devenir l'affaire de tous.

- La conservation du patrimoine architectural : un des objectifs majeurs de la planification urbaine et de l'aménagement du territoire.
- La conservation intégrée engage la responsabilité des pouvoirs locaux et appelle la participation des citoyens.
- La prise en considération des facteurs sociaux conditionne la réussite de toute politique de conservation intégrée.
- La conservation intégrée exige une adaptation des mesures législatives et administratives.
- La conservation intégrée demande des moyens financiers appropriés.
- La conservation intégrée appelle une promotion des méthodes, des techniques et des compétences professionnelles liées à la restauration et à la réhabilitation.

5.4 Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques (charte de Washington 1987)

Résultant d'un développement plus ou moins spontané ou d'un projet délibéré, toutes les villes du monde sont les expressions matérielles de la diversité des sociétés à travers l'histoire et sont de ce fait toutes historiques. La présente charte concerne plus précisément les villes grandes ou petites et les centres ou quartiers historiques, avec leur environnement naturel ou bâti, qui, outre leur qualité de document historique, expriment les valeurs propres aux civilisations urbaines traditionnelles.

Principes et objectifs :

- La sauvegarde des villes et quartiers historiques doit, pour être efficace, faire partie intégrante d'une politique cohérente de développement

⁵⁵ Charte de Venise, 1964

économique et social et être prise en compte dans les plans d'aménagement et d'urbanisme à tous les niveaux.

- Les valeurs à préserver sont le caractère historique de la ville et l'ensemble des éléments matériels et spirituels qui en expriment l'image, en particulier :
 - a) la forme urbaine définie par la trame et le parcellaire,
 - b) les relations entre les divers espaces urbains : espaces bâtis, espaces libres, espaces plantés.
 - c) la forme et l'aspect des édifices (intérieur et extérieur), tels qu'ils sont définis par leur structure, volume, style, échelle, matériaux, couleur et décoration,
 - d) les relations de la ville avec son environnement naturel ou créé par l'homme,
 - e) les vocations diverses de la ville acquises au cours de son histoire.

Toute atteinte à ces valeurs compromettrait l'authenticité de la ville historique.

- La participation et l'implication des habitants de toute la ville sont indispensables au succès de la sauvegarde.
- Les interventions sur un quartier ou une ville historique doivent être menées avec prudence, méthode et rigueur, en évitant tout dogmatisme, mais en tenant compte des problèmes spécifiques à chaque cas particulier⁵⁶.

5.5 Charte ICOMOS - principes pour l'analyse, la conservation et la restauration des structures du patrimoine architectural (2003)

CRITÈRES GÉNÉRAUX

- La conservation, le renforcement et la restauration des structures du patrimoine architectural requièrent une approche pluridisciplinaire.
- Par respect envers chaque culture ; le patrimoine doit être étudié dans son contexte culturel, par conséquent la valeur et le niveau d'authenticité ne sont pas déterminés par des critères universels.
- La valeur d'un édifice historique n'est pas limitée à la perception que l'on a de celui-ci. Elle dépend de l'intégrité de toutes les parties qui le composent. Par conséquent la suppression de structures internes pour ne maintenir que les façades devra toujours être évitée.
- Si des changements d'usage ou de fonction sont garants d'une meilleure conservation et de l'entretien du patrimoine, les exigences de la conservation et les conditions de sécurité doivent être soigneusement prises en compte.
- La conservation ou la restauration des structures du patrimoine architectural n'est pas une fin en soi, c'est un moyen au service d'un objectif plus large : la pérennité de l'édifice dans sa globalité⁵⁷.

La tradition islamique n'accorde pas une grande importance aux biens matériels, considérant que rien n'est éternel, elle insiste bien plus sur la transmission immatérielle

⁵⁶ Charte de Washington, 1987.

⁵⁷ CHARTE ICOMOS, 2003.

des biens. Aussi, le concept de « *contemplations des ruines et l'aspect esthétique des monuments portant la marque du temps* »⁵⁸

Après qu'on s'est interrogé à la notion de patrimoine en général, ça serait captivant de savoir ce qu'il en est en Algérie

6. Depuis quand la conscience patrimoniale a pris naissance en Algérie ?

Depuis XIX^e siècle les « défenseurs du patrimoine » se dressèrent contre les ennemis de l'art par le recours de l'architecture qui est le dessin et l'illustration outils venus compléter le discours, la poésie et la description des monuments⁵⁹. Ahmed Koumas, Chéhrazed Nafa architectes et enseignants- chercheurs originaires d'Algérie découvrent de nombreux relevés et dessins aquarellés d'Edmond Duthoit et d'Albert Ballu à la médiathèque de l'architecture et du patrimoine, et sept albums d'Adolphe Delamare à la Sorbonne dont ils soulignent la naissance d'une conscience patrimoniale.

6.1 La création du service des bâtiments civils (1843 - 1872)

Le bâtiment des services civils est créé en 1843, à l'image de la métropole dans l'ensemble des villes civilement administrées. Trois ans plus tard il sera placé sous la responsabilité des architectes des départements, rattaché au ministère de l'intérieur qui prennent ainsi en charge la construction des édifices publics mais aussi l'entretien et la restauration « des monuments anciens en Algérie »⁶⁰.

En 1846 l'architecte Charles Texier était l'inspecteur général des bâtiments civils est chargé par le ministre de la Guerre de dégager un tableau statistique des monuments en Algérie. L'action du service allait vers la « restauration » des mosquées, des palais anciens, à travers des opérations d'agrandissement, des réaménagements ou d'adaptation selon les besoins de l'activité militaire ou civile. En plus le service des bâtiments civils réalisait tous travaux relatifs aux reconstructions de façades à l'entretien des édifices ponctuelles. Les mosquées de Constantine étaient très représentatives pour illustrer les travaux de « restauration » à cause de la mauvaise qualité des constructions et le manque d'entretien depuis l'occupation. En avril 1859 un rapport venait justifier le choix de la mosquée Salah Bey pour une « restauration » montre clairement les méthodes adoptées : «... Construit en 1776 par le prince qui lui a donné son nom, elle renferme sa tombe et celles de sa famille. Vu son état il a été décidé sa restauration ou plutôt sa reconstruction »⁶¹

6.2 La création du musée d'Alger et la conservation des antiquités dans les autres villes

Dans un premier temps la question des musées locaux en Algérie était présentée par le capitaine Carette pendant la commission du Juillet 1840 mais sans résultat et sans aucun but.

⁵⁸ OULEBSIR, Nabila. Les usages du patrimoine, monuments, musées et politique coloniale en Algérie. Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2004. Préface de D.Nordman

⁵⁹ Ahmed Koumas, Chéhrazed Nafa, l'Algérie et son patrimoine dessin français du XIX^e siècle, édition du patrimoine 2006 P11

⁶⁰ Ahmed Koumas, Chéhrazed Nafa, l'Algérie et son patrimoine dessin français du XIX^e siècle, édition du patrimoine 2006 P 58

⁶¹ Ibid P 58

Mais une personne attentif à ce patrimoine « Adrien Berbrugger » avait fondé en 1838 le premier musée en Alger qu'il a associé à la première bibliothèque de cette ville créé en 1835 après maints déménagement réussit finalement à l'installer en 1863 dans l'un des plus beaux palais de la Casbah d'Alger de l'époque ottomane : le palais Mustapha Pacha⁶² dénommé « *musée de sculpture et d'Epigraphie* ». La création de musée a pour objectif d'éviter toute dispersion de nombreuses collections à Paris, Berbrugger fut l'un des premiers à s'insurger contre cette pratique dans le but de freiner ce pillage. Quelques années plus tard Napoléon III renforça cette position sur la conservation des antiquités dans leur site d'origine.

6.3 Le voyage de Napoléon III en Algérie

A travers les deux voyages de Napoléon III fit découvrir l'Algérie et ses monuments. Ils marquèrent une période décisive et entraînèrent un changement progressif lent mais radical de la société civile et coloniale. Il a traversé tout le pays de la région d'Oran jusqu'à la région de Constantine, voulant se rendre compte directement sur le terrain de situation. Les nouvelles directives édictées par Napoléon III permirent tout de même remettre en question et de réviser la politique de colonisation en place.

Les positions étaient claires et précises prises par Napoléon III en faveur de la sauvegarde du patrimoine n'empêchèrent pas de toutes les entreprises en cours mais arrêtaient les projets dévastateurs et freinèrent la démolition systématique des autres centres anciens⁶³.

6.4 La législation du patrimoine culturel postcolonial

Depuis l'indépendance, l'Algérie n'a produit que très peu de textes concernant la sauvegarde de son patrimoine. Le cadre juridique établie par la France servira de source pour du texte législatif de l'Algérie.

Les textes pouvant être cités comme repères sont :

- L'ordonnance n° 67/281 du 20 décembre 1967, relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels en fait c'est qu'un renouvellement des textes existants de l'époque coloniale.
- le décret législatif n° 94/07 du 18 mai 1994, relatif aux conditions de la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecte, mais qui n'a fait qu'évoquer le patrimoine architectural sans propositions concrètes.
- la loi 98/04 du 15 juin 1998, relative à la protection du patrimoine culturel.

La 98-04 est un acte législatif qui en force de loi, elle édicte les principes généraux de la préservation du patrimoine culturel en Algérie et du patrimoine culturel en Algérie et fixe les conditions de sa mise en œuvre.

L'élément clé de cette loi est l'apparition la notion BIEN CULTUREL composé de :

- Biens culturels immobiliers
- Biens culturels mobiliers
- Biens culturels immatériels

⁶² Ibid P 59

⁶³ Ahmed Koumas, Chéhrazed Nafa, l'Algérie et son patrimoine dessin français du XIX^e siècle, édition du patrimoine 2006 p 60

La loi 98 -04 porte reconnaissance de la spécificité des centres historiques par l'introduction d'un nouveau régime de protection qui est les secteurs sauvegardés avec un instrument à caractère urbanistique comparable au Plan d'occupation de sols mais possédant des dispositions et contenus mais possédant des dispositions et contenus mais possédant des orientations et contenus propres aux particularités des centres historiques.

6.5 Les acteurs du patrimoine

A l'échelle nationale, la gestion du patrimoine culturel est assurée au niveau local par la direction de la culture de wilaya (DCW) et la société civile à travers les associations. Au niveau central, l'office national de gestion et de protection des biens culturels (OGEBBC) assure l'inventaire des biens culturels au niveau national.

Le Centre national de recherche préhistorique, anthropologiques et historiques (CNRPAH) se charge d'établir le dossier de classement des éléments du patrimoine immatériel de l'Humanité.

Le plan permanent de sauvegarde et mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS) fixe, pour les ensembles immobiliers urbains ou ruraux installés en secteurs sauvegardés, les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols.

7. Quels sont les acteurs nationaux de prise en charge le patrimoine ?

L'Algérie possède un riche patrimoine urbain et architectural, qui présente des spécificités régionales (arabo-musulman au Nord, kabyle en centre..). Toutefois les politiques urbaines ont largement privilégié l'extension urbaine des villes, et peu la prise en charge de ce patrimoine, notamment celui des tissus centraux des villes.

Dans la perspective d'assurer la présentation et la gestion du patrimoine bâti, l'état adopte une stratégie de prévention de la vétusté du patrimoine.

Nous allons la présenter selon ses cinq acteurs dans le schéma suivant :

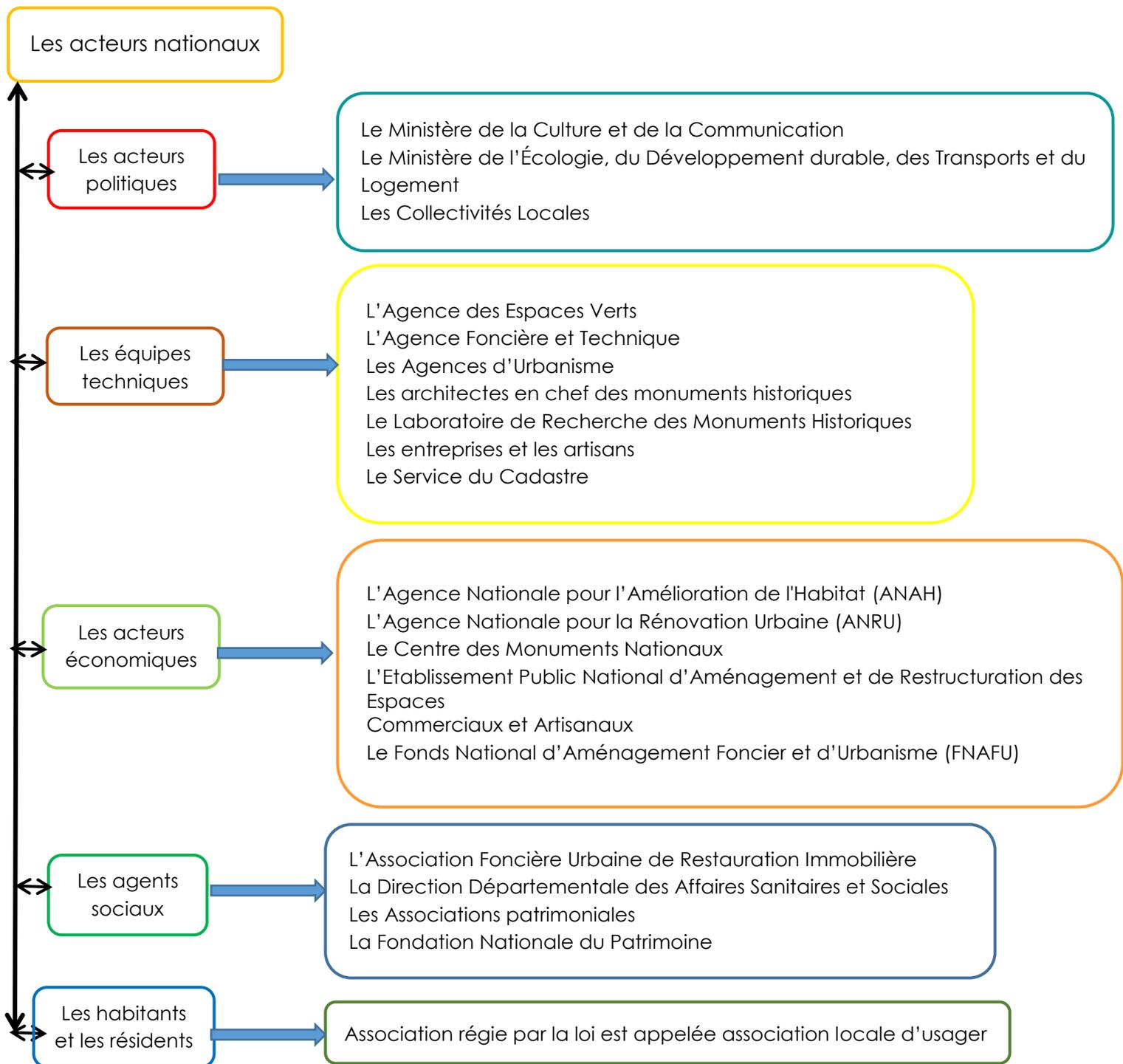


Figure 19 : les différents intervenants dans le système de gouvernance

Source : auteur

Conclusion

Poser la question en termes d'enrichissement dans l'esprit de G.Giovannoni peut être plus réaliste et productive. L'enrichissement implique sauvegarde, valorisation et production dans des perspectives économique et touristique durables. Le projet doit avoir un impact sur la dynamique des différents secteurs du territoire ciblé, l'authenticité doit être conservée en laissant visibles les interventions et en préservant de façon substantielle le caractère d'origine.

Les causes ne relèvent pas d'un atavisme propre aux algériens, mais la maigre expérience en matière d'intervention dans le sens du patrimoine urbain, et la législation du pays a fourni beaucoup d'efforts plusieurs lois pour sauvegarder son patrimoine.

Chaque génération a le besoin psychologique de laisser des traces dans l'histoire, le nouveau patrimoine devrait au moins composer les pertes inévitables.

Au vue de notre recherche bibliographique nous affirmons qu'actuellement une stratégie d'intervention sur le patrimoine doit être globale et enrichissante.

Chapitre II : l'étude du territoire d'intervention

« Une ville doit être bâtie de façon à donner à ses habitants la sécurité et le bonheur »

Aristote

Introduction

Sans ce patrimoine il n'y a pas d'existence, il détermine dans une certaine mesure la qualité du présent. En effet un des aspects de la qualité de la vie.

Pour mieux comprendre ce phénomène il est indispensable de voir l'état dans une ville algérienne, laquelle souffre d'une décadence de son paysage urbain.

La ville de Tlemcen est parfaite pour développer ce problème plus précisément le centre historique de l'agglomération.

A travers ce chapitre, nous allons agir à un enchaînement des lectures analytiques du chef-lieu Tlemcen pour ensuite, à la lumière de ces informations, nous serons conduites pour choisir les thématiques dans l'objectif de comparaison et d'enseignement.

Pour cela nous allons élaborer une approche systémique :

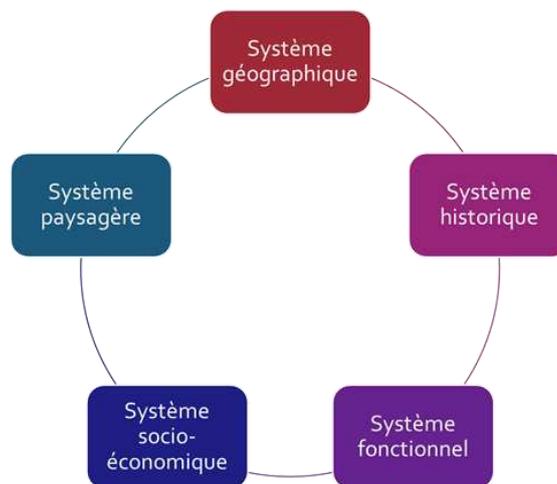


Figure 20 : Modélisation de l'approche systémique
Source : auteurs

1. Système géographique :

Situé à 800m d'altitude dans l'extrême Nord - Ouest du pays, Tlemcen grâce à sa richesse naturelle, son climat due, et par son hydrographie généreuse, elle fut un lieu d'habitat idéal et d'échanges actifs. La ville de Tlemcen capitale de la Wilaya, elle est distante de 63 kilomètres de la frontière marocaine de 140 km de la ville d'Oran et de 40 km de la mer Méditerranée. Par rapport au groupement, le centre ancien de Tlemcen occupe l'étage qui domine les sites de Sidi Othmane, Sidi Saïd, Sidi El Haloui.



Figure21 : Tlemcen dans le territoire algérien
source : www.viamichelin.fr

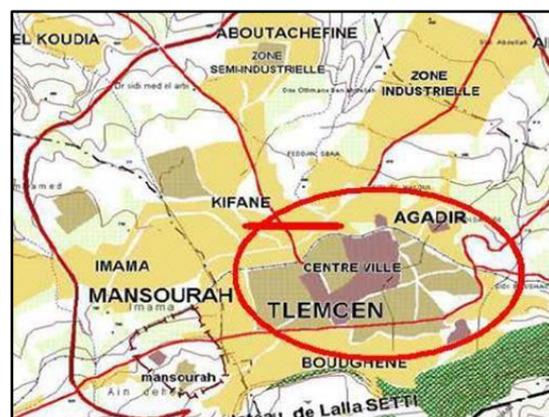


Figure 22 : Situation du centre-ville par rapport au groupement
Source : ANAT

2. Système historique (voir annexe 1)

2.1 Période préhistoire

L'histoire de Tlemcen remonte à la préhistoire, qui a été caractérisée par l'existence de grottes sous forme d'habitat troglodyte à Mouillah, lac Karar, Ouzidane, Kalàa⁶⁴, situées à quelques kilomètres de Tlemcen.

2.2 Période des Romains (201 à 235 après J.-C.)

À partir de l'époque romaine, Tlemcen commence à prendre sa première figure urbaine, sous le nom de « POMARIA » qui signifie « vergers »⁶⁵. POMARIA était une ville militaire à l'époque d'Alexandre Sévère (troisième siècle), avait sa propre organisation politique. Elle fut située au même emplacement qu'Agadir. L'essai de restitution par J. Canal⁶⁶ montre que le *décumanus* traverse la ville sur l'emplacement actuel de la rue principale d'Agadir.

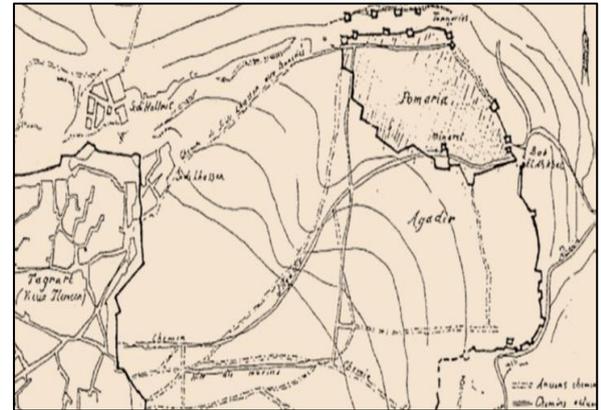


Figure 23 : Essai de restitution Pomaria
Source : KASSAB BABA-AHMED T, op cit, p160.

2.3 Période des Idrissides (670 à 1078)

Sur le même site de POMARIA, délimité au nord par une falaise servant de rempart naturel, « Agadir » dans l'origine est berbère signifiant « murailles » ou « rempart ».

Agadir à cette époque se développait suivant un axe Est/Ouest appelé chemin du minaret. Elle est entourée d'un rempart qui est percé de cinq portes réparties sur les faces Ouest, Est et Sud. Le Nord en est dépourvu à cause de l'escarpement de la plaine⁶⁷. Idris Ibn Abdallah le fondateur de la ville de Fez, il a conquis plusieurs régions dont la ville de Tlemcen où il a édifié la grande mosquée d'Agadir qu'elle était rasée par les Français, dont le minaret continue à exister aujourd'hui. Agadir fut désertée petit à petit et définitivement ruinée avec la domination turque.

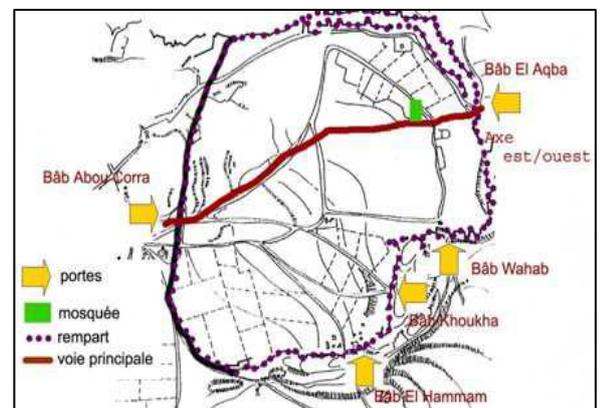


Figure 24 : Essai de restitution d'Agadir (remparts et portes)
Source : KASSAB BABA-AHMED T, op cit, p166

⁶⁴ KASSAB BABA-AHMED T., Antagonisme entre espaces historiques et développement urbain, Cas de Tlemcen, thèse de Doctorat, EPAU, Alger 2007, p156.

⁶⁵ KASSAB BABA AHMED T, op cit, p158.

⁶⁶ Piessé (L.), Canal (J.), Les villes de l'Algérie. – Tlemcen.

⁶⁷ HAMMA Walid, Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils Le cas de la ville historique de Tlemcen, thèse de magister, UABB, Tlemcen 2011, p 152.

2.4 Période des Almoravides (1079 à 1147)

Après le siège d'Agadir, les almoravides sont s'installer dans un camp à l'ouest de la ville sur un plateau plus élevé. Agadir avait connu un dédoublement par Tagrart signifiait « station » ou « campement »⁶⁸. Les almoravides construisent une muraille qui fit des deux villes une seule grande agglomération, ce dédoublement permit de se protéger naturellement sur la face nord, par la ville d'Agadir et ses rempart sur la face est.

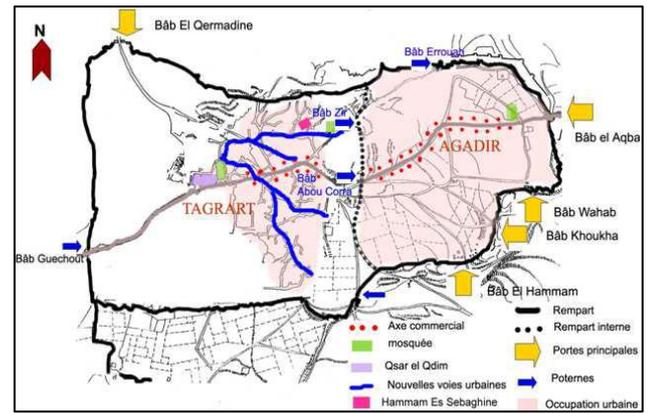


Figure 25 : Occupation urbaine, période Almoravide
Source : KASSAB BABA-AHMED T, ibid, p191

2.5 Période des Almohades (1147 à 1236)

Après la chute des Almoravides, le roi berbère Abd el Mumin El Masmoudi s'empara de la ville. Tlemcen, de par son rôle stratégique, devient un chef-lieu de province. Les Almohades fortifient Tagrart et Agadir, édifient des châteaux, de grandes maisons, des palais et de solides remparts, des foundouks. À cette époque, Tlemcen est un pôle commercial de premier plan et la capitale du Maghreb central.

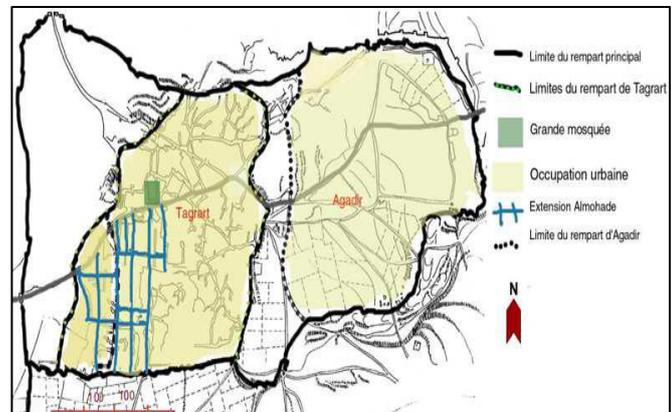


Figure 26 : Occupation et trame urbaine almohade
Source : KASSAB BABA-AHMED T, ibid, p210

2.6 Période des Zianides (1236 à 1517)

Durant l'occupation des Zianides, la ville dota les deux villes mitoyennes (Tagrart et Agadir) sous le nom de « tilimsan » du berbère signifier « sources »⁶⁹. Dans cette époque Tlemcen était la capitale du royaume zianide, elle garda sa même organisation interne. Les deux noyaux d'Agadir et de Tagrart devenant des quartiers de la ville dans une seule enceinte, les rempart ont été donc renforcé. La division de la ville en quartiers permettait d'héberger des groupes culturels différents (chrétiens, juifs, musulmans), les chrétiens occupent un quartier d'Agadir, alors que la communauté juive était installait non loin du « Méchouar »⁷⁰.

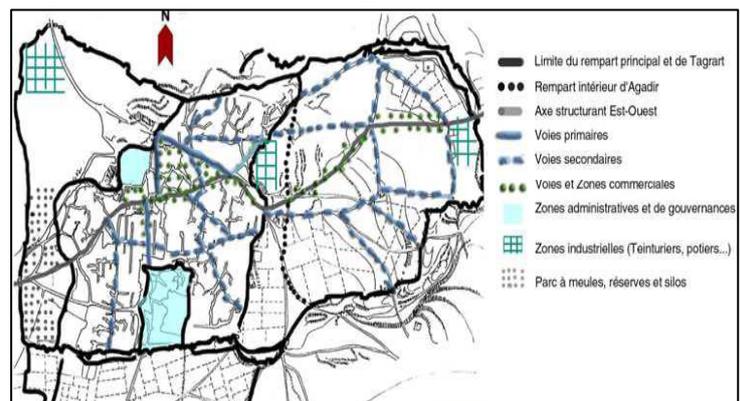


Figure 27 : Occupation urbaine zianide
Source : KASSAB BABA-AHMED T, ibid, p245

Tlemcen connaît à cette époque, deux grandes extensions qui ont été faites durant le règne de deux rois. La première (entre 1236 et 1281 et sous le règne de

⁶⁸ KASSAB BABA AHMED T, op cit, p174.

⁶⁹ KASSAB BABA AHMED T, op cit, p216

⁷⁰ KASSAB BABA AHMED T, op cit, p235

Yaghmoracen) était vers le Sud Est où il y a eu la création d'une cité résidentielle accueillant les andalous Et la deuxième (entre 1307 et 1317 et sous le règne d'Abou Moussa Hamou 1er 432) était vers l'Ouest et le Sud-Ouest.

2.7 Périodes Mérinides (1299 -1358)

« Issue de la même tribu que les Zianides, les Mérinides devinrent maîtres du Maghreb extrême et du Maroc du Nord en 1248. Voulant reconquérir le Grand Maghreb des Almohades, ils menèrent plusieurs expéditions contre les Hafsides et les Zianides»⁷¹. Les Mérinides ont assiégé Tlemcen deux fois, le premier siège était entre 1299 et 1307 par Abou Yakoub. Il dura 8 ans où les Mérinides fondèrent le complexe de Sidi Boumediène et El Mansourah (ville nouvelle pour abriter les assiégeants avec ses palais, ses caravansérails et sa mosquée)⁷². Le deuxième siège était entre 1336 et 1358 par Abou Elhassen où les Mérinides ont construit le quartier de Sidi El Halloui, en 1353 avec sa mosquée.

2.8 Période Ottomane (1517 -1833)

Sous le pouvoir turc en 1517, Tlemcen ne de certaines restaurations de mosquée (celle de Sidi Brahim et le mausolée de Sidi Boumediene). La ville de Tlemcen se limitant au noyau de Tagrart et connaît une organisation spatiale où « les hadars occupaient les anciens tissus de Tagrart (la partie Nord-Est), les juifs occupaient toujours le même quartier central, quant aux Kou-loughlis, ils se sont installés autour du Mé-chouare et au sud-ouest»⁷³.

bénéficia d'aucun nouvel édifice mais



Figure 28 : Occupation urbaine à l'époque ottomane
Source : KASSAB BABA-AHMED T, ibid, p245

2.9 Occupation française (1833-1962)

En 1844, l'administration coloniale a pris la décision de transformer la ville de Tlemcen en une ville européenne « le projet d'alignements de la ville». Ce dernier constitue un état cadastral détaillé de ce qu'était la médina avant toute intervention urbanistique coloniale et indique aussi la projection des élargissements, des alignements ainsi que l'ouverture de certaines places et les percements (la destruction des ilots entiers de la médina et de monuments telle que medersa techfinia, la place des caravanes, la place du fondouk...).

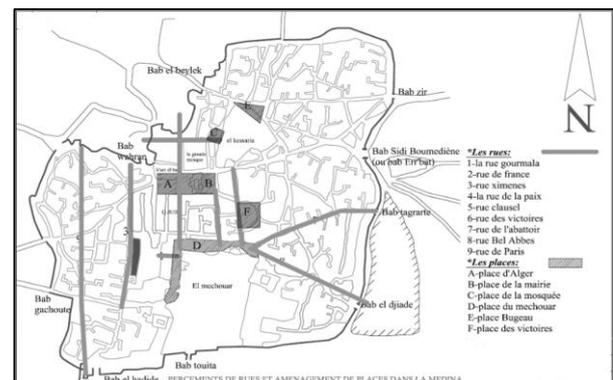


Figure 29 : Percements de 1845
Source : HAMMA W, op cit, p160

⁷¹ KASSAB BABA AHMED T, op cit, P 283

⁷² BOUALI S.A, Les deux grands sièges de Tlemcen dans l'histoire et la légende, p 43.

⁷³ KASSAB BABA AHMED T, op cit, P309.

En 1860, un nouveau plan d'aménagement de Tlemcen a été finalisé. Il était Orthogonal et commandé par un grand axe générateur Est –Ouest (Boulevard National), caractérisé par la présence des principaux édifices publics (banque, sous-préfecture, poste, église ...etc.).

A partir de 1900, la ville de Tlemcen prenait la disposition d'une ville Européenne, et des implantations des édifices socio culturels telles que les écoles, les collèges, et les Lycées. Les services d'urbanisme français ont dressé un plan qui prévoyait des extensions en extra-muros avec la construction des quartiers européens tels que le quartier de la gare et Riat El Hammar à l'Est, Bel Air et Beau Séjour à l'Ouest, El Kalaâ et Sidi Chaker au Sud.

2.10 Période postindépendance

Après l'indépendance et jusqu'à 1971, la ville historique de Tlemcen a connu des migrations de la population originaire de la médina vers les logements européens vides, laissant la médina à l'abandon ce qui a engendré la dégradation du cadre bâti.

A partir des années 70 et jusqu'à la fin des années 80, il y a eu l'apparition des PUD (plan d'urbanisme directeur) de 1971 et de 1978 qui prévoyaient des extensions en extra-muros par la création des zones d'habitations urbaines nouvelles (ZHUN) d'Imama et de Kiffane et du quartier de Birouana⁷⁴. Cette période a connu le changement de fonction des bâtiments coloniaux et la construction à l'intérieur du noyau historique de plusieurs équipements qui sont : la maison de culture, la sureté urbaine, la direction de l'urbanisme et de la construction, les pavillons d'El Mechouar, où les services d'urbanisme ont densifié la ville en occupant les parcelles vides laissées par les Français.

Dès le début des années 90, des nouveaux instruments d'urbanisme ont vu le jour, il s'agit du plan directeur d'aménagement urbain (P.D.A.U) et le plan d'occupation du sol (P.O.S). De nombreuses transformations, démolitions totales, remodelage de façades et reconstructions ont touché la ville historique de Tlemcen pour des motifs économiques ou de confort ce qui ont accéléré la perte de son patrimoine architectural⁷⁵.

⁷⁴ : HAMMA W, op cit, p159.

⁷⁵ : ibid

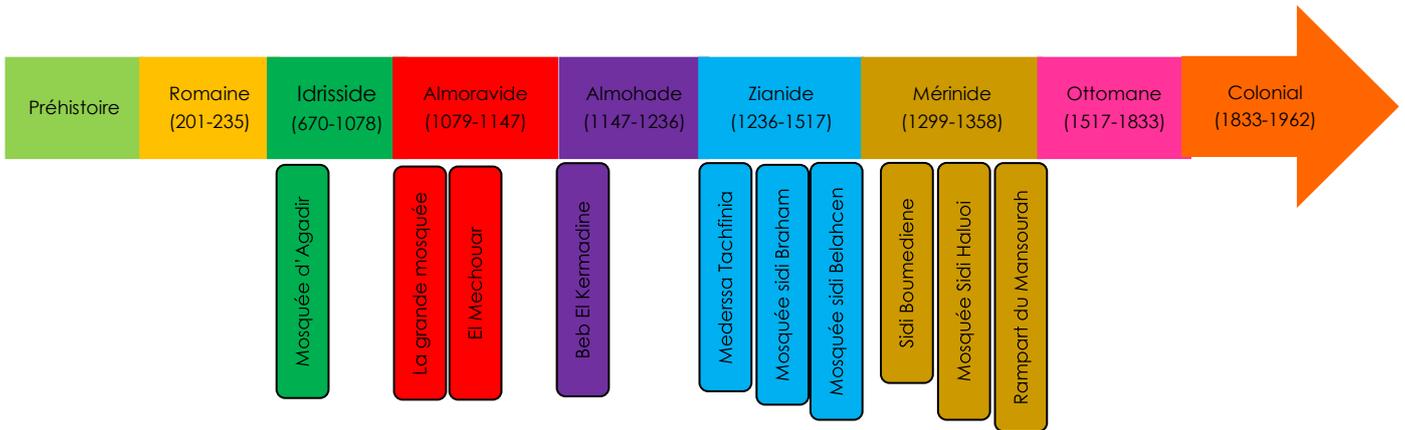


Figure 30 : schéma chronologique des monuments historiques de Tlemcen
Source : auteurs

3. Les médinas au Maghreb

L'expansion de l'islam a donné lieu à de nouvelles agglomérations apparues sous le nom de Médina. Elle présente le schéma d'un tissu compact, organisé autour d'un centre économique, religieux auxquelles se greffent des quartiers d'habitations. C'est un schéma constitué de parcours hiérarchisés allons du public au privé⁷⁶.

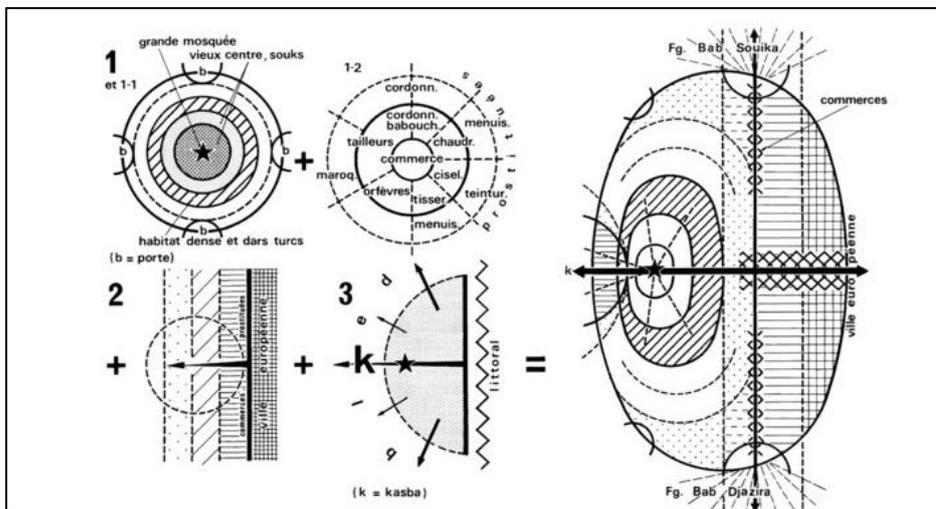


Figure 31 : Schéma spatial de la médina de Tunis
Source : l'espace géographique

La ville musulmane était un modèle, un système harmonieux avant l'exploitation urbaine et la poussée anarchique des villes.⁷⁷

⁷⁶ Analyse urbaine du noyau historique du Tlemcen UABB Tlemcen, p18

⁷⁷ Modèles et schémas spatiaux de la médina de Tunis par Roger. Brunet, article de la revue « L'espace géographique » page 44.

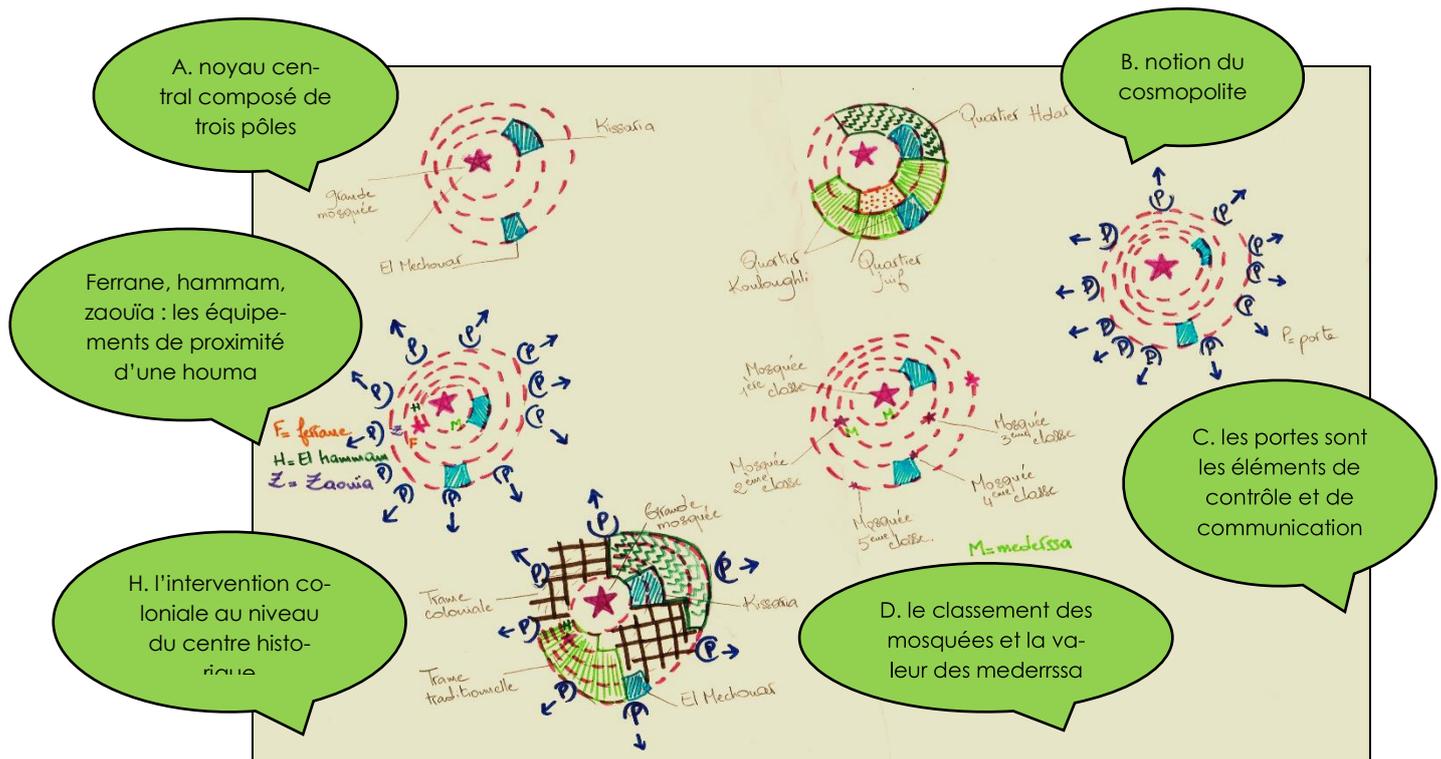


Figure 32 : modèle d'organisation spatiale de la médina de Tlemcen
Source : auteurs

3.1 Modèle d'organisation spatiale du centre historique de Tlemcen

La médina de Tlemcen a connu des transformations au niveau de ses formes urbaines à travers le temps :

- La médina a subi un modèle d'organisation de l'espace suivant une forme radioconcentrique, cette structure morphologique se matérialise par l'existence d'un noyau central composé de trois pôles économiques « **EL SOUK** », militaires « **EL MECHOUAR** », et religieux « **LA GRANDE MOSQUEE** ».
- La ville était la capitale du Maghreb, c'était un pôle attractif pour les étrangers venant pour raisons d'échange commerciales et culturelles ce qui explique la cohabitation et la coopération d'une population cosmopolite.
- Les remparts constituent la limite de la médina et les portes sont les éléments de contrôle et de communication entre l'intérieur et l'extérieur de la ville.
- Les mosquées étaient divisées en classe suivant l'importance par rapport aux fonds dont elles bénéficiaient. Aussi les mederssa étaient une école des sciences religieuses et maison d'hébergement des étudiants.
- Le four traditionnel (ferrane) assure la cuisson quotidienne du pain de l'ensemble des familles résidentes à la Houma.
- Le bain (El hammam) sert également de salle de bain publiques, ils sont aussi un lieu de rencontre important pour les femmes.
- La zaouïa un bâtiment où le cheikh Soufi reçoit sa conférence.
- Dans les pays du Maghreb, l'occupation française a eu un impact différent d'un pays à l'autre, elle apparut sous forme de protectorat au Maroc et Tunis et sous forme de colonisation en Algérie (implantation militaire).

4. Système socio-économique (voir annexe 2)

L'analyse des données démographiques constitue un élément fondamental qui nous permet de renseigner sur la répartition de la population, et de saisir les évolutions passées et les mutations qu'a subi l'agglomération, pour mieux cerner les tendances d'évolutions futures (perspectives).

La répartition spatiale de la population affiche **une différence apparente**. Selon le PDAU, les phénomènes démographiques les plus importants, se sont produits au niveau de la médina : **flux migratoires vers les nouvelles zones d'urbanisations**. Ceci, est aperçu à travers **la diminution** constante du **taux d'accroissement**. L'examen de l'évolution de la population par commune, révèle des taux d'accroissement différenciés. La commune de Tlemcen a enregistré le taux d'accroissement le plus faible au niveau du groupement de l'ordre de 1,21 % dans 10ans. **Le recul de la population** de la Médina peut s'expliquer par :

- **La faible capacité d'accueil et parc logement limité** qui a atteint un niveau de vieillissement important
- La fonction résidentielle cède la place à **l'activité commerciale** et de services plus particulièrement le long des principales voies.

Cette « redistribution » de la population s'est faite au profit des nouvelles zones d'urbanisations (Birouana – Kiffane – Imama- champ de tir) le motif, étant la recherche d'un habitat pourvu de certaines commodités et de confort en plus de la déconcentration de la cellule familiale élargie.⁷⁸

Cette répartition spatiale a eu des **conséquences** sur **La production artisanale** et les échanges qui étaient exercés à travers les espaces de la Médina et sa « Quissariya ». **Le déclin de l'activité artisanale** a eu un impact direct sur **la dégradation du cadre bâti** de la médina. Les facteurs qui sont à l'origine de ce déclin sont multiple dont les plus importants sont les effets du colonialisme et **l'essor d'industrialisation** des années 1970 (zone industriel de Chetouan et le zone semi-industriel à Abou Tachafine).

4.1 Synthèse

Afin d'analyser **le système socio-économique** de l'agglomération de Tlemcen, nous avons conclu des forces et des faiblesses concernons la relation socio-économique du centre ancien avec le reste de l'aire urbaine. La ville de Tlemcen est caractérisé par sa richesse historique et artistique, ce qui est une opportunité pour la ville en cas de valorisation du son patrimoine et la revitalisation des activités artisanales. Nous avons aussi retiré **le problème de flux migratoire**, du centre historique vers les nouvelles zones d'urbanisation, ce qui va créer **une concentration** des habitants dans ses zones et **accélérer la dégradation** du cadre bâti dans la médina.

5. Système fonctionnelle (voir annexe 3)

Sur le plan spatial, l'aménagement des zones urbaines (médina, ville coloniale, nouvelles extensions) n'est pas réalisé d'une manière cohérente. Ce qui crée **des**

⁷⁸ Etude de Révision Du Plan Directeur d'Aménagement Et d'Urbanisme, groupement de Tlemcen, 2007

déséquilibres inter quartiers et un **dysfonctionnement du groupement**. La répartition de différentes fonctions dans l'agglomération fait apparait : une hiérarchisation des équipements **déséquilibrée**, une couverture sanitaire satisfaisante mais une structure hospitalière **inadaptée**, des équipements socio- culturels et sportifs **insuffisants**, des infrastructures globalement insuffisantes, et **un réseau viaire inachevé**.

A cet effet, la médian devient l'objet de plusieurs **mutations** et **transformation** qui le plus souvent se font à **la perte de son identité** et de son originalité (transformation non adapté du cadre bâti, poche de sous-emploi, population à faibles revenus, disparition des métiers), ses transformation affectant sa **fonction, structure** et **forme** et pose par conséquent le problème de son **dysfonctionnement par rapport au reste de l'agglomération**.

5.1 Synthèse

L'étude du **système fonctionnelle** de l'agglomération, nous a donné une idée plus claire sur la relation fonctionnelle du centre ancien par rapport à l'aire urbaine de Tlemcen. la présence du pôle universitaire et les deux zones industrielles présentent des offres d'emplois et participent à **la croissance économique** qui va contribuer au **développement de l'agglomération** vers une aire métropolitaine.

De l'autre côté, les extasions urbaines matérialisé que par des logements, et **la rupture urbaine** entre le centre ancien et les nouvelles zones d'urbanisation, aussi le **manque** en matière **d'infrastructure de liaisons** conduira un **dysfonctionnement et un déséquilibre structurelle et ponctuelle**, et **le desserrement du centre ancien**. Ces extensions affectent les espaces périurbain agricole peut causer, au moyen terme, des **problèmes environnementales**.

Les instruments d'aménagement et d'urbanisme ont défini certains problèmes du centre historique



Figure 33 : Problèmes du centre historique
Sources : PDAU, POS, PPSMVSS

6. Les principaux dysfonctionnements urbains dans la médina de Tlemcen

Nous allons élaborer les différents problèmes du centre ancien de Tlemcen selon leurs types :

A. Fonctionnels

- rupture urbaine entre le centre historique et la nouvelle périphérie.
- un dysfonctionnement et un déséquilibre structurel et ponctuel.
- Absence des équipements de proximité.

B. Infrastructure et mobilité

- manque en matière d'infrastructure de liaisons.
- stationnement non structuré engendre des embouteillages.
- le desserrement du centre ancien.

C. Socio-économiques

- Le flux migratoire, du centre historique vers les nouvelles zones d'urbanisation.
- Problèmes de L'insécurité dans certains quartiers.
- Le déclin des activités artisanales.
- Absence des fonctions d'attractivité touristique.
- Un potentiel non exploité et marginalisation des monuments historiques.

D. Urbains

- la dégradation du cadre bâti dans la médina.
- Un patrimoine urbain non valorisé (les interventions ponctuelles touchent uniquement les monuments : la grande mosquée, le palais el méchouar, la mosquée de Bâb zir, Bâb el karmadin).

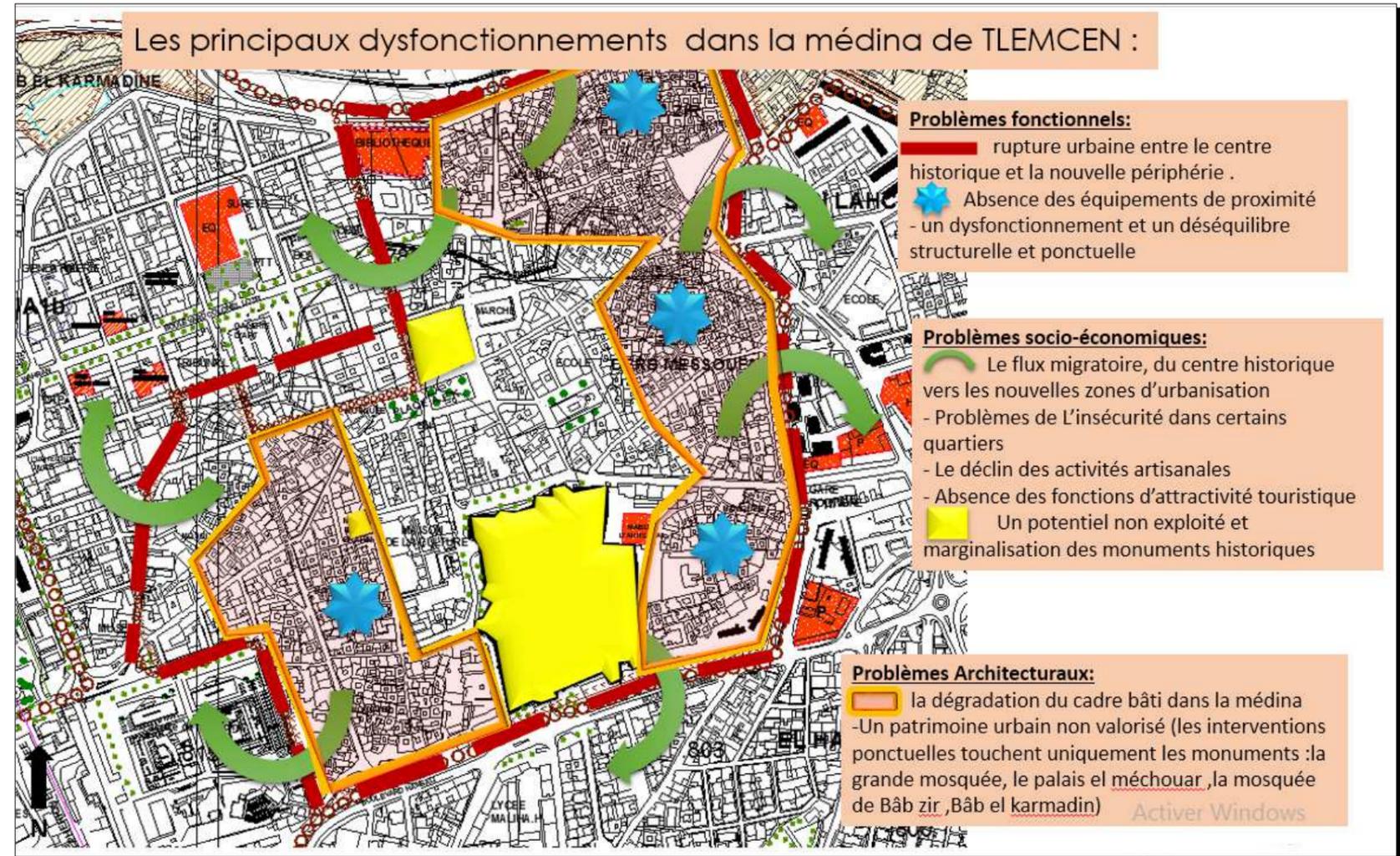


Figure 34 : Les principaux dysfonctionnements urbains dans la médina de Tlemcen Sources : auteurs

Synthèse

Généralement le centre ancien est le moteur économique d'une agglomération par sa valeur qui représente le facteur principale d'attractivité par ses activités artisanales et son patrimoine culturel, architectural, et artistique. Chose qu'on ne trouve pas au centre historique de Tlemcen qui est marginalisé et délaissé ce qui a créé un dysfonctionnement par rapport à l'air urbaine.

7. Diagnostic urbain du fragment

L'analyse suivante heurtera le fragment d'étude à travers plusieurs cartes dans le but de cerner la problématique du patrimoine urbain

7.1 comment on est arrivé au périmètre d'intervention choisi ?

Dans le premier temps on souhaitait travailler sur l'église Saint Michel et ses alentours qui sont un patrimoine colonial marginalisé, ensuite on s'est déplacé vers sidi brahem et ses abords à cause les tissus greffés présentés (la notion de cosmopolite) que seul Tlemcen a eu dans le monde entier.

En deuxième temps on a commencé à chercher des assiettes foncières pour qu'on puisse intégrer notre futur projet jusqu'on est arrivé la friche (ancien quartier juif).



Figure 35 : limite du périmètre d'intervention
Source : Google Earth et PDAU

7.2 Délimitation du fragment d'étude

Le fragment d'étude retenu se situe au cœur du centre historique de Tlemcen il est limité :

Au nord : la rue de la paix.

Au sud : boulevard HAMSILI et la rue HAMZAOUI Mounir.

A l'est : rue capitaine EL AZHARI et les murailles de la citadelle Mechouar.

A l'ouest : avenue Dr DAMERDJI et la rue Ibn KHAMIS.

7.3 Lecture et analyse du fragment

A ce stade, nous présentons une série de cartes, tirées du dossier graphique du PPSMVSS sur lesquelles nous baserons notre analyse. C'est dans le but d'acquérir une connaissance suffisante sur notre zone d'étude pour en comprendre la logique globale et ainsi ressortir les problématiques qui l'affectent.

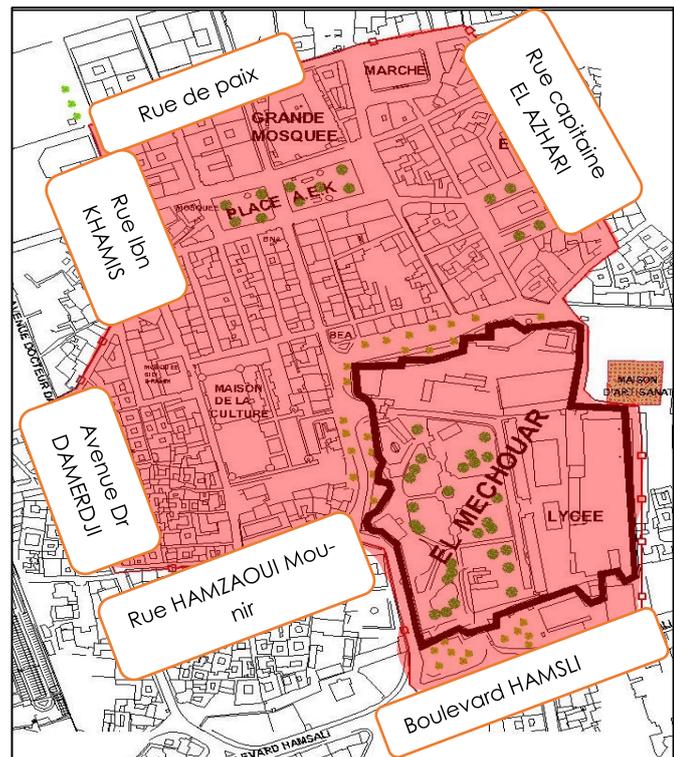


Figure 36 : délimitations du fragment d'étude
Source : auteurs

7.3.1 Etat du bâti (voir annexe 4)

Cette carte fait l'inventaire de chaque parcelle, suivant son état de dégradation du bon état à la parcelle en très mauvais état. Elle constate aussi les parcelles vides ou bien qui sont aux cours des travaux, ainsi que les bâtis fermés.

Nous remarquons que les différents tissus présentés dans notre secteur (tissu arabo musulman, tissu colonial, tissu juif) souffrent d'une **dégradation** due aux infiltrations des eaux souterraines qui accélèrent l'**état d'insalubrité** et l'**écroulement** de certaines maisons ce qui implique une **défaillance** qui se manifeste (fissuration, fléchissement, gonflement...). Des structures partielles ou entières ont disparu souvent par faute de soin et moyens (ferrane disparus, mosquée disparues). Le patrimoine architectural du secteur perd **progressivement** sa valeur et ses caractéristiques architecturales.

7.3.2 Topologie des constructions (voir annexe 5)

Nous constatons que la partie résidentielle du secteur étudié se caractérise par la dominance des constructions de **type traditionnelles**, ces constructions sont entrecoupés d'un **type colonial** ceci en raison des opérations de restructuration qu'a subi la médina pendant la colonisation.

7.3.3 Equipement (voir annexe 6)

Cette carte illustre la **distribution** de tous les types d'activités existantes ou on observe que les différents équipements (administratifs, service,...) se situent dans le centre de la médina.

Le **dépeuplement** empêche le secteur d'être un espace attractif par la **diversité** de son activité commerciale représenté par ses rues marchande.

7.3.4 Gabarits des constructions (voir annexe 7)

Nous remarquons sur la carte une dominance des bâtis avec un gabarit de R+1 et R+2 dans notre fragment. Pour le reste des constructions, les gabarits s'étalent du RDC au R+6 ces derniers sont essentiellement des constructions coloniales.

7.3.5 Type des flux et accessibilité (voir annexe 8)

Nous constatons que malgré notre secteur se caractérise par une **diversité** de flux mécaniques, le système présente des **problèmes de circulation**, de transport ainsi que de stationnement assez important et cela due à l'**étroitesse** du système viaire. Le flux piéton est concentré plus vers l'intérieur des tissus traditionnels.

7.3.6 Valeurs patrimoniales (voir annexe 9)

Cette carte nous donne un aperçu sur les **structures de permanences** et les **éléments signifiants** présentés dans notre secteur. Nous remarquons une richesse de diversité des éléments datent de différents époques qui permettent l'**identification** et le **repère**, en revanche nous constatons une **disparition** de plusieurs éléments par les opérations de restructuration françaises (zaouïa, mosquée, ferrane, ksar...).

7.3.7 Evolution démographique (voir annexe 10)

D'après la source d'information nous constatons que ces zones du secteur sont touchées par le **départ de la population**, plus particulièrement les zones **insalubres** ou le phénomène de **dégradation** du cadre bâti est plus important. En effet, ces zones n'ont connu aucunes des opérations de **rénovation** et de **confortement** du bâti.

7.3.8 Analyse pittoresque

La séquence visuelle est une approche d'analyse de la perception visuelle des espaces urbains, axée sur la reconstruction, par le dessin, la photographie ou la vidéo, de la succession d'images qui se dévoilent à l'observateur qui se déplace dans la ville.

On introduit l'approche pittoresque dans le projet urbain comme vertus thérapeutiques pour corriger le mal social provoqués par : l'enlaidissement des villes et l'uniformisation du paysage urbain.

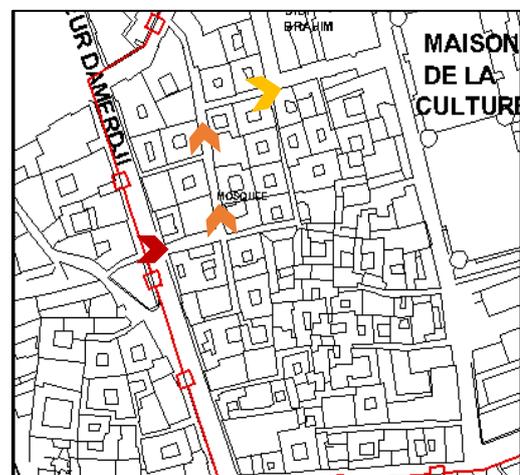


Figure 37 : point de départ de l'analyse
Source : auteurs

Le point de départ de cette analyse s'engage de la rue BOUABDELLAH qui change de dénivelé par rapport à la rue Dr. DEMERDJI grâce à des marches étroites. La rue s'étrécit pour devenir piétonne et au lieu du revêtement « moderne » de la rue en amont, celle-ci est pavée.



Figure 38 : prise de vue N°1 depuis la rue BOUABDELLAH
Source : auteurs



Figure 39 : prise de vue N°2 depuis la rue BOUABDELLAH
Source : auteurs

Tout le long de la ruelle nous constatons que les maisons ont la caractéristique d'un mur aveugle (maison traditionnelle), sauf quelques maisons d'un style colonial. La



Figure 40 : prise de vue N°3 vers la mosquée Sidi Brahem Source : auteurs

fonction commerciale est absente nous avons croisé juste deux boutiques de tissage « Mens-soudj », nous terminons à marcher et les caractéristiques sont les mêmes jusqu'à la mosquée de Sidi Brahem où le tissu se change le revêtement devient moderne, la voie s'élargit afin d'accueillir les véhicules, à ce point on distingue un effet de surprise

qui est le changement du tissu traditionnel vers un tissu colonial sans avoir aucune rupture entre les deux entités.



Figure 41 : prise de vue N°4 à côté la mosquée Sidi Brahem Source : auteurs

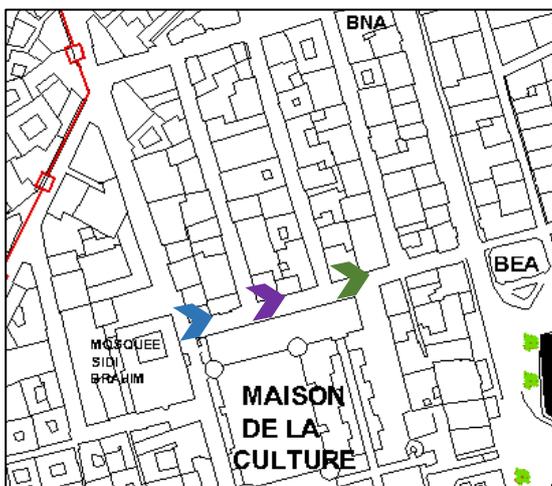


Figure 42 : le passage d'un tissu arabo musulman vers un tissu colonial Source : auteurs

En passant par la maison de la culture et nous interrompons notre circuit qui nous a dirigés vers l'ancien quartier juif, en constatant toujours l'étroitesse des ruelles et cela revient à l'histoire sans la citer

bien sûr, mais le charme s'est changé par rapport au tissu traditionnel ; c'est des ruelles commerciales avec une nuisance sonore assez importante.

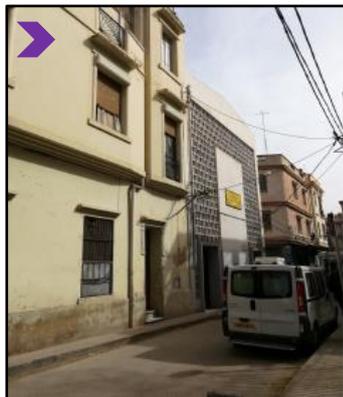


Figure 43 : prise de vue N°5 ancien quartier juif Source : auteurs



Figure 44 : prise de vue N°6 (ancien quartier juif) Source : auteurs



Figure 45 : prise de vue N°7 (ancien quartier juif) Source : auteurs

Ensuite nous engageons le point d'accès au site d'intervention à travers le nœud qui est à côté de la BEA, une réalisation coloniale riche en décoration, elle atteint un gabarit de R+3.

La ruelle est structurée avec des constructions coloniales avec une dimension étroites, les rez-de chaussées sont réservés pour les commerces (parfumerie, pharmacie, pâtisseries...). A chaque pat tu reçois une sensation remplie d'ancienneté et de

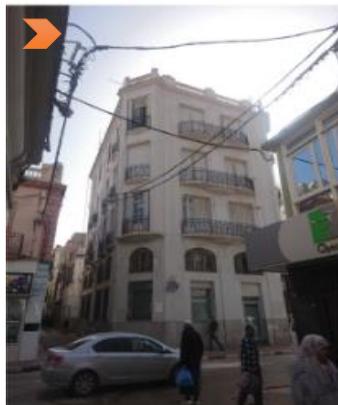


Figure 46 : prise de vue N°8 vers la BEA Source : auteurs



Figure 47 : direction vers le site d'intervention Source : auteurs



Figure 48 : prise de vue N°9 vers le site d'intervention Source : auteurs

fin de la première ruelle nous trouverons un bâtiment de R+5 qui a déchiré le tissu.

tendresse, nous croisons des vieilles d'hommes joyeux assis à côté de leurs magasins lisant des journaux, nous terminons nos marches nous observons des constructions massives qui se dégradent pourries, cette image nous a déformé complètement la vision, elles ont perdu leurs caché architectural et leur odeur.

Nous approchons de la



Figure 49 : prise de vue N°10 Source : auteurs

Nous changeons de ruelle en tournant à gauche, nous pouvons dire qu'on s'est déplacée d'un espace semi public vers un espace public, car cette ruelle est d'une caractéristique d'un flux commercial fort, nous n'avons pas pu sentir aucune sensation et cela dû aux bruits des activités, l'histoire de cette ruelle n'existe plus et c'est devenu un passage qui mène directement au marché.



Figure 50 : prise de vue N°11 Source : auteurs

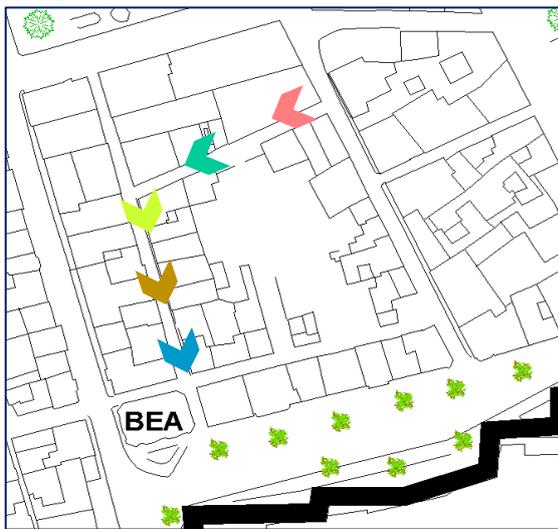


Figure 51 : prise de vue N°12 Source : auteurs

Ensuite nous changeons de direction et cette fois si nous y sommes derrière l'ancienne mairie, une défaillance totale de la voie et la majorité des constructions qui la structurent sont vétustés, il existe un bâti en RDC réalisé d'une manière anarchique pour lui injecter du commerce (fastfood, tailleurs, ...)



Figure 52 : prise de vue N°13 depuis la rue AIN KEBIRA Source : auteurs

A la fin la dernière ruelle qui nous a sensation assez spéciale remplie voie qui est active beaucoup plus avec une diversité de commerce la dégradation du cadre bâti et architectural est toujours présent



Figure 53 : prise de vue N°14 (ain kebira) Source : auteurs

fait revenir à une d'humour, c'est une que la précédente mais le problème de l'absence du cachet malheureusement.



Figure 54 : prise de vue N°15 (ain kebira) Source : auteurs



Figure 55 : prise de vue N°16 Source : auteurs

7.4 Synthèse du diagnostic urbain

A la lumière de cette analyse typo-morphologique du fragment et l'état de l'art, nous avons pu tirer les fragilités principales de notre fragment. La carte suivante présente la synthèse de ce diagnostic :

- A. Fonctionnels**
 - Absence des équipements de proximité.
 - la Médina est un simple passage avec la présence des placettes non aménagées.
- B. Infrastructure et mobilité**
 - les ruelles étroites → paralysé le réseau de communication qui converge vers le centre-ville.
 - stationnement non structuré (parking informel) engendre des embouteillages avec l'insuffisance de parking et garages.
- C. Socio-économiques**
 - Le déclin des activités artisanales.
- D. Urbains**
 - On constate l'absence de la notion de la façade urbaine et de continuité urbaine.
 - la dégradation du cadre bâti dans la médina.
 - L'absence des fonctions d'attractions même pour les équipements cultuels structurants ainsi que les problèmes d'insalubrité.
 - le non intercession de la médina dans le développement de la ville et la mauvaise articulation des quartiers au centre-ville.
 - La présence des friches urbaines (ruine des maisons) comme potentialités non utilisées.

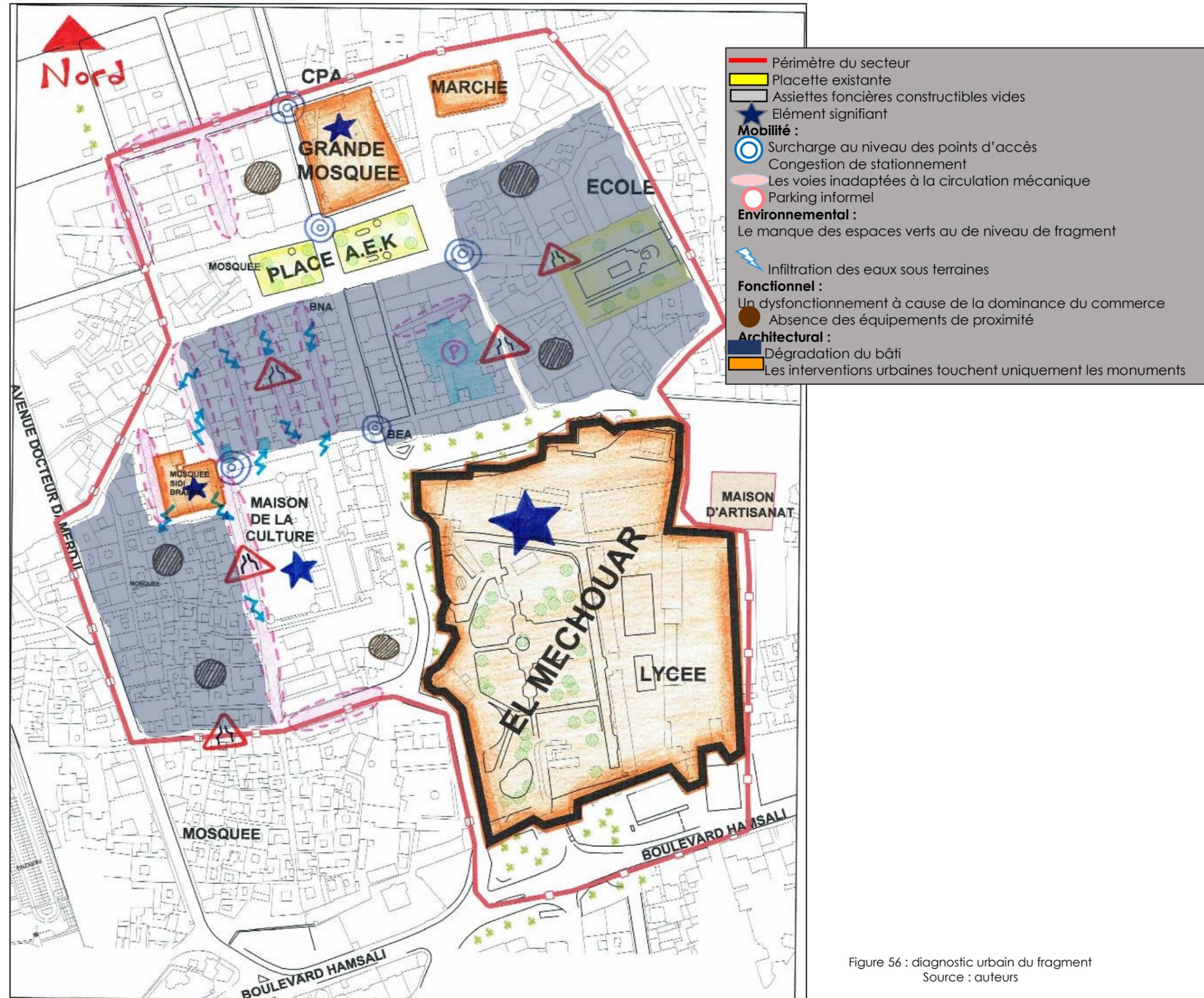


Figure 56 : diagnostic urbain du fragment
Source : auteurs

Synthèse

Ces problèmes du fragment sont presque les mêmes du notre historique dont notre stratégie vise la revitalisation du centre historique à partir de la revitalisation du fragment.

La médina de Tlemcen représente le centre en terme de noyau originel et reflète par sa pérennité, la plus forte expression de l'identité du lieu en tant qu'espace où sont concentrées, le plus de valeurs symboliques de l'histoire (mechouar, mosquées, zaouias). Cet espace se transforme à une allure rapide qui affecte à la fois fonctions, structures et formes posant à cet égard le problème de dysfonctionnement par rapport au reste de l'agglomération.

L'analyse historique et l'intérêt manifeste accordé par notre diagnostic à la Médina de Tlemcen montre que celle-ci malgré les phénomènes de dégradation de son cadre bâti représente un formidable patrimoine architectural et urbain à valoriser.

8. Approche thématique

Dans cette phase nous allons traiter des cas d'intervention sur des centres historiques qui présente la même problématique et objectif de notre cas d'étude. A la lumière de ces informations, nous pouvons être amenés à prendre les premières décisions de notre intervention, à savoir la stratégie d'intervention ainsi que le programme de base.

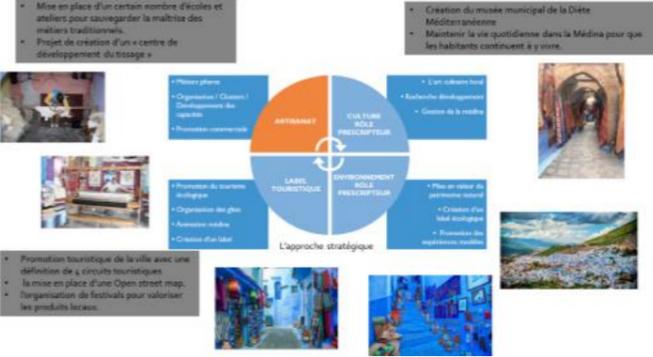
Exemples	Rénovation du centre historique d'Izmir vers une activité touristique	La Médina, une opportunité pour le développement local de Chefchaouen	Interventions pour la promotion économique et touristique dans le centre historique de Tripoli (Liban)
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - Le centre historique d'Izmir possède un patrimoine culturel diversifié. - La ville est devenue très cosmopolite avec un centre historique proche de la baie ce qui a provoqué des changements rapides. Aujourd'hui, la population quitte le quartier ancien à cause d'un mal-être provoqué par une concentration trop importante de monde. 	<p>Cette ville, située au nord-ouest du Maroc, en zone montagnueuse. Il s'agit d'une :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eco-Ville à vocation touristique • Ville touristique de montagne • Communauté symbolique de la Diète Méditerranéenne 	<ul style="list-style-type: none"> - Tripoli a été toujours un lieu de passage pour beaucoup de civilisations au cours de l'histoire dû à sa localisation géographique stratégique dans la Méditerranée. - Un grand ensemble de vestiges et monuments architecturaux témoignent de l'histoire de la ville. - La ville suit un plan lancé par le gouvernement du Liban en 2001 pour maintenir le patrimoine culturel et le développement urbain dans cinq villes du Liban, dont Tripoli, pour une qualité de vie meilleure.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Eviter le départ des populations du centre historique - Stopper les constructions illicites qui ont lieu à cause des migrations internes. - Valoriser les points d'attraction touristique avec différents projets. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir la vie quotidienne dans la Médina pour que les habitants - Mise en valeur du mode de vie et des produits locaux pour attirer le tourisme. - Valoriser l'artisanat, les produits agricoles, la gastronomie locale et travailler pour la dynamisation de la zone et pour développer un tourisme de qualité et non pas un tourisme de masse. - Eviter que la Médina devienne un musée de plein air à cause du tourisme, de la transformation et de la réhabilitation des maisons. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'objectif est de réhabiliter le tissu urbain historique en le rendant attractif pour le tourisme national et international - Mixité sociale et améliorer l'attractivité - Arrêtez la dégradation - Améliorer les conditions de vie 
Méthodologies	<ul style="list-style-type: none"> - La devise qui guide le gouvernement municipal est : « Izmir est une ville historique, mais pas uniquement pour le tourisme ». - Créer une compagnie privée pour l'investissement de processus de restauration et de nouvelles constructions pour renforcer l'identité de la ville. - Promouvoir le travail d'IZBAN, filiale du système de trains suburbains de la métropole. - Travailler entre les différents départements pour engager des politiques de développement collectives. 	<p>Un plan d'action en 4 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Préservation et valorisation du patrimoine Renforcement des capacités Sensibilisation et communication Gouvernance <ul style="list-style-type: none"> - Faire participer les habitants dans la mise en œuvre et la diffusion de la « Diète méditerranéenne » tel qu'une forme de vie locale. - Faire un diagnostic sur le secteur de l'artisanat et un plan stratégique. 	<p>La ville envisage des projets d'aménagement de l'espace public pour la dynamiser et la rendre plus intéressante pour les touristes mais également pour les citoyens avec plusieurs projets déjà réalisés, d'autres en cours et d'autres à venir.</p>
Actions	 <ul style="list-style-type: none"> - Rénovation des façades des bâtiments de l'ancien bazar Kemeralti sans modifier le caractère commercial de la zone. 	 <p>Préservation du patrimoine architectural avec la réhabilitation de l'ancienne Médina et la Mise en place d'une charte architecturale pour les façades, détails, portes et fenêtres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des souks et Restauration des façades et des espaces publics. - Réhabilitation des monuments (Hammam El-Nouri, Hammam Ezedin et Khan Al-Askar) et construction de trois nouveaux bâtiments pour reloger les familles du Khan Al-Askar. - Réhabilitation du site archéologique de la citadelle et du musée historique. - Création d'un espace public autour de la rivière Abou Ali avec une plateforme qui connecte les deux bords de la rivière sur laquelle sera installé un marché couvert. - Extension et réhabilitation du jardin de la mosquée Bortassi.

Tableau 01 : exemples thématiques de problématique urbaine
Source : auteurs

9. Stratégie d'intervention générale

9.1 Les scénarios d'intervention

D'après l'analyse urbaine effectuée et l'étude des exemples thématiques, nôtre intervention va évoluer selon trois axes

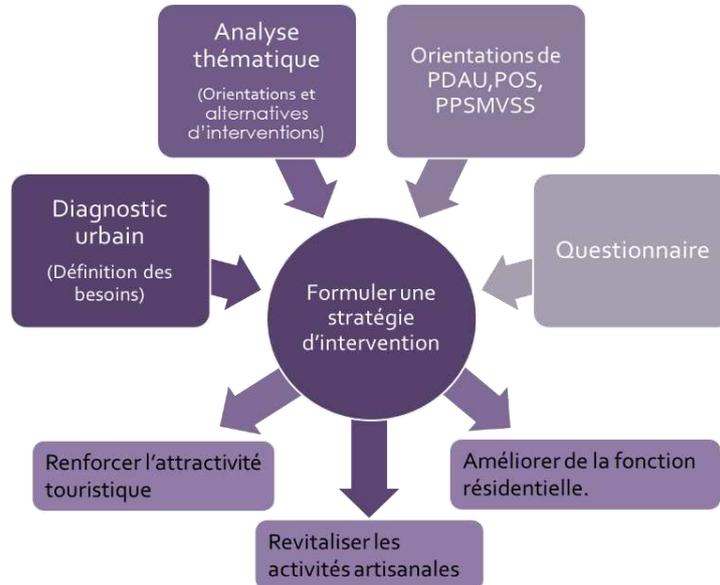
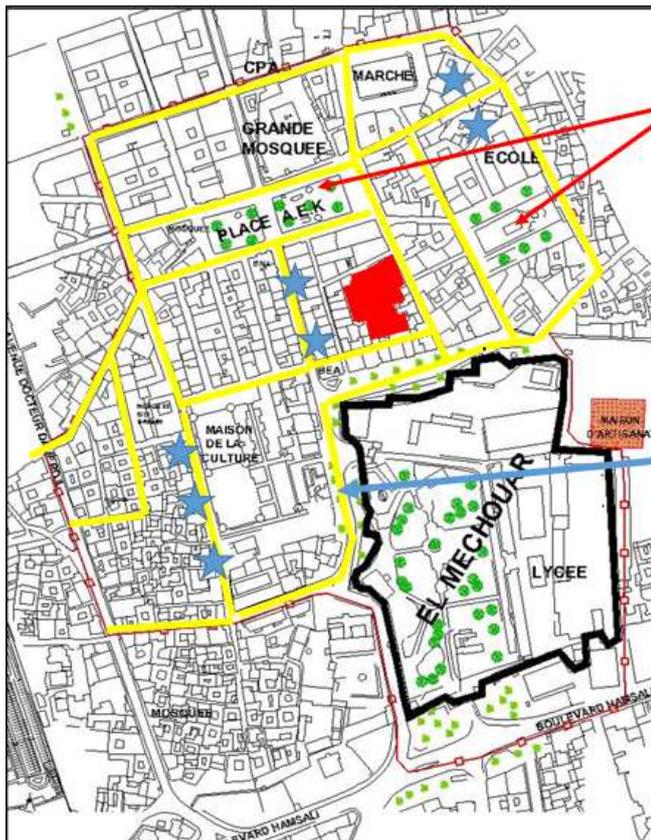


Figure 57 : processus d'intervention urbaine
Source : auteurs

Scénario 01 : Développement économique



Restructuration et réhabilitation des espaces publics

Préservation du patrimoine architectural avec la réhabilitation des façades

Développer l'attractivité touristique et la qualité de l'accueil touristique

Promotion touristique de la ville et la définition de circuits touristiques

Revitalisation des activités artisanales

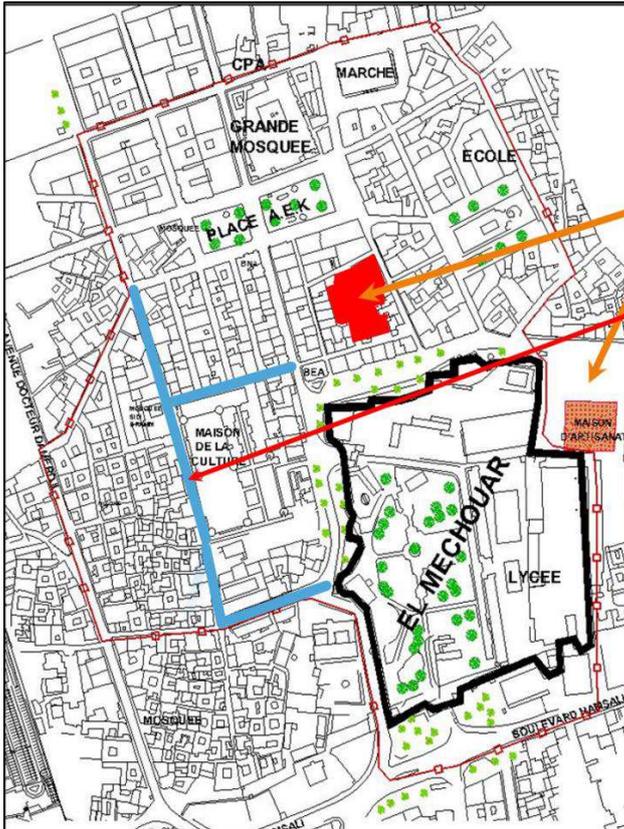
Réhabiliter les locaux commerciaux vacants



L'organisation des festivals pour la promotion et la valorisation des produits locaux

Figure 58 : scénario N°1 de la stratégie d'intervention
Source : auteurs

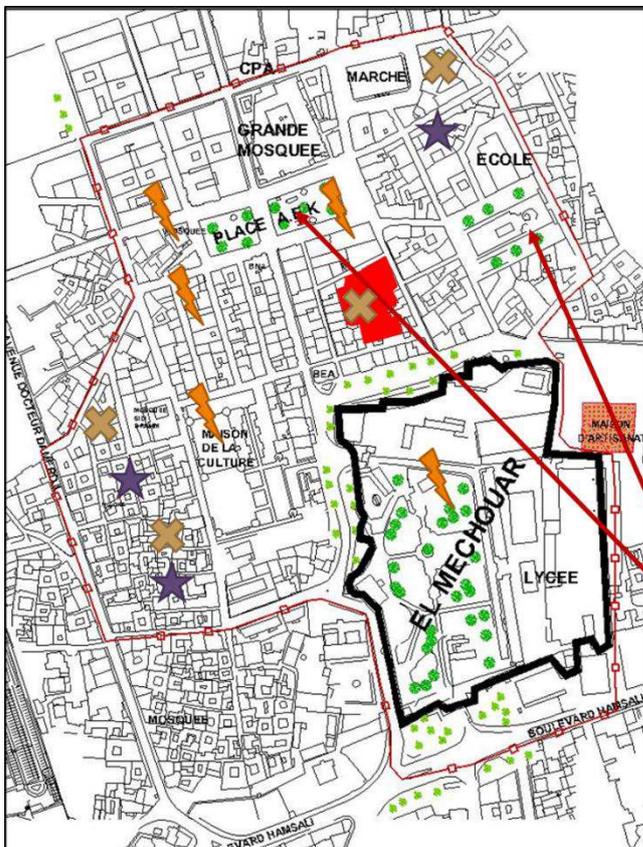
Scénario 02 : déplacement et stationnement



- Hiérarchiser et réorganiser l'offre de stationnement
- Créer et réhabiliter de nouvelles poches de stationnement
- Mettre en place des outils de gestion du stationnement, comme une zone bleue
- Diminuer la circulation automobile et donner une plus grande place aux modes actifs (les déplacements doux)
- Renforcer et mettre en valeur les déplacements piétons en se basant sur la trame urbaine historique
- Sécuriser les cheminements piétons en les mettant au même niveau que la rue ou en créant des trottoirs

Figure 59 : scénario N°2 de la stratégie d'intervention
Source : auteurs

Scénario 03 : habitats et fonctionnalité urbain



- Faciliter les déplacements doux (piétons, vélos)
- Adapter l'offre de logements aux besoins de la population (moyens financiers, accessibilité ...)
- Lutter contre l'habitat dégradé ★
- Proposer des nouvelles formes d'habitat plus qualitatives
- Développer des équipements communautaires (culturels, sportifs et sociaux) ⚡
- améliorer l'aspect esthétique et visuel du quartier
- requalification des espaces publics
- créer de l'hébergement de passage pour l'accueil des Touristes(maison d'hotes, auberges ...) ✕

Figure 60 : scénario N°3 de la stratégie d'intervention
Source : auteurs

9.2 La stratégie d'intervention globale

D'après l'analyse urbaine effectuée et l'étude des exemples thématiques, notre stratégie d'intervention va évoluer sur trois axes :



Figure 61 : carte des stratégies d'intervention
Source : auteurs

A. Axes de développement économique

- Revitaliser les activités artisanales
- Développer l'attractivité touristique et la qualité de l'accueil
- L'organisation des festivals pour la promotion et la valorisation des produits locaux

Actions

- ✓ Mise en place des écoles et d'ateliers pour revitaliser les activités artisanales et les métiers traditionnels
- ✓ Réhabilitation des anciennes maisons traditionnelles en maisons d'hôtes
- ✓ Encourager l'activité touristique par la définition des circuits touristiques

B. Axes du projet urbain et fonctionnalités urbaines

- Développer des équipements communautaires (culturels, sportifs et sociaux)
- Requalifier les axes routiers principaux du territoire tout en développant d'autres types de déplacements
- Développer les espaces de rencontre paysagers
- Faciliter les déplacements doux en centre-ville (piétons, vélos)

Actions

- ✓ Rénovation des façades des bâtiments tout en préservant leur caractère
- ✓ Reconversion de la synagogue en équipement sportif
- ✓ Installation d'un équipement de services médicaux
- ✓ Maitre en place des outils de gestion de stationnement (zones bleus)

C. Axes de traitement de l'habitat

- Adapter l'offre de logements aux besoins de la population (moyens financiers, accessibilité)
- Attirer de nouvelles populations
- Proposer des nouvelles formes d'habitat plus qualitatives
- Intégrer des espaces de stationnement dans les projets de rénovation des logements.

Actions

- ✓ Requalification du parc de logements par :
 - Création de nouveaux logements
 - Réhabilitation des anciens logements
- ✓ Valorisation du cadre de vie par :
 - Réhabilitation des VRD essentiellement l'assainissement
- ✓ Lutter contre l'habitat vacant

9.3 Stratégie d'intervention spécifique

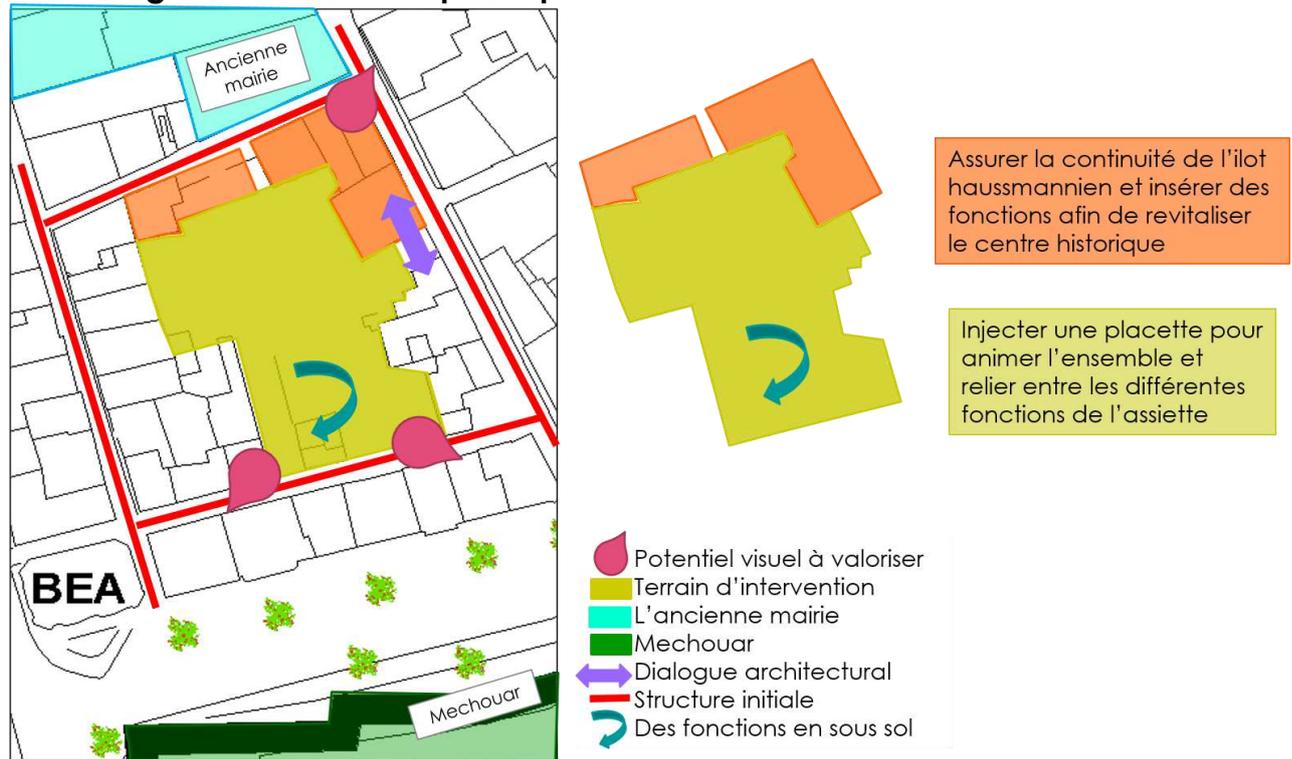


Figure 62 : stratégie d'intervention spécifique
Source : auteurs

9.4 Programme de base

L'objectif est d'établir un programme qui doit répondre aux exigences technique et fonctionnelles. On va met en relation les différents besoins fonctionnels, les données du site et du contexte urbain.

La proposition urbaine se base sur la différenciation fonctionnelle, revitalisation du quartier à travers différents équipements d'animation culturels avec une extension urbaine métrisée tout en préservant la dimension environnementale et le paysage urbain patrimonial.

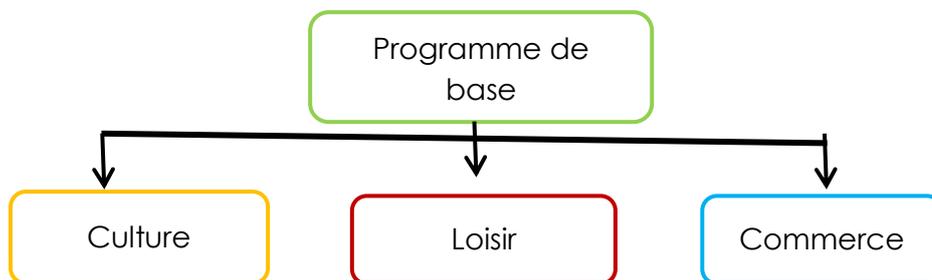


Figure 44 : organigramme de programme de base urbain
source : auteurs

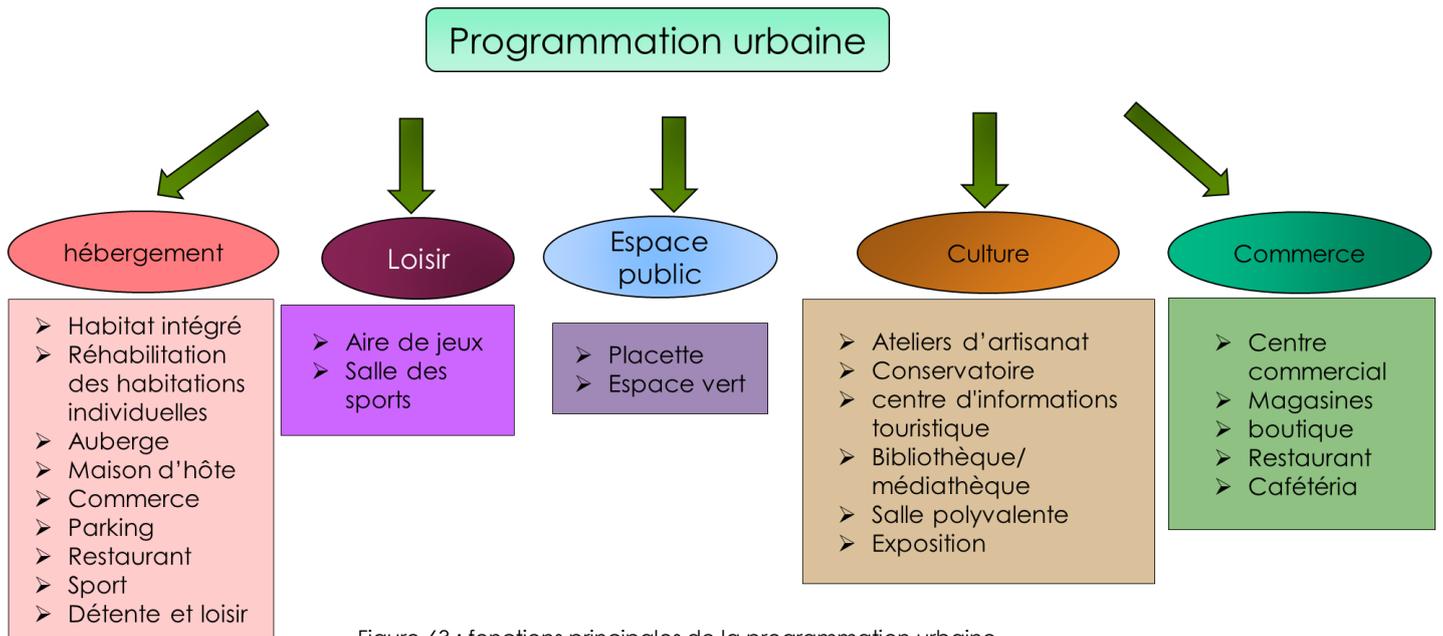
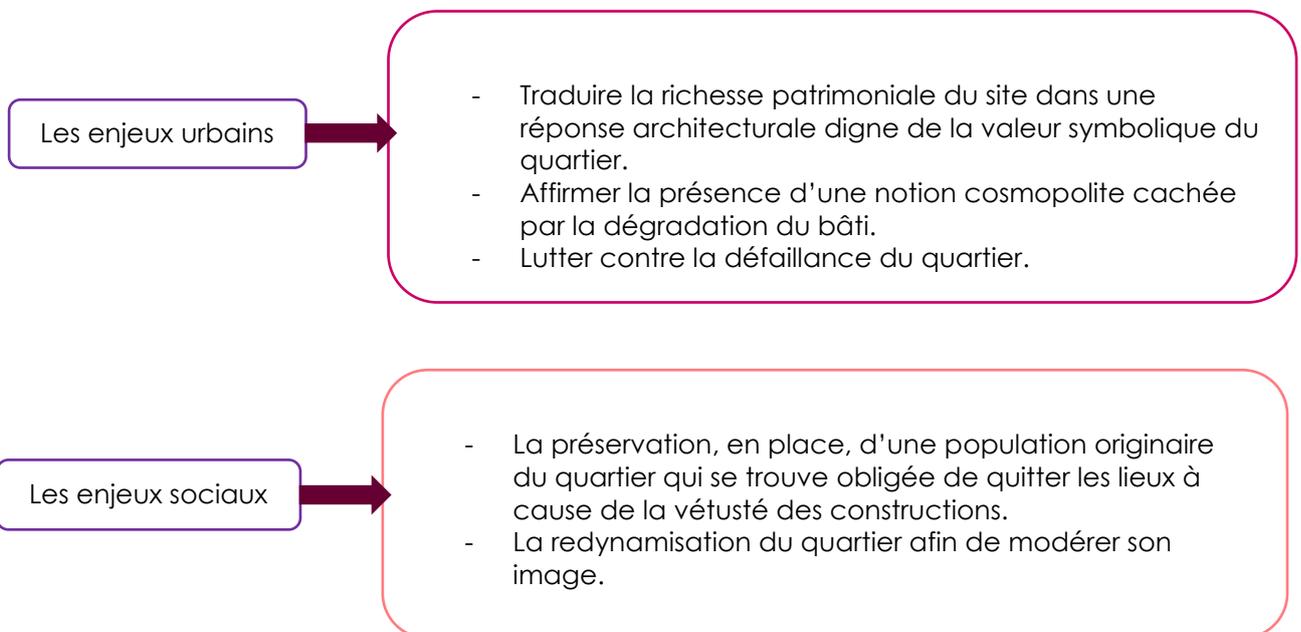


Figure 63 : fonctions principales de la programmation urbaine
Source : auteur

L'intérêt donc, de la programmation est de qualifier les fonctions adéquates qui accordent une réponse optimale à la problématique posée et les enjeux de l'intervention qui sont d'ordre urbains, social, économique et touristique.

Pour répondre à ce problème nous avons commencé par dégager les enjeux de notre intervention pour ensuite pouvoir se diriger vers les questions génératrices de tout programme architecturale.

9.2 Les enjeux de l'intervention



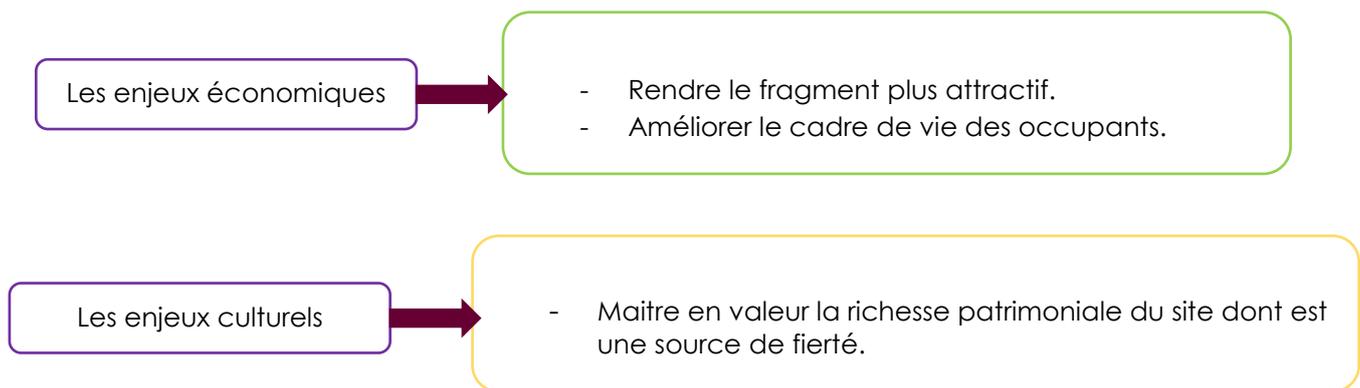


Figure 64 : enjeux principaux d'intervention
source : auteurs

9.3 Pour qui ?

Les usagers : ce sont les personnes pour qui le service est conçu. Dans notre cas il s'agit des habitants de l'ancienne médina, inclus aussi, les touristes, les promeneurs et les visiteurs occasionnels.

Les utilisateurs : les personnes responsables de la gestion et de l'entretien des services proposés. Dans notre cas ce sont les commerçants, les gérants de la partie culturelle et le personnel administratif et le personnel de sécurité.

9.4 Pourquoi ?

- Réduire le manque des besoins au quartier.
- Mettre en valeur la richesse patrimoniale de la zone d'intervention.
- Diminuer l'enclavement dont souffre le secteur sauvegardé.
- Renforcer l'attractivité touristique et culturelle du site.

9.5 Comment ?

A partir de notre stratégie d'intervention nous pouvons dégager la disposition fonctionnelle suivante :

- L'objectif de notre stratégie étant de revitaliser l'ancienne médina par une intervention dans l'ancien quartier juif, dissimuler l'enclavement du centre historique par la projection des fonctions qui sert à l'animer et le revitalise.
- C'est pourquoi notre projet sera à dominance culturelle et commerciale, ceci augmentera sa fréquentation et renforcera la vocation touristique du site.
- Une placette s'ouvrira pour revoir la notion d'une « Tahtaha » afin de relier entre les fonctions en sol et les fonctions qui sont en sous-sol.
- Le terrain d'intervention étant proche des éléments signifiants, qui sont la maison de la culture, palais d'El Mechouar, la grande mosquée ... l'injection des fonctions d'hébergement et de loisir serviront à mettre en valeur ces derniers. Elles constitueront aussi la première séquence d'un parcours culturel et touristique à l'intérieur de l'ancienne Médina.

10. Instruction sur le site d'intervention

Après avoir défini les problématiques du fragment, ainsi que la stratégie d'intervention urbaine et spécifique et grâce aux exemples thématiques ; on peut tirer profil des

exemples à fin de mieux gérer les actions urbaines. Notre intervention (les projets) peuvent être un déclencheur de transformation et de développement de la ville, qui ira jusqu'à atteindre l'objectif principal qui consiste à revitaliser la médina avec un renouvellement urbain.



Figure 65 : limites du site d'intervention
Source : auteurs

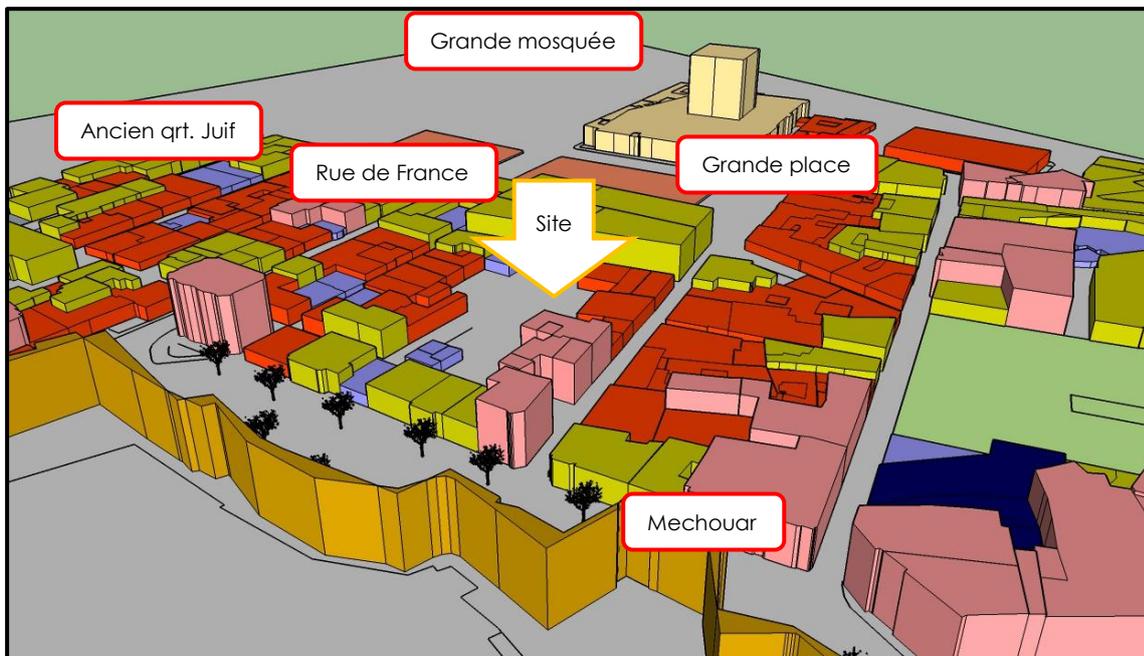


Figure 66 : vue d'ensemble sur le site d'intervention
Source : auteurs

La première vue sur le site, on remarque sa particularité, il est proche de la majorité des structures de permanence et surtout par rapport à la grande mosquée. De plus, cette position focale, entraîne une certaine curiosité à comprendre et à visiter, dont le renouvellement urbain doit compléter cette curiosité en matière d'attractivité et non de vétusté.

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons exposé le choix de la ville « Tlemcen » pour ce travail de recherche, pour ensuite établir le diagnostic de la zone d'étude dégagée à partir de la problématique générale du centre historique. Et à travers des exemples thématiques et dans une approche systémique, nous avons construit une stratégie d'intervention globale dans laquelle notre projet sera inscrit

Chapitre III : la conceptualisation du projet architectural

Introduction

Partant de la problématique générale du fragment étudié et pour une meilleure solution contre les effets de dysfonctionnement, nous baserons notre intervention sur l'ancien quartier juif, plus précisément le site qui se trouve derrière l'ancienne mairie car celui-ci possède plusieurs potentialités qui pourront constituer des atouts notables sur lesquels il est nécessaire de s'appuyer pour lui donner une nouvelle dynamique ainsi qu'une nouvelle image.

Donc, le présent chapitre sera consacré à une analyse de la zone d'intervention tout en ressortant ces principales spécificités, potentialités et dysfonctionnements.

Dans l'élaboration de chaque projet, la bâtisse se base sur 3 éléments principaux qui sont :

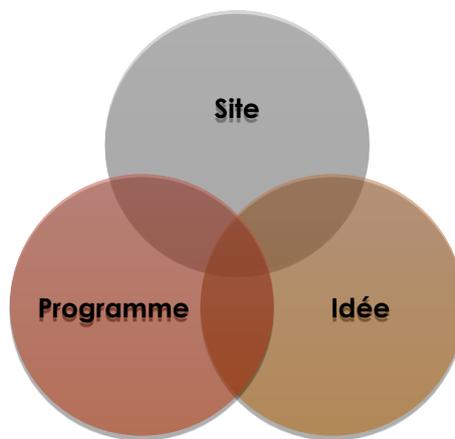


Figure 67 : schéma des éléments de base du projet architectural
source : auteurs

1. Objectifs de l'analyse :

- Connaître le contexte urbain et ses caractéristiques.
- Distinguer les spécifications de la zone d'intervention.
- Distinguer les termes architectoniques de référence.
- Dégager les potentialités et les valeurs de cette zone.
- Dégager la problématique de la zone d'intervention.

2. Analyse de site

2.1 Situation géographique

La zone d'intervention se situe au cœur du centre ancien de la ville de Tlemcen. Elle occupe une position charnière, plus précisément entre les deux limites de la citadelle du Mechouar et la grande place.

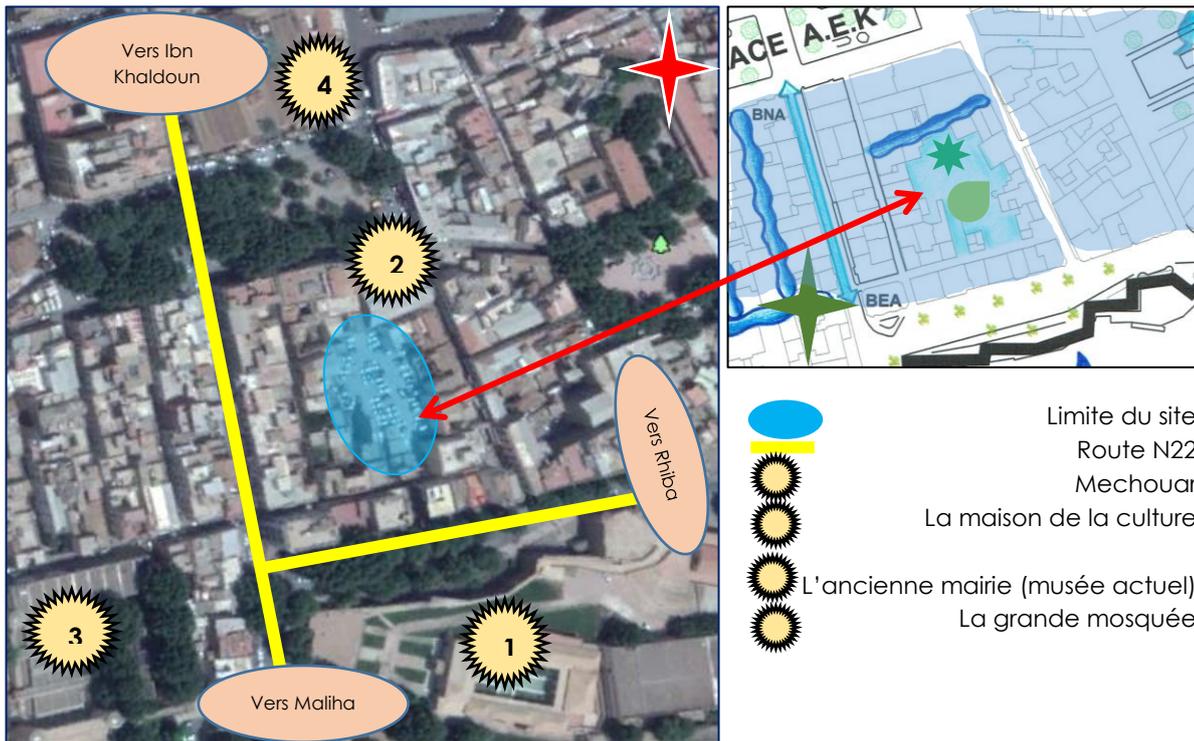


Figure 68 : situation du site d'intervention
Source : PDAU et Google earth

2.2 Forme et délimitation du terrain :

Notre site d'implantation s'étend sur une assiette de 2000 m² avec une forme irrégulière.

Il est limité par :

Nord : rue Ain Kbira l'ancienne mairie

Sud : la citadelle du Mechouar

Est : Rue Dr BENZERDJEB et des habitations

Ouest : la rue de France et des habitations

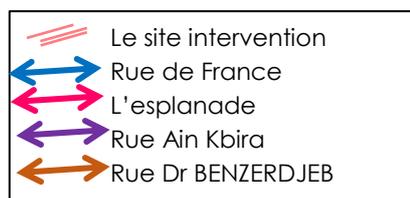


Figure 69 : Forme et délimitation du terrain.
Source : Etabli par l'auteur sur le fond du PDAU

2.3 La topographie du terrain :

La zone d'étude est positionnée sur un support plat.

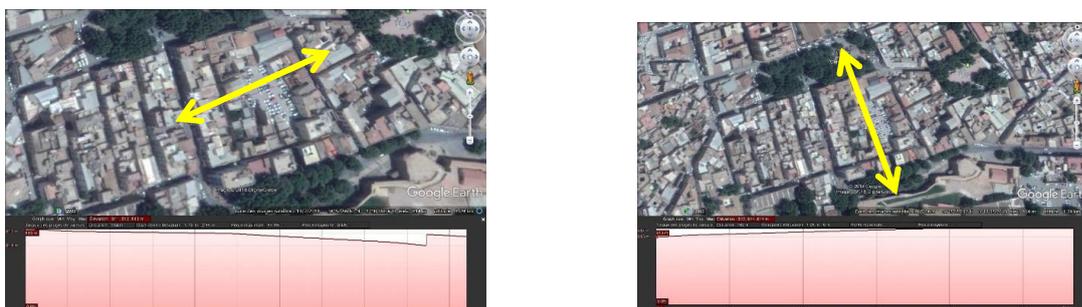


Figure 70 : coupe AA et coupe BB du site
Source : Google earth

3. Analyse typo-morphologique et fonctionnelle

3.1 Accessibilité

Le site est accessible à partir de la rue Ain Kbira au Nord et par l'esplanade au Sud, ainsi qu'au niveau du nœud de la rue de France.

3.2 Flux mécanique

L'axe routier principal est l'esplanade et la rue BENZERDJEB. Ces voies se caractérisent par un flux mécanique fort et un flux piétonnier aussi fort vu la présence des fonctions attractives.

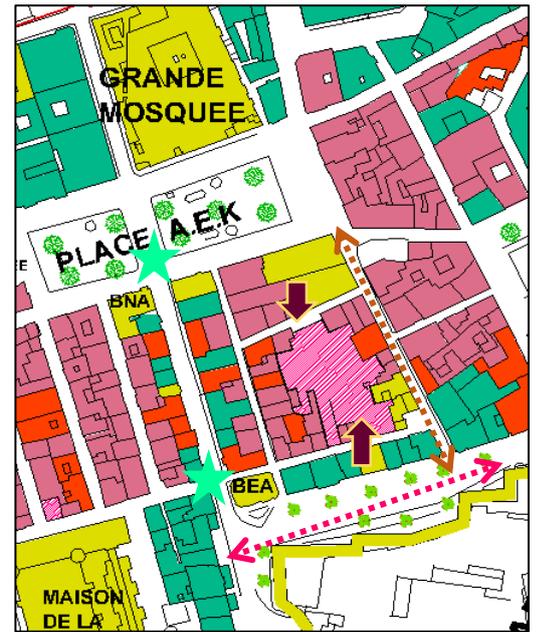


Figure 77 : accessibilité et flux mécanique
Source : Etabli par l'auteur sur le fond du PDAU

3.3 Etat des hauteurs

La hauteur des édifices varie suivant la fonction : entre RDC et R+1 pour les habitations, et elle atteint le R+4 au niveau des équipements (BEA).

4. Analyse fonctionnelle

Le site d'intervention est localisé dans une zone multifonctionnelle :

- Loisir** : musée (ancienne musée)
- Administrative** : différentes administrations.
- Service** : maison Ooredoo et Djezzy
- Culturel** : la maison de la culture
- Résidentielle** : Habitation individuelle.

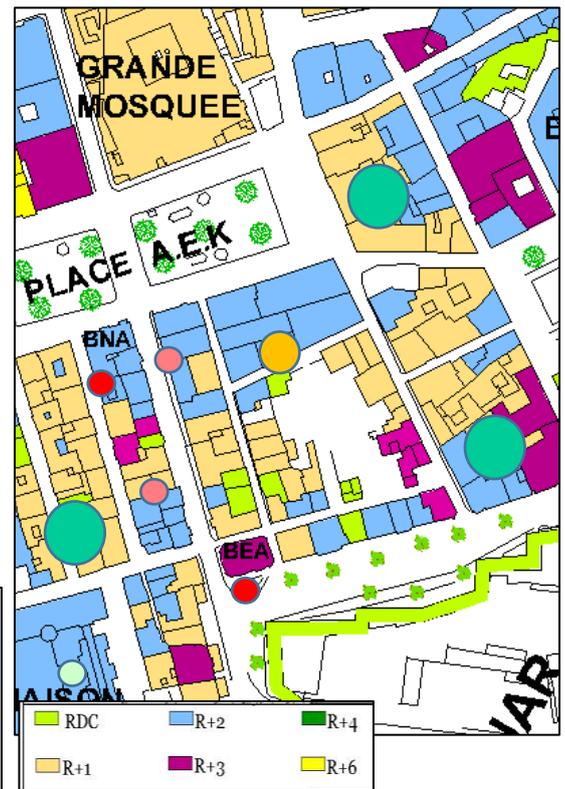
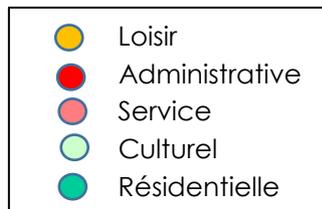


Figure 78 : Etat des hauteurs et des fonctions
Source : Etabli par l'auteur sur le fond du PDAU.

5. Etat de fait

Le site d'intervention est composé de :

- Des habitations : Ce sont maisons individuelles traditionnelles qui datent de l'époque coloniale et l'existence du collectif aussi.
- Des constructions vétustés : Ce sont des habitations qui datent de la période coloniale et qui sont en ruines et inexploitable.
- Le site est réservé pour la fonction du stationnement (parking) en ce moment.

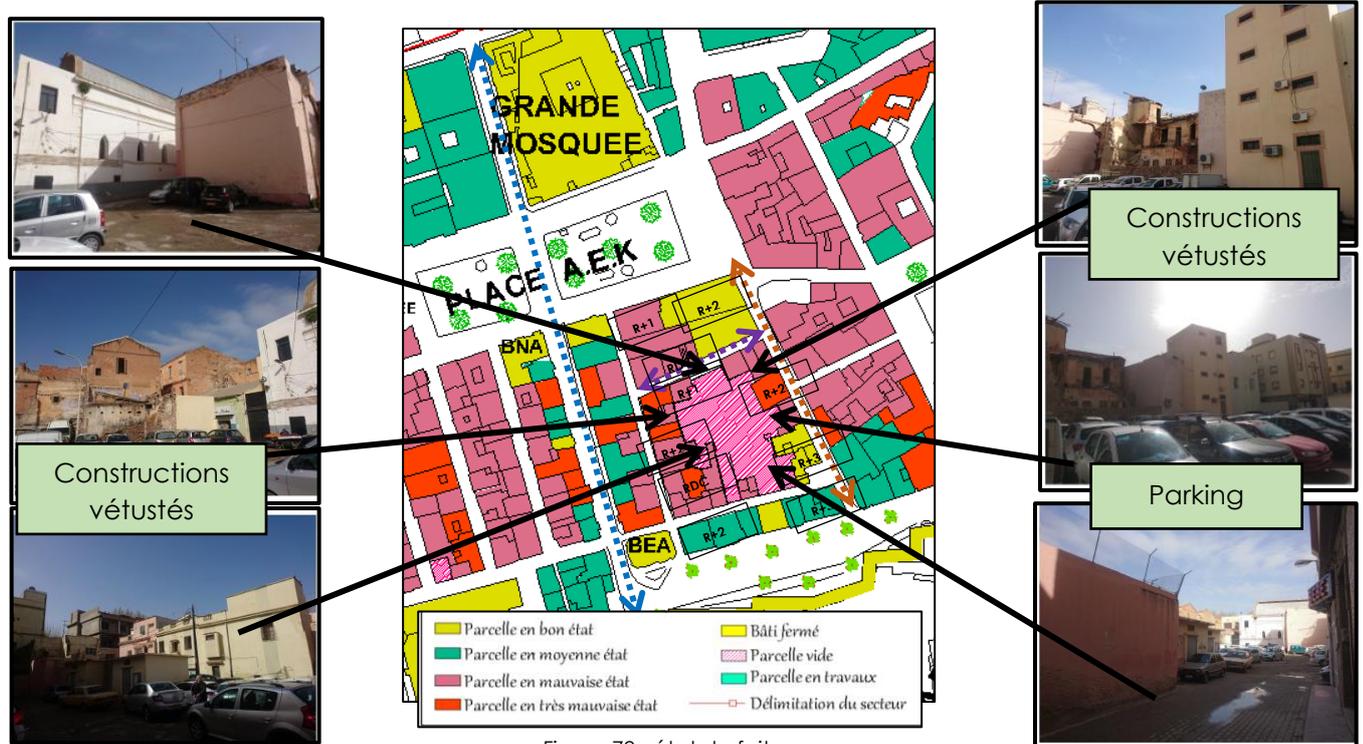


Figure 79 : état de fait
Source : auteurs sur un fond du PDAU

6. Synthèse de l'analyse du site

Les potentialités	Les problèmes	Les contraintes
le site d'intervention obtient une situation stratégique	L'étroitesse des voies structurantes au site	Respecter le gabarit réduit de l'environnement immédiat
La proximité de plusieurs équipements structurants	site n'est pas visible de loin vue son environnement a haut gabarit	Prendre en considération la façade urbaine existante
Parcours depuis l'esplanade du Mechouar vers le site	Un site occupé par une fonction de stationnement informel	Trouver une solution pour les constructions existantes
Le repère rapide de la parcelle grâce à la percée créée face au projet.	L'absence d'un cachet architectural sur site	

Tableau 2 : synthèse de l'analyse de site
Source : auteurs

A travers notre constat d'analyse de l'état de fait du site d'intervention et l'analyse visuelle nous avons optées plusieurs directions d'interventions et à fin de choisir la bonne solution nous avons proposé les scénarios suivants :

6.1 Scénario 01 : conserver et réhabiliter

Le site d'intervention contient des constructions en états mauvaises et autres très mauvaise, à ce stade ce scénario proposer une intervention de réhabilitation et de conservation à fin de les sauvegarder.

Avantage	Inconvénient
Préserver la façade urbaine et sa continuité	Un cout très élevé face à l'état des constructions
Conserver l'image du quartier	Aucune valeur architecturale et esthétique des bâtiments
	Une surface réduite pur l'implantation d'un nouveau projet
	L'obligation de coller le nouveau du projet avec l'existant vise à vise aux principes architecturaux, esthétiques...

Tableau 3 : Scénario 01 : conserver et réhabiliter
Source : auteurs

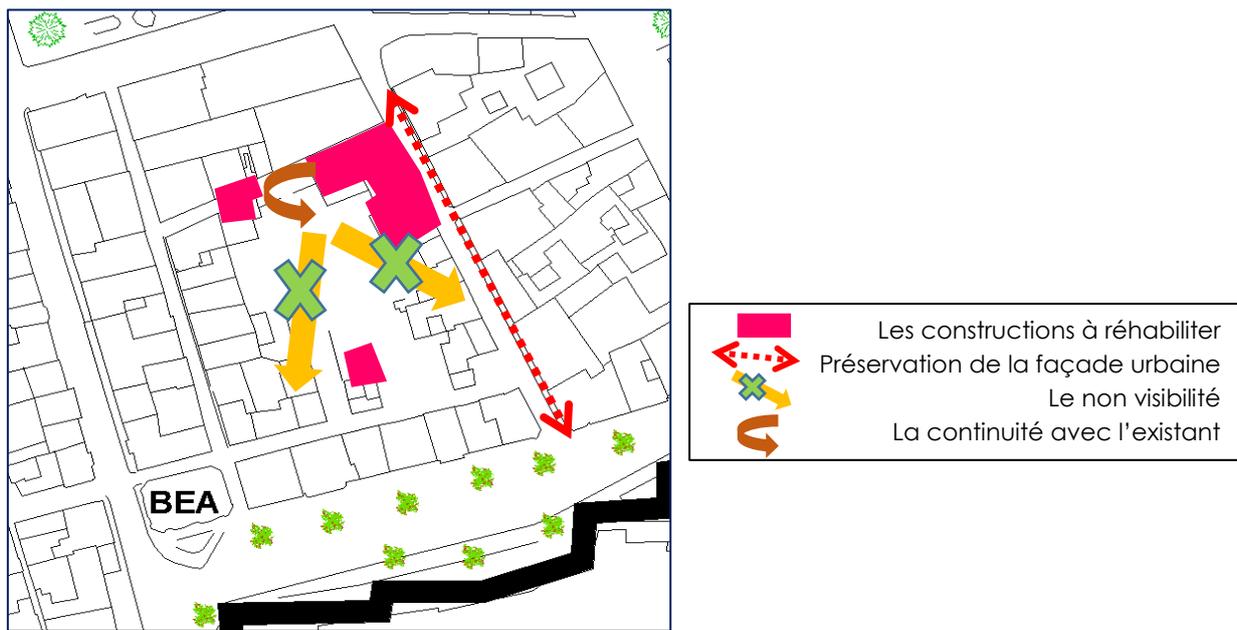


Figure 80 : scénarios 01 de conservation et de réhabilitation
Source : auteurs

6.2 Scénario 02 : renouvellement urbain

La présence des constructions vétustés (état de ruine) nous dirige vers un autre scénario qui obtiendra la démolition et le dégagement d'un espace de ces constructions.

Avantage	Inconvénient
La démolition coute moins cher	Le risque de destruction des bâtiments voisinant en cour de démolition
Libérer de l'espace pour l'implantation du nouveau projet	La difficulté de créer une nouvelle continuité de la façade urbaine

Rendre le projet plus visible	La nature juridique qui est un obstacle pour l'intervention
Faciliter l'accessibilité au projet	
Un vide juridique et un vide instrumental qui nous permet une intervention légale	

Tableau 4 : Scénario 02 : renouvellement urbain

Source : auteurs

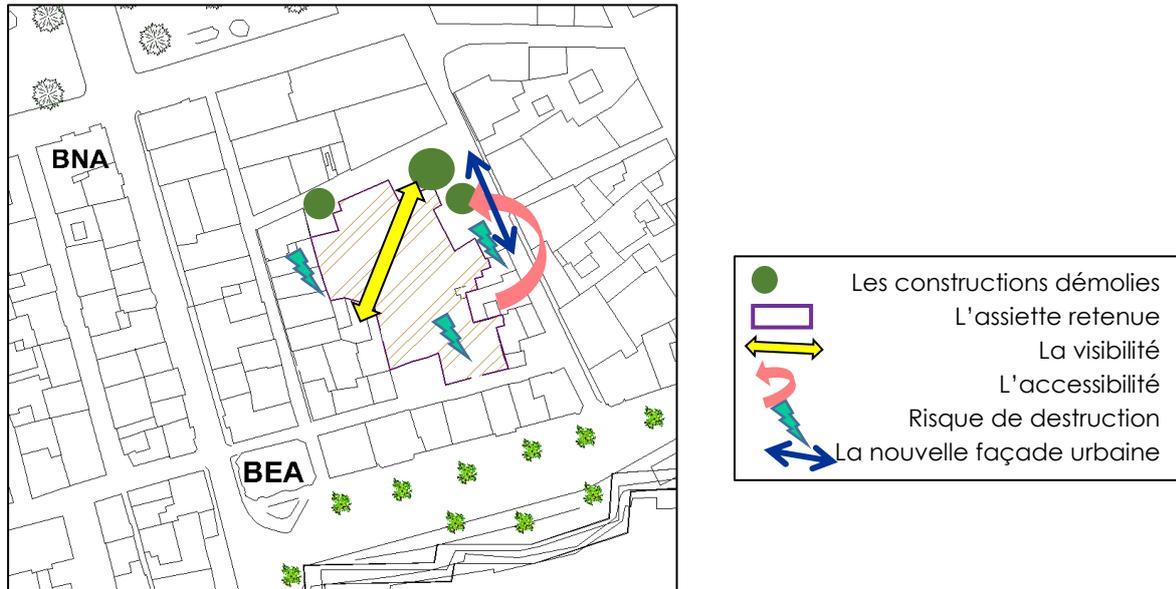


Figure 81 : scénario 02 de démolition

Source : auteurs

Le centre historique se manque d'un document législatif « PPSMVSS » qui est en cour de sous-traitance (un retard de 10ans) a causé un vide de documentation qui mène à l'appropriation du patrimoine et le vide juridique qui entrave l'intervention (loi d'expropriation), tous ces causes nous ont donné une liberté d'. Alors à partir de l'analyse du site et l'évaluation de l'existant et les deux scénarios précédents nous avons opté pour le scénario n°2.

7. Genèse du projet

7.2 Les principes générateurs

Ces principes constitueront le processus conceptuel et l'orienteront vers la première esquisse du projet. Le site est investi d'une certaine valeur patrimoniale, l'élaboration de ces principes devra prendre en compte la sensibilité de l'intervention.

Le passage de la phase programmatique à la phase conceptuelle est une étape paumelle dans le processus de la projection.

Alors on nécessite une référence conceptuelle constitué de trois éléments principaux. Ces concepts conditio aspect et les caractères de la conception.

7.2.1 La perméabilisation du tissu

Nous voulons à travers ceci tenter de revitaliser le tissu à savoir le tissu arabo-musulman et le tissu colonial du site d'intervention, en revanche nous cherchons aussi d'aérer le tissu en agissant sur deux plans :

- La lisibilité :

Le travail se réalise au niveau des percées visuelles entre les bâtiments coloniaux, jusqu'à la connecter avec notre appui. Ces points de liaisons feront l'objet d'un traitement particulier dans le but d'attirer éventuellement des visiteurs. Il s'agit aussi de mettre en valeur les éléments signifiants présents sur le site et d'exploiter sa valeur patrimoniale et son esthétique pittoresque comme élément d'appel.

- L'accessibilité

On accède actuellement au site d'intervention à partir de deux ruelles en intersection avec l'esplanade de Mechouar, vu son emplacement au cœur du centre historique de Tlemcen par ce fait une opération de restriction de passage des automobiles sera mise en place suivant le système Italien des zones à trafic limité (ZTL).

Ceci se fait par la création d'une placette, attractive et perméable.



Figure 82 : perméabilisation du tissu
Source : auteurs

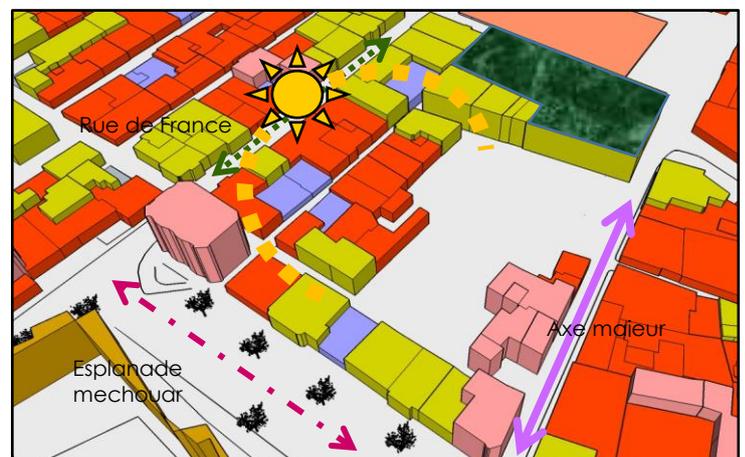


Figure 83 : l'accessibilité du site
Source : auteurs

7.2.2 Respecter l'authenticité du site

- La continuité de la façade urbaine Résultante de l'alignement des blocs coloniaux. Ceci nous oriente vers une implantation parallèle à la voie.
- Cette implantation rigide doit s'accommoder à la nécessité de perméabiliser le terrain. De ce fait des agissements de surprises sont prévus sur la façade Nord du site.



Figure 84 : continuité urbaine
Source : auteurs

7.2.3 Dégager l'espace en sol

- La topographie prononcée du site conjuguée avec l'étroitesse de ses ruelles dans le site.
- Notre terrain est accessible à partir d'une placette. L'idée est d'emprunter de l'ancienne Médina l'organisation des espaces publics et de la réinterpréter dans notre intervention.
- L'idée est de libérer des espaces au sol où pourra éventuellement se développer une vie sociale. La surface dégagée est investie en espaces publics destinés à des usages variés.

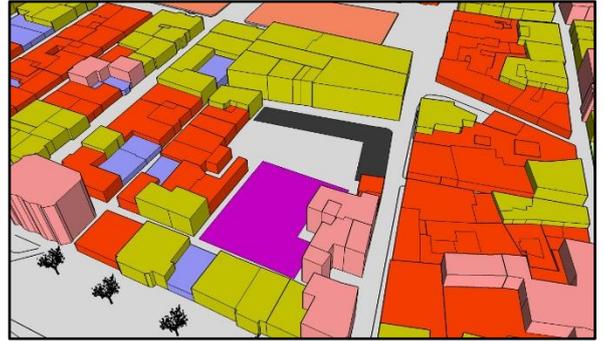


Figure 85 : dégagement d'espace
Source : auteurs

7.2.4 Exploiter le sous-sol

- Il s'agit de dissimuler à la forte densité du site, tout en maximisant sa rentabilité.
- Les sous-sols peuvent être aménagés afin d'abriter des fonctions équitables pour la placette.



Figure 86 : exploitation du sous-sol
Source : auteurs

7.3 Programme

Notre projet va prendre le chemin d'un projet multifonctionnel à vocation culturelle en répondant au besoin et au contexte existant. Le programme contient énormément d'activités y compris le commerce, la restauration et le loisir. Hébergement, le résidentiel, le parking et bien sûr des fonctions culturelles sachant que, la culture est un projet infini en actes, elle est à la fois, la transmission d'œuvres, de croyances, de connaissances, de valeurs, de traditions et leur remise en cause. Elle est spécifique pour chaque société portant plusieurs caractéristiques telles que les traditions, les arts, les sciences, les caractéristiques spirituelles et intellectuelles.

Fonctions	Espace
Hébergement	appartements Auberge
Loisir	Salle des sports
Culture	Centre de développement d'artisanat Conservatoire Exposition
commerciale	boutique Restaurant Cafétéria
gestionnaire	Administration
Stationnement	Parking

Tableau 05 : tableau de fonctions principales
source : auteurs

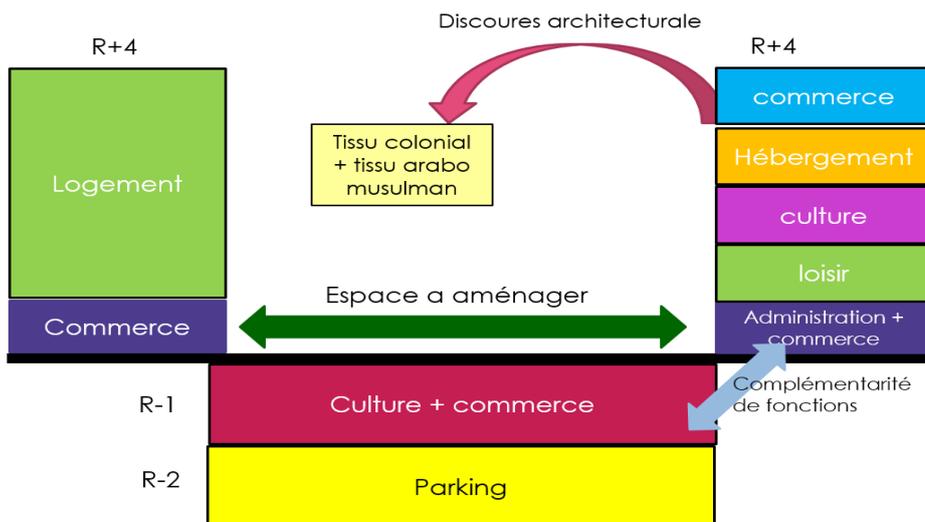


Figure 87 : coupe schématique du projet
Source : auteurs

L'implantation du programme Consiste à répondre aux besoins en équipements de culture, de loisir et de détente du centre historique et la ville avec un parcours de loisir en favorisant la circulation piétonne.

8. Analyse des exemples du projet architectural

A partir du programme de base on a déterminé les grandes fonctions de notre projet par lesquelles on va pouvoir sélectionner des exemples thématiques à étudier.

Afin de mieux comprendre l'organisation spatiale et fonctionnelle de notre projet de manière à cerner les différentes exigences et éléments auxquels doit répondre de type de projection.

Notre étude va se porter sur les exemples suivants :

A- Centres culturelle et de loisir :

- CENTRE CULTUREL DE SEDAN
- POLE CULTUREL DE NEVERS
- CENTRE DE LOISIR TERUEL-ZILLA

B- Logements collectifs :

- SAADAT ABAD RESIDENTIAL BUILDING
- Constitución 8
- MIO BUILDING BONJO II

Exemple	CENTRE CULTUREL DE SEDAN	POLE CULTUREL DE NEVERS	CENTRE DE LOISIR TERUEL-ZILLA
Situation	Rue Ternaux, Sedan, France	Nevers, 58, France	Plaza de Domingo Gascón, Teruel, Aragon, Spain
Echelle d'appartenance	Equipement à l'échelle de la ville	Equipement à l'échelle de la ville	Equipement à l'échelle de la ville
Surface	1897m ²	1613 m ²	5000 m ²
Architecte	Richard et Schoeller Architectes	Vincent Baur, Guillaume Colboc, Gaël Le Nouène, Aurélie Louesdon, Kit Chung	Mi5 Arquitectos + PKMN
Date de réalisation	2012	2012	2012
Description	<p>Tout en verre, annonçant leur fonction à travers des cartes en béton verticales, il est facile de voir les activités qui se déroulent à l'intérieur Le centre culturel est toujours un bâtiment public et est ouvert des quatre côtés sur la place.</p>  <p>Les façades sont des simples avions en béton. Composé de deux modules horizontaux.</p>	<p>Le bâtiment apporte une nouvelle lisibilité au quartier et une valorisation de son identité. L'implantation du bâtiment va préconfigurer l'organisation de l'espace public</p>  <p>le nouveau Centre Polyvalent Culturel doit permettre au secteur ouest de la Ville de disposer d'un équipement pour les structures de quartier existantes, adapté à la mise en œuvre d'un projet pédagogique.</p>	<p>Le projet d'espace public et de centre de loisirs est une expression enfouie de Godzilla: un élément tellurique de l'expression contemporaine.</p>  <p>La décision d'introduire un grand nombre d'activités pour les jeunes sur la terre, qui revitalisent et renforcent l'activité du centre historique de Teruel.</p>
Programme	<p>Hall Administration Salle de spectacle à usages multiples Studio de danse Ateliers Cafétéria</p>	<p>Accueil et renseignement Administration Salle de réunion Salle de danse Section artistique : art visuel et musical Salle d'exposition des productions d'ateliers Restaurant/ cafétéria Locaux techniques</p>	<p>Accueil Salle polyvalente Auditorium Espace d'exposition Salle de sport + dressing Centre d'informations touristiques Commerce Restaurant /Bar</p>

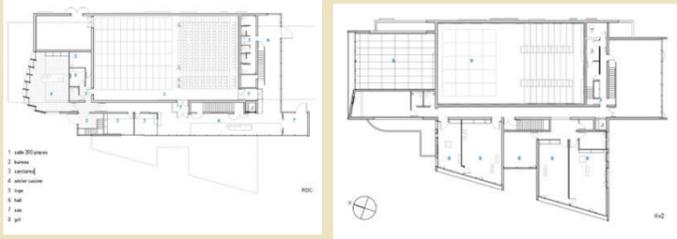
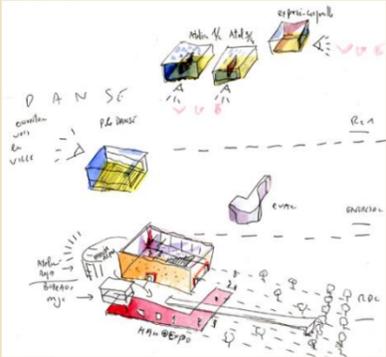
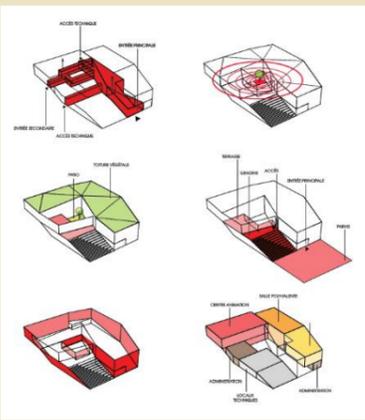
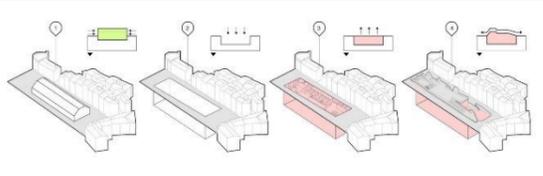
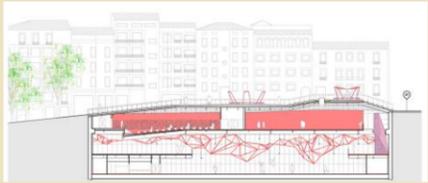
<p>Architecture</p>	<p>Au rez-de-chaussée Le hall conserve la transparence La salle à usages multiples est équipée d'une scène escamotable, d'un grill et de gradins rétractables qui permettent de libérer un plan de 350 mètres carrés.</p>  <p>À l'arrière, la réserve pour les décors communique avec la rue. Au-dessus, le studio de danse a été prévu sur le même module que la scène de manière à pouvoir répéter les chorégraphies à l'identique. L'atelier cuisine, en dessous, a été placé comme un café, s'ouvrant sur le pont qui traverse la Meuse au nord.</p>	<p>•Le plan s'organise autour d'un patio qui structure le projet et offre un havre de paix lumineux. Au rez-de-chaussée se situent la salle polyvalente, le CLSH et des espaces de travail tous largement éclairés par de multiples percements. Des parcours fluides et circulaires sont organisés autour d'un patio central. Faisant pendant aux gradins extérieurs, un escalier dessert le niveau supérieur qui accueille la salle de danse et des salles d'activités. Une terrasse privative est accessible aux usagers des associations.</p> 	<p>Sur ces trois étages, une série d'espaces multifonctionnels comprend un auditorium, salle de cinéma, un grand espace d'exposition pouvant également accueillir des événements, une salle de sport, un centre d'informations touristiques, un restaurant et un bar.</p>  <p>les façades sont considérablement réduites, de sorte que l'expression matérielle se concentre sur la manifestation de la structure et de la couleur.</p> 
<p>Volumétrie</p>	<p>Les volumes soulevés libèrent l'espace urbain, laissent passer le regard, offrent des lieux abrités entre l'intérieur et l'extérieur un lieu culturel dynamique directement ouvert sur la ville, conservant la transparence, il invite les usagers à entrer. Ainsi, cette forme d'appel, architecture forte mais de dimension humaine et respectueuse de l'environnement urbain, contribue par sa flexibilité, son accessibilité, sa transparence à l'image citoyenne d'un lieu de culture</p> 	<p>•Le bâtiment a été conçu sur la base de 02 principes : densité et générosité pour la ville. Un large parvis est ainsi créé au pied du bâtiment. Espace de convivialité et de rencontre, il s'étend sur le toit de l'équipement par de spacieux gradins, véritable agora dominant le quartier. Espace public accessible, à l'image d'un amphithéâtre, sa présence est à la fois discrète et expressive.</p> 	<p>Le grand volume enterré produit une nouvelle topographie urbaine, installeront cette surface qui deviendra une place publique et descendront entre les strates en se divertissant par le biais d'activités de réunion, de loisirs et de sports, exposent de nouvelles formes de dialogue urbain, en particulier dans une ville où l'histoire a occupé un espace aussi important.</p>  <p>Les stratégies d'intégration et de camouflage permettent de créer un grand équipement public (intérieur et extérieur) sans perturber le tissu urbain existant du centre-ville ancien.</p> 
<p>Structure</p>	<p>Un bâtiment en verre coloré annonça les activités qui se déroulent à l'intérieur</p> <p>Les façades sont des simples avions en béton</p> 	<p>Ce bâtiment en ossature béton se drapait d'un bardage bois en mélèze traité autoclave destiné, au-delà de sa durabilité, à distiller une ambiance douce et chaleureuse dans un quartier réputé difficile.</p>	<p>La structure en acier et en béton du bâtiment est exposée dans chaque espace et presque toutes les surfaces sont finies en rouge vif.</p> 

Tableau 6 : Exemples thématiques des centres culturels et de loisirs
Source : auteurs

Exemple	SAADAT ABAD RESIDENTIAL BUILDING	Constitución 8	MIO BUILDING BONJO III
Situation	Tehran, Iran	Puebla, Mexico	Mar del Plata, Buenos Aires Province, Argentine
Surface	1300 m ²	1159 m ²	2200 m ²
Architecte	Mohsen Kazemianfard - fundamental approach architects	Proyecto Cafeína	Estudio Moirë arquitectos
Date de réalisation	2018	2014	2015
Description	<p>Une structure construite de sept étages dont deux étages sont sous terre.</p> <p>Les architectes ont dû concevoir les plans et la façade dans le but de créer un lien solide entre les espaces intérieurs et extérieurs. Avoir des espaces intérieurs offrant une vue dégagée malgré l'atteinte d'une intimité adéquate était indispensable pour les clients.</p> 	<p>Constitución 8 est un immeuble résidentiel situé dans une région en forte croissance. Il se présente comme un développement immobilier à vendre dans le but de rendre chaque appartement unique. L'idée du projet repousse le plan typique dès sa conception sous le principe d'une adaptabilité maximale, générant 10 appartements différents et expressifs.</p> 	<p>Ce bâtiment est situé dans un quartier historique de la ville de Mar del Plata.</p> <p>Ce projet a été conçu dans l'idée de mélanger tous les avantages de vivre dans un appartement moderne tout en gardant les possibilités qu'une maison peut offrir.</p> 
Programme	<p>4 appartements</p> <p>R+1 : bureau</p> <p>RDC : halle d'entrée + commerce</p> <p>Parking</p> <p>Salle des fêtes</p>	<p>10 appartements</p> <p>Parking</p>	<p>18 appartements</p> <p>parking en sous-sol</p> <p>Terrasse</p> <p>Salon</p>

Architecture

Dans ce projet, un espace souple s'est créé entre le verre et les peaux de briques, appelé la « bordure élargie ». L'espace créé entre les peaux, accessible de l'intérieur, permet aux habitants d'avoir une vue suffisante et tente également de capturer l'atmosphère extérieure et de l'ajouter à l'espace intérieur



La rotation des surfaces en brique ouvre une vue sur l'espace urbain tout en préservant la confidentialité des espaces intérieurs.

La frontière séparant l'intérieur et l'extérieur est définie par l'espace. L'idée de changer la frontière d'un mur défini solide à un espace souple et fluide est une question cruciale dans ce projet.



Une peau de brique pratique

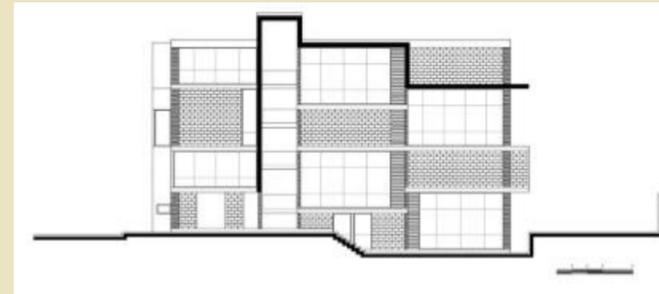
En hiver, la peau de brique poreuse laisse pénétrer la lumière dans l'espace intérieur avec un grand effet de lumière et d'ombre, non seulement pour éclairer l'espace, mais aussi pour réchauffer l'endroit. D'autre part, afin d'économiser l'énergie en été, l'épaisseur du mur de briques empêche le rayon de soleil d'entrer et laisse simplement la lumière éclairer l'espace intérieur.



La création d'espaces individuels est réalisée par le biais d'un décalage dans le plan et dans la section. Les volumes des appartements entrent et sortent librement, de haut en bas.

Les décalages horizontaux génèrent des espaces plus larges à l'intérieur des appartements, tandis qu'au niveau supérieur, ils génèrent des terrasses et des balcons.

Les décalages verticaux génèrent une double hauteur dans certaines zones et des changements de niveau dans d'autres



Une autre idée directrice du projet consiste à intégrer au contexte en recherchant un éclairage et une ventilation dans tous les espaces, en intégrant des vues intéressantes sur la ville et la nature environnante.

Différents espaces de loisirs et de convivialité ont été générés. Un jardin commun au rez-de-chaussée et un toit-terrasse panoramique permettant de dominer le paysage voisin.



Le bâtiment conserve une esthétique industrielle inspirée par la tendance design du Loft, créant des espaces ouverts qui répondent au mode de vie contemporain. Les matériaux exposés tels que le verre, les blocs et les cloisons ont été choisis pour leur chaleur et leur faible coût de maintenance.

Les mesures du terrain permettent de repenser le concept de bâtiment urbain tout en sauvant un vieil arbre qui y poussait depuis des décennies.



Le rez-de-chaussée a été conçu comme un espace semi-public contenant l'accès, la terrasse et le salon. La place à ce niveau est le cœur du projet. Il dispose de places assises où les propriétaires des appartements peuvent lire un livre, prendre un bain de soleil et profiter de l'espace extérieur.



L'intention était de préserver la séquence entre les espaces publics et les espaces privés que vous pouvez voir dans une maison typique du quartier.

Chacun des appartements a été méticuleusement conçu. Ils offrent aux propriétaires des espaces lumineux et aérés, grâce aux baies vitrées.

La totalité des départements possède des jardinières sur leurs balcons et terrasses, qui permettent de profiter de la nature



Tableau 7 : Exemples thématiques des logements collectifs
Source : auteurs

D'après l'analyse théorique effectuée sur les différents exemples, on constate que la conception de notre projet s'articule sur plusieurs points :

Aspect urbain

- Le projet doit être facilement accessible.
- Le projet doit transporter une nouvelle lisibilité au quartier et une valorisation de son identité.
- S'intégrer et créer une nouvelle topographie urbaine sans perturber le tissu existant du centre-ville ancien.
- Définir un projet pour l'amélioration et l'optimisme au public afin de renforcer la citoyenneté, revitaliser le tissu et l'enrichissement de la vie urbaine

Aspect architectural

- La création d'un lien entre les espaces intérieurs et l'atmosphère extérieure.
- Favoriser la mixité de fonctions
- Création des espaces publics de qualité et favoriser les rencontres

Aspect technique

- L'utilisation des matériaux et formes architecturales suivant l'environnement pour bien s'intégrer au site

La phase analytique nous permet de ressortir les grandes lignes de la conception de notre projet.

La réussite d'un projet est en fonction de son attractivité, de sa série de fonctions, la qualité des espaces et le confort qu'il offre à ses usagers. Pour réaliser un projet réussi il faut faire un choix adéquat de la forme architecturale, des matériaux et des techniques.

Le choix des exemples a été motivé par plusieurs éléments qui nous seront indispensables dans notre projet :

- le projet dynamique
- La notion de la place pour créer une nouvelle ambiance
- La répartition fonctionnelle qui exprime l'effet d'invitation et de curiosité pour accéder
- La Multi accessibilités
- Socialisation du projet

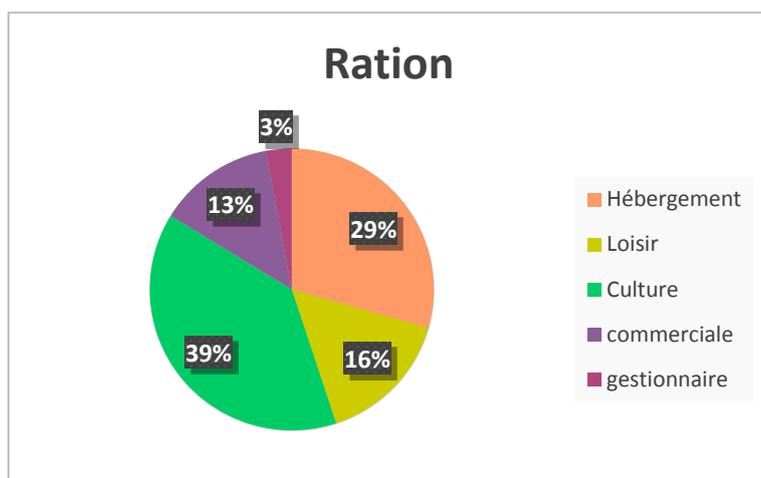


Figure 88 : ratios des fonctions dominantes
Source : auteurs

Fonctions	Espace	Surface	Ration
Hébergement	Résidentiel Auberge	1613	30%
Loisir	Salle des sports	525	9.8%
Culture	Centre de développement d'artisanat Conservatoire Exposition	2190	41%
commerciale	boutique Restaurant Cafétéria	911	16.9%
gestionnaire	Administration	126	2.3%

Tableau 8 : les fonctions dominantes
Source : auteurs

9. Idée et démarche de l'évolution conceptuelle

Un projet doit forcément débiter par la définition d'une situation problématique que l'on souhaite changer. Il est essentiel de bien cerner le problème (le diagnostic) et de distinguer les causes et les conséquences de façon à pouvoir formuler des objectifs et élaborer un plan d'action qui permettra d'agir sur ces causes et de répondre aux besoins des groupes visés.

9.2 potentiel et contrainte du site



Figure 89 : vue sur le site d'intervention
Source : auteurs

- Ce site obtient une situation stratégique et il est proche de la majorité des monuments importants. Son repère est rapide grâce aux percées créées face du projet.
- Le site représente des contraintes déjà mentionnés tel que le gabarit.

9.3 Les étapes d'évolution de la conception

La 1^{ère} étape : on va récupérer le foncier à partir des maisons vétuste pour augmenter la superficie du terrain, ainsi les façades du projet qui donne sur la rue Dr BENZEDJEB et celle qui donne à l'intérieur de l'assiette.

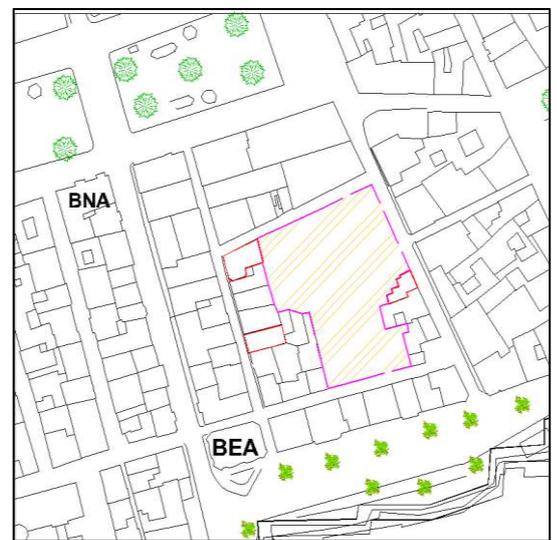


Figure 90 : forme générale du terrain
Source : auteurs

La 2^{ème} étape : nous avons divisé le foncier en deux parties, car nous visons à réinterpréter un vide urbain en respectant une échelle urbaine et non pas de construire un bâtiment compact et unitaire.
La partie une : regroupe les fonctions en sol à citer le commerce, le conservatoire, hébergement, le restaurant.
La deuxième partie : regroupe les fonctions en sous-sol tel le centre de développement d'artisanat ainsi que le parking.

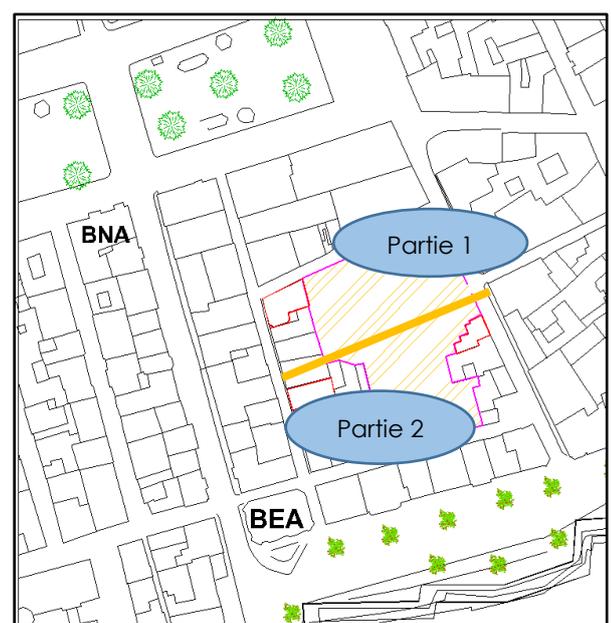


Figure 91 : division du terrain
Source : auteurs

La 3^{ème} étape : les axes et les parcours

On va valoriser les axes structurants avec une restructuration de l'infrastructure mécanique et piétonnière. Le premier axe structurant à partir de l'entrée Sud de la rue Dr BENZERDJEB. —■—

Les deuxièmes axes sont des axes tertiaires perpendiculaires par rapport au précédent. —■—

Le troisième axe est une nouvelle voie créée entre les deux blocs afin d'engendrer un lien entre eux. —■—

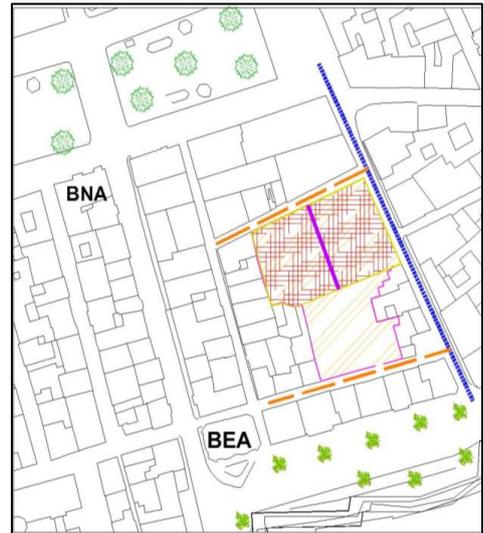


Figure 92 : restructuration de l'infrastructure mécanique et piétonne
Source : auteurs

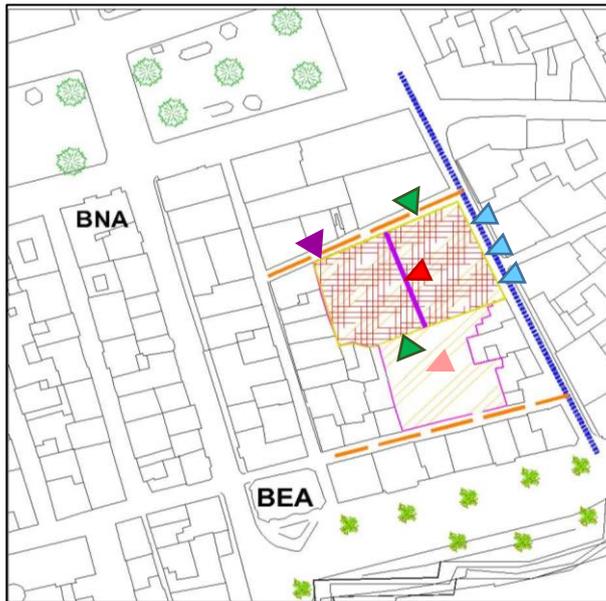


Figure 93 : accessibilité du projet
Source : auteurs

La 4^{ème} étape : Les accès

Le projet bénéficie de plusieurs accès (pas d'accès principaux).

Deux accès se feront vers les blocs du projet. ▲

Des accès se feront pour le commerce qui est en RDC. ▲

Un accès se fait de la placette vers le sous-sol. ▲

Un autre accès réservé pour le monte-charge des véhicules. ▲

La 5^{ème} étape : principe de la composition

Dans le but d'assurer l'intégration urbaine de notre intervention, nous avons commencé par reprendre deux formes familières à ce dernier.

Le terrain d'intervention est combiné par deux entités. Cette configuration pose le défi de concevoir un projet coalisant et coalisé, qui traduit la fusion que nous voulons établir entre la façade coloniale et la façade traditionnelle qui symbolise le discours que ces deux abstractions doivent avoir.

La première tentative (figure 94) est une implantations brute parallèle à la voie avec perméabilisation du RDC. Cette implantation offre une exploitation meilleure pour le potentiel du sol. Il ne prévient que c'est une composition fractionnée, qui n'exprime pas la continuité du projet.

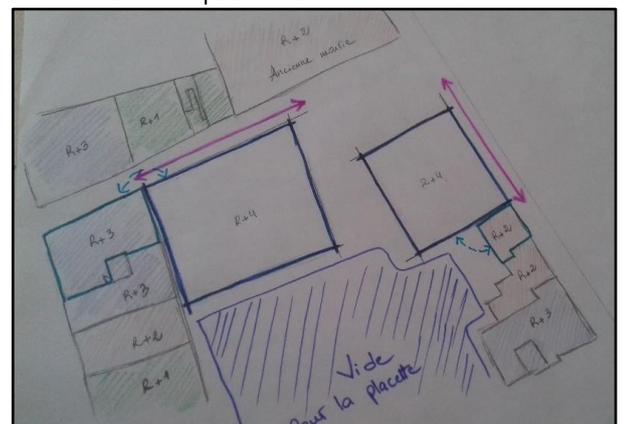


Figure 94 : premier esquisse du projet
Source : auteurs

La deuxième esquisse (figure 95) tente de renforcer la continuité de la forme globale du projet.

Un lien (DERB) est créé entre les deux blocs du terrain en se basant sur l'analyse pittoresque que nous avons prévu en garantissant l'effet de surprise qui est le passage d'une voie élargie vers un espace rétrécie (tissu traditionnel). Ce lien créé nous conduit vers un espace public projeté qui s'articule dans la notion d'une Tahtaha.

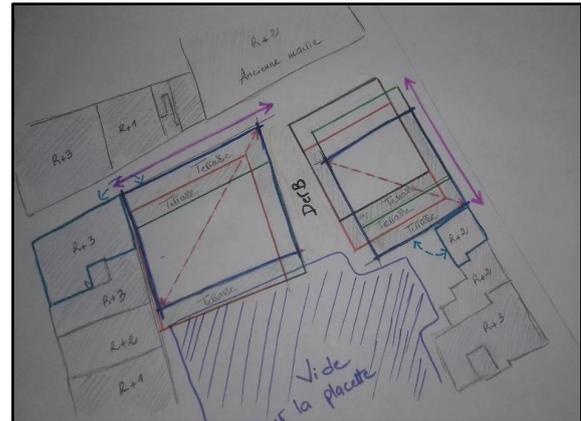


Figure 95 : la deuxième esquisse du projet
Source : auteurs

L'implantation retenue (figure 96) tire profit des précédentes esquisses et conjugue les principes générateurs de notre projet avec les exigences du terrain et ceci à travers :

Une implantation dynamique des blocs afin d'atteindre le gabarit progressivement et exploiter les terrasses jardins (intervenir sans perturbation).

Ensuite nous nous sommes assiéées dans la recherche d'une logique géométrique capable d'orienter l'implantation des autres blocs et de justifie l'enchaînement des blocs suspendus.

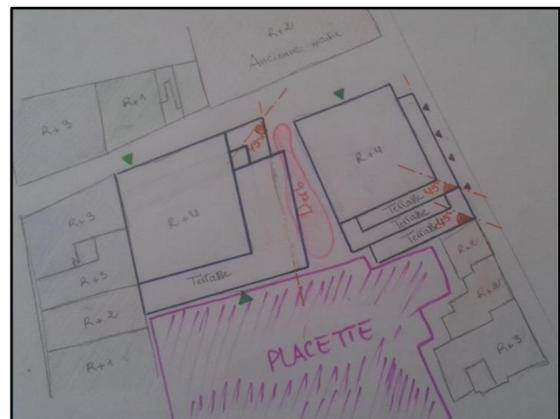


Figure 96 : implantation finale du projet
Source : auteurs

Pour ce faire, seul le retrait radial peut offrir des angles permettant une implantation optimale sur le terrain. Le retrait radial offre 2 directions équidistantes tous générées à partir d'un angle de 45° et 0°.

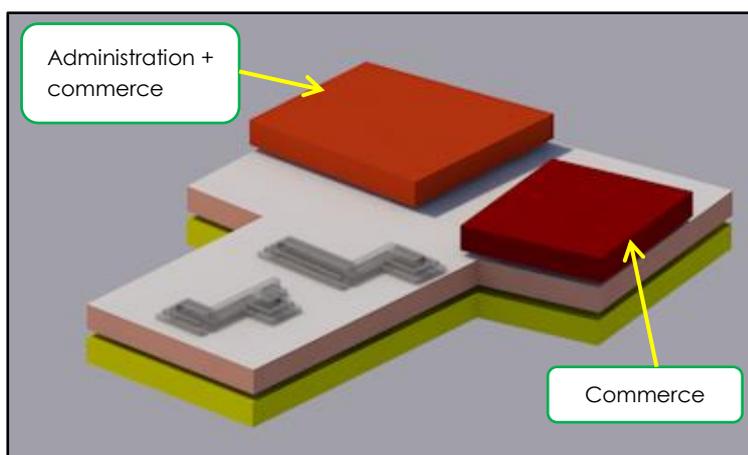


Figure 97 : les fonctions implantées au sol
Source : auteurs

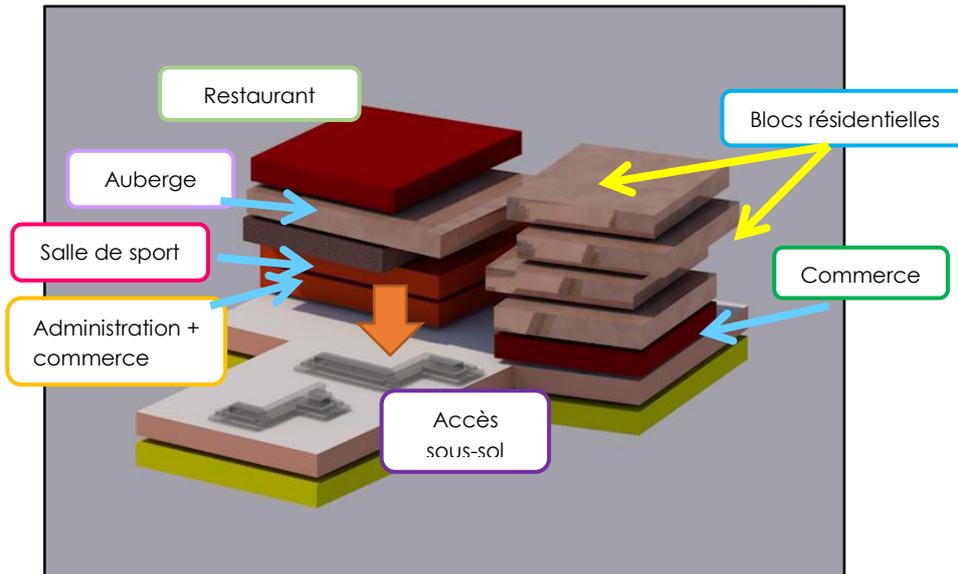


Figure 98 : volume final
Source : auteurs

La placette est aménagée de telle sorte à mettre en valeur le centre historique. La placette est réinterprétée de deux façons différentes (figure 76) à savoir :

- L'entrée sous-sol permet d'articuler tous les blocs, elle marque la liaison fonctionnelle entre le commerce, la culture le sport et l'habitation.
- Une structure métallique recouverte en verre assure son rôle l'éclairage et la ventilation pour le bloc enterré.

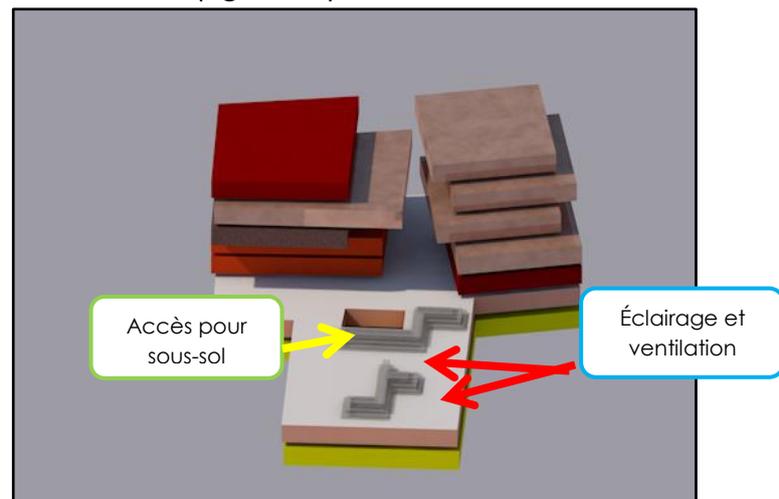
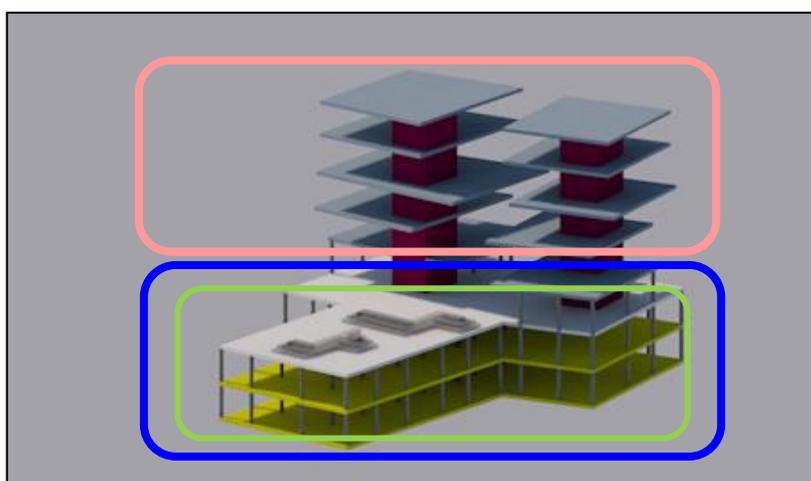


Figure 99 : la réinterprétation de la placette
Source : auteurs

9.4 Choix de la structure



- Structure poteau poutre
- Structure noyau central
- Mur souterrain

Figure 100 : esquisse de la structure du projet
Source : auteurs

Notre projet est porté par deux structures différentes (figure 76) à savoir, une structure poteau poutre en béton armé et une structure d'un noyau central.

- La structure poteau poutre : il s'agit de la structure classique où les planchers et la toiture sont supportés par des poutres elles-mêmes supportées par des poteaux. Ce sont les poteaux qui transfèrent finalement l'ensemble des charges aux fondations.
- Le noyau central : un élément assurant la rigidité de l'édifice, il parcourt le bâtiment sur toute sa hauteur et contient généralement les ascenseurs ainsi que les cages d'escaliers. La structure porteuse du bâti est concentrée dans ce noyau, ce dernier faisant également office de contreventement.

9.5 L'accessibilité

L'accessibilité de notre projet est raisonnée de façon à suivre le fil guide de l'intervention. Le projet est accessible depuis quatre rues à mentionner : la rue de Paris, esplanade du Mechouar, la grande place, et la rue Dr BENZERDJEB.

Le commerce fait office de la fonction attractive dont se caractérisait la rue Dr BENZERDJEB. Pour cela l'accès à la partie commerciale se fait directement à partir de ce dernier (figure 73), de façon à ce que le bâtiment soit le prolongement de la rue.

On accède aux logements à travers un espace semi public accessible depuis la rue Dr BENZERDJEB et la rue Ain Kebira. Cet espace est réservé aux occupants des habitations de notre projet.

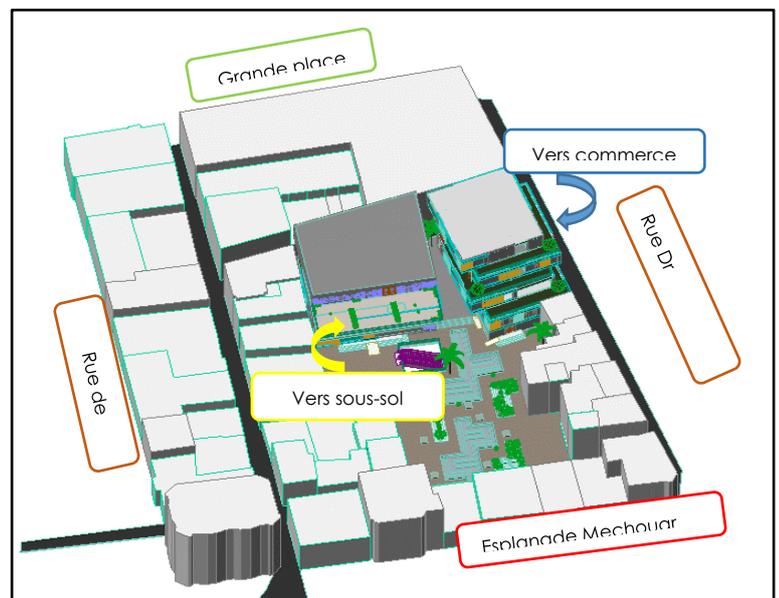


Figure 101 : l'accessibilité du projet
Source : auteurs

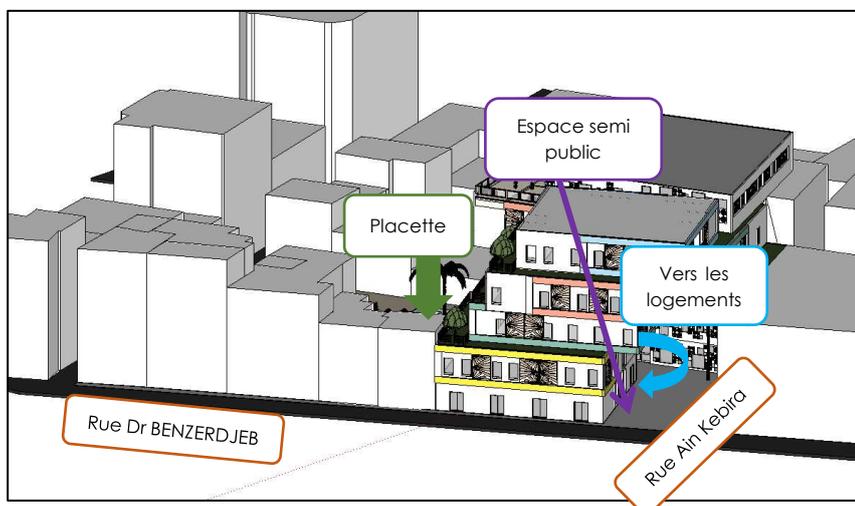


Figure 102 : l'accessibilité des logements
Source : auteurs

La partie culturelle et le restaurant s'inscrivent dans le deuxième bloc projeté. Il constitue une séquence importante du projet. Pour cela, son accessibilité se fait de l'intersection de la rue Dr BENZEDJEB avec la rue Ain Kebira. Et on accède aussi à la salle de sport et à l'auberge à travers ce bloc.

La placette englobe des fonctions en sous-sol qui font une continuité complémentaire des fonctions en sol.



Figure 103 : l'accessibilité de la seconde partie du projet
Source : auteurs

9.6 La référence stylistique

Notre approche stylistique dépend du contexte dans lequel s'inscrit notre projet. Le potentiel paysager d'où l'implantation du projet est captivante. Afin de l'affirmer nous essayons de traduire des éléments relevés du site dans un vocabulaire contemporain dans le but d'harmoniser entre l'architecture coloniale et l'architecture précoloniale pour souligner notre intervention d'une manière à la fois expressive et respectueuse.



Figure 104 : vue paysagère depuis la grande mosquée
Source : auteurs

9.6.1 Référence à l'architecture coloniale

Le contact urbain est maintenu en gardant la même fonction à savoir le commerce.



Figure 105 : façade existante et la façade projeté
Source : auteurs

Le développement de la façade reprend les proportions des ouvertures des bâtiments environnants (fenêtre en hauteur) et les dispose dans une logique plus dynamique en remplaçant la monotonie existante par un rythme.

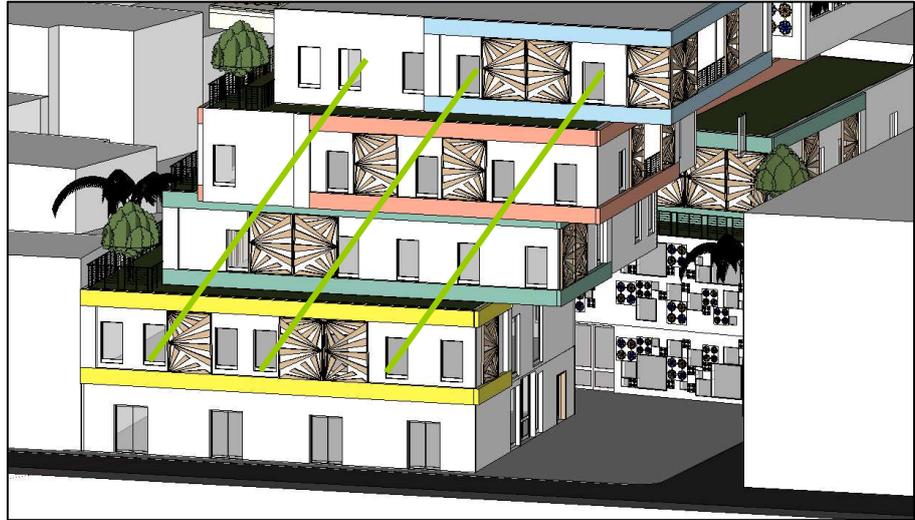


Figure 106 : façade sur la rue Dr BENZERDJEB et la rue Ain Kbirra
Source : auteurs

La ferronnerie présentée sur les façades existantes qui donnent sur la rue de France (Art déco) est reprise d'une logique répétitive sur la façade donnant sur la rue Dr BENZERDJEB et la rue Ain Kebira.



Figure 107 : la BEA rue de France
Source : auteurs



Figure 108 : bâtiment de l'ancien quartier juif
Source : auteurs

La ferronnerie existée sur site est transformée en moucharabié dont le rôle d'avoir un discours entre les deux entités existées.

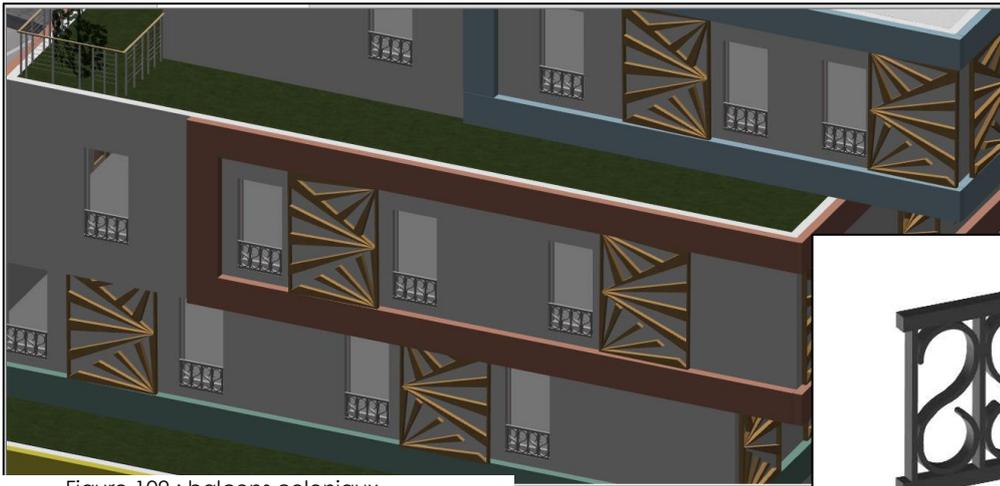


Figure 109 : balcons coloniaux
Source : auteurs

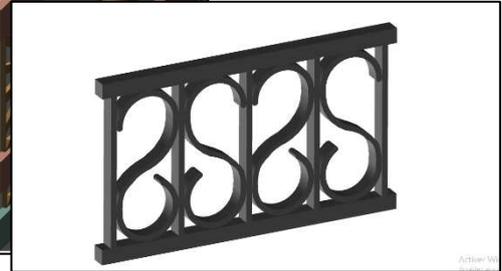
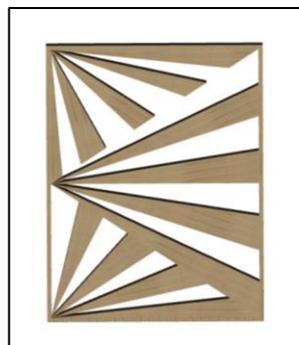


Figure 110 : motif des balcons
Source : auteurs



Figure 111 : motif moucharabié
Source : auteurs



9.6.2 Référence à l'architecture précoloniale

Après avoir injecté une placette (Tahtaha moderne) dans le projet nous nous sommes dirigé d'intégrer un traitement pour les façades afin d'avoir un rappel de l'architecture arabo-musulmane. Delà qui est venue l'idée de réutiliser la mosaïque des maisons traditionnelles du centre historique dans la partie stylistique.

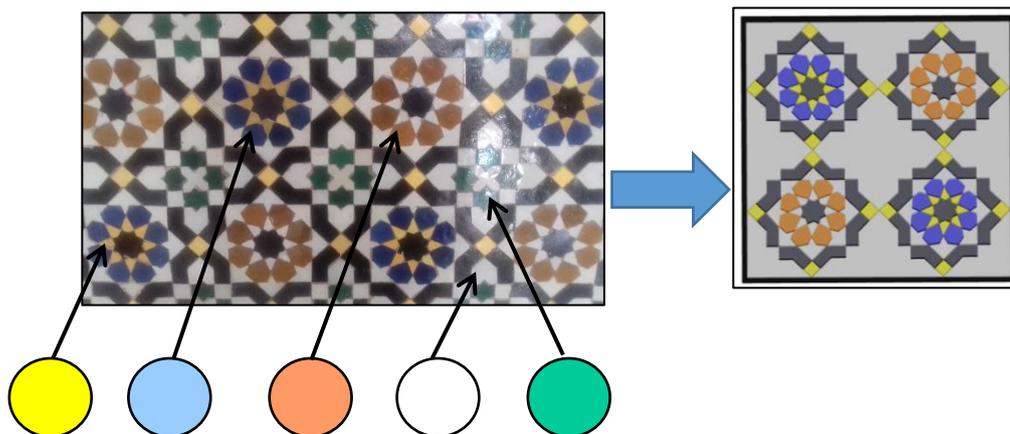


Figure 112 : Zellij kérati tiré des maisons traditionnelles du centre historique
Source : auteurs

L'enveloppe du bâtiment de chaque niveau est entourée d'une bande en aluminium dans le rôle d'intégrer du mouvement dans la façade de la rue Dr BENZEDJEB et la rue Ain Kebira, elle reflète les couleurs tirées de la palette d'un Zellig kérati du centre historique.

Le bloc secondaire donnant sur la placette est traité différemment. Il affirme plus clairement des références stylistiques visiblement puisées de l'art de la mosaïque arabomusulmane du centre historique.



Figure 113 : les couleurs du Zellig utilisées sur la façade
Source : auteurs

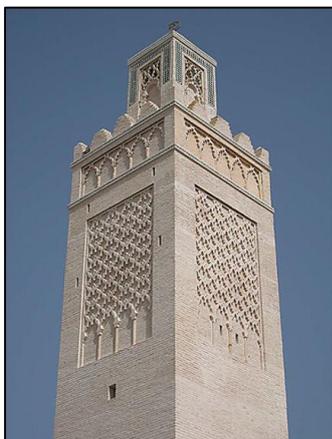


Figure 114 : vue d'ensemble du bloc secondaire
Source : auteurs

- **Le pré haut du restaurant**

Le restaurant se lève des autres fonctions du projet, il dispose une terrasse afin de profiter du potentiel paysager dans lequel s'inscrit notre projet.

Hélas, cette fonction demande un pré haut pour la couvrir. Alors nous avons choisi le minaret de la grande mosquée étant une référence stylistique pour ce dernier.



Le minaret de la grande mosquée (Mihrab) a été construit en 1236 par le sultan Zianide Yghomracen Ibn Zyan, il est à la fois le plus ancien du Maghreb central, sa forme rectangulaire il est bâti en brique et comporte des panneaux rectangulaires à réseaux losangés, reposant sur des arcs que portent des colonnettes de marbre.

Figure 115 : minaret de la grande mosquée de Tlemcen
Source : auteurs

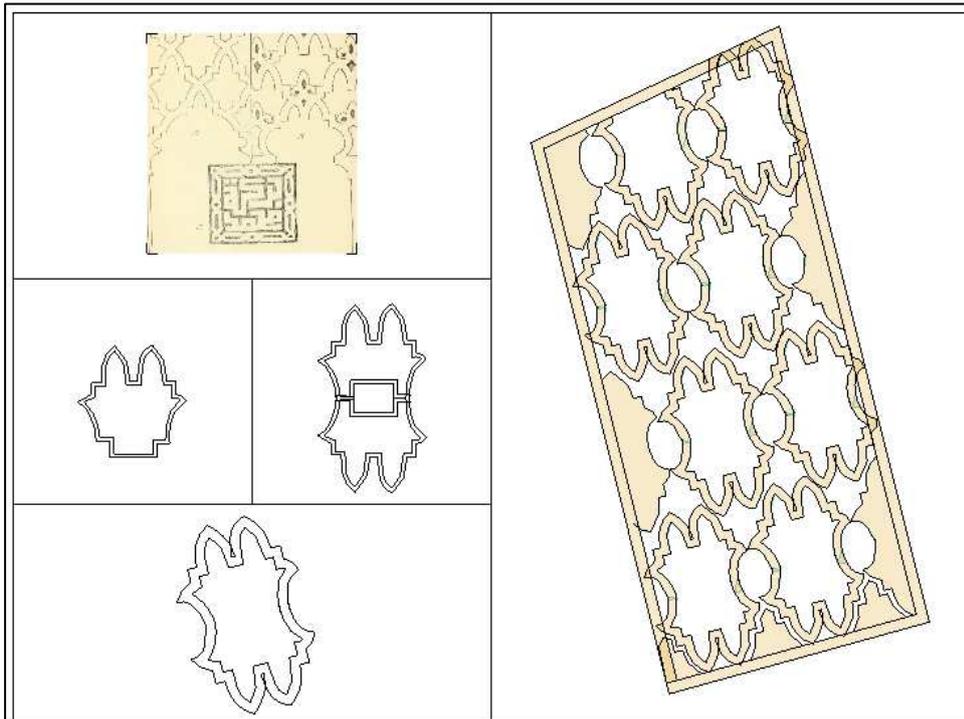


Figure 117 : genèse du motif de la façade du minaret
Source : auteurs

- **L'orientation des balcons**

Les Balcons sont orientés Sud afin de souligner le dialogue que le projet entretient avec l'aspect paysager du site.



Figure 118 : les balcons orientés Sud
Source : auteurs

10. Programme général

Fonction	Espace	Sous-espace	Surface M ²	Nb	Surface totale M ²
Hébergement	Appartements	Hall d'entrée Appartements : • Type F5 • Type F4	230.4	4	921.6
	Auberge	Réception Salon Chambre : • double • 3 lits • 4 lits Sanitaires	24.4 33 20.44 33 40 25	1 1 2 2 3 2	333.8
Loisir	Salle de sport	Reception Cycling studio Fitness et musculation Salle de d'aérobic Espace de détente Salle des coaches rangement Vestiaires et douches	35 50 110 80 40 15.6 15 25	1 1 1 1 1 1 1 2	478
Culturel	Conservatoire	Accueil salle de percussion salle des instruments à vent salle des cordes Salle de répétitions Salle des professeurs Rangement Sanitaires	18 38 32.7 35.4 68.4 20 10 8	1 1 1 1 1 1 1 1	316.3
	Centre de développement d'artisanat	Réception Formation et production : Atelier de céramique et mosaïque Atelier de sculpture Atelier de dinanderie Atelier de poterie Atelier de tissage et tapisserie	30 48.5 48.5 48.5 48.5 75	1 1 1 1 1 1	1625.3

		Atelier de couture Exposition et vende Stockage Sanitaire	57.5 1178.8 86.4 16	1 1 1 2	
	Hall d'Exposition		81.25	1	81.25
Gestion	Administration	Réception Bureau directeur Secrétariat Bureau de comptabilité Surveillance	20 30 10 20 35	1 1 1 1	120
Commerce et restauration	Restaurant	Accueil / caisse Espace de consommation Terrasse Cuisine Sanitaire	12.7 140 157.3 165.7 11.3	1 1 1 1	501
	Cafétéria	Accueil / caisse Espace d'assis Espace de préparation Sanitaires	15 175 51 15.7	1 1 1 2	267
	Commerce	boutiques	22.7	6	143
Logistique Technique	Locaux techniques	local d'électricité local de chaufferie bâche à eau atelier d'entretien stock matériel vestiaire	25 25 25 25 20 10	1 1 1 1 1 1	140
Stationnement	Parking	27 places	1 place pour 4perssones		

Tableau 9 : tableau programmatique général
Source : auteur

Circulation verticale : 613.9m²

Circulation mécanique : 219m²

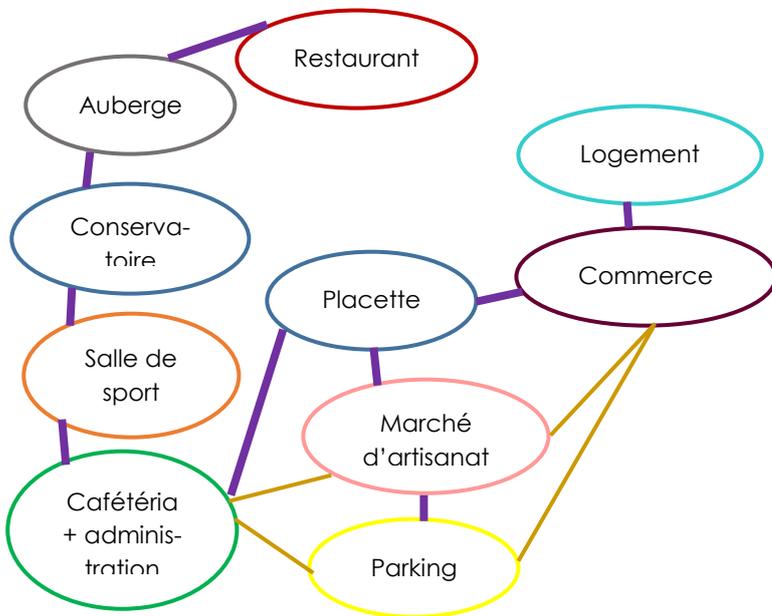
Surface totale du projet : 4926.6 m²

Capacité d'accueil proposé :

- Un appartement : de 5 à 6 personnes
- Auberge :
 - 2 chambres doubles
 - 2 chambres 3 lits
 - 3 chambres 4 lits
- Restaurent et cafeteria : 1m² pour une personne assise
- Commerce : 3m² pour 1 personne
- Salle de sport : de 1 adhérent par 4 m²
- Conservatoire : de 5 à 10 personnes/ salle
- Centre de développement d'artisanat :
 - 1 m² pour 2 personnes debout
 - De 6 à 12 personnes/ atelier
- Exposition : 1 m² pour 1 personne

fonction	Sous fonction	Surface (m ²)	Capacité d'accueil
Gestion	administration	120	10
Culture	Centre de développement de l'artisanat	1625.3	148
	Conservatoire	316.3	37
	Salle d'exposition	81.25	80
hébergement	auberge	333.8	24
loisir	Salle de sport	478	76
commerce	Restaurant	501	100
	Cafétéria	267	40
	commerce	143	47
Stationnement	Parking	351	27 places

Tableau 9 : capacité d'accueil du projet
source : auteurs



Organigramme 01 : disposition spatiale générale
Source : auteurs

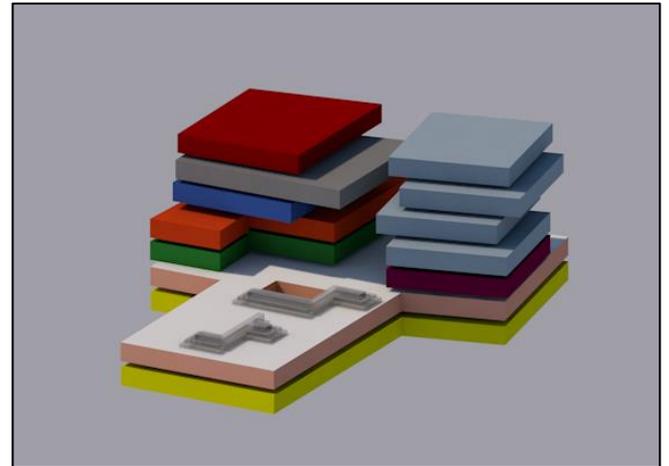


Figure 119 : esquisse programmatique
Source : auteurs

11. Présentation du projet

11.1 Descriptif architectural

Notre projet s'intègre dans la morphologie urbaine. L'aspect extérieur revêt une forme simple et identifiable, inspirée de la typologie du terrain d'implantation, deux blocs ont été implantés basant sur un lien « DERB », créant un volume homogène et dynamique rongé au sud par un espace public nous rappelle de la notion d'une « TAHTAHA ».



Figure 120 : vue 3d, côté sud
Source : auteurs

Le projet contient de nombreux entités et des espaces intégrés entre eux pour but d'attirer les citoyens et les touristes en répondant à leurs besoins et assurer leur confort.



Figure 121 : vue 3d, côté sud
Source : auteurs

La placette, Un espace ordonnateur qui organise tous ces espaces puisque il sera le point de convergences des différentes activités des entités. Il orientera le visiteur et lui offrira un lieu de rencontre, détente.

L'Entité d'accueil a une grande importance comme le premier espace pour accueillir les invités, et cet espace reliant l'intérieur à l'extérieur. Donc, il doit attirer l'attention.



Figure 122 : vue 3d sur la placette
Source : auteurs

Notre projet est un élément de rappelle de la notion cosmopolite de l'ancien quartier juif. Donc on a pris des références stylistiques de la médina, une architecture qui épouse le lieu et le vécu, les façades sont simples avec des éléments de rappelle et de repère comme les fenêtres avec un motif de « ZELIJ » et les moucharabiehs. Les éléments coloniaux tels que les fenêtres à la langueur.

11.2 Plan de masse

Le projet s'étale sur une surface de 13700 m². La masse bâtie est composée de deux entités qui s'articule par un espace qui reflète la notion du « DERB » suivant l'axe nord-sud.

Le projet est doté de sept accès :

- deux 02 accès nord et sud vers la placette
- Un accès vers le 1er niveau du bloc « A » : dans la partie nord-est. Un autre accès pour le bloc « B » dans la même prolongation du parcours piétonnier « DERB ».
- Un accès de sous-sol se trouve dans la placette.

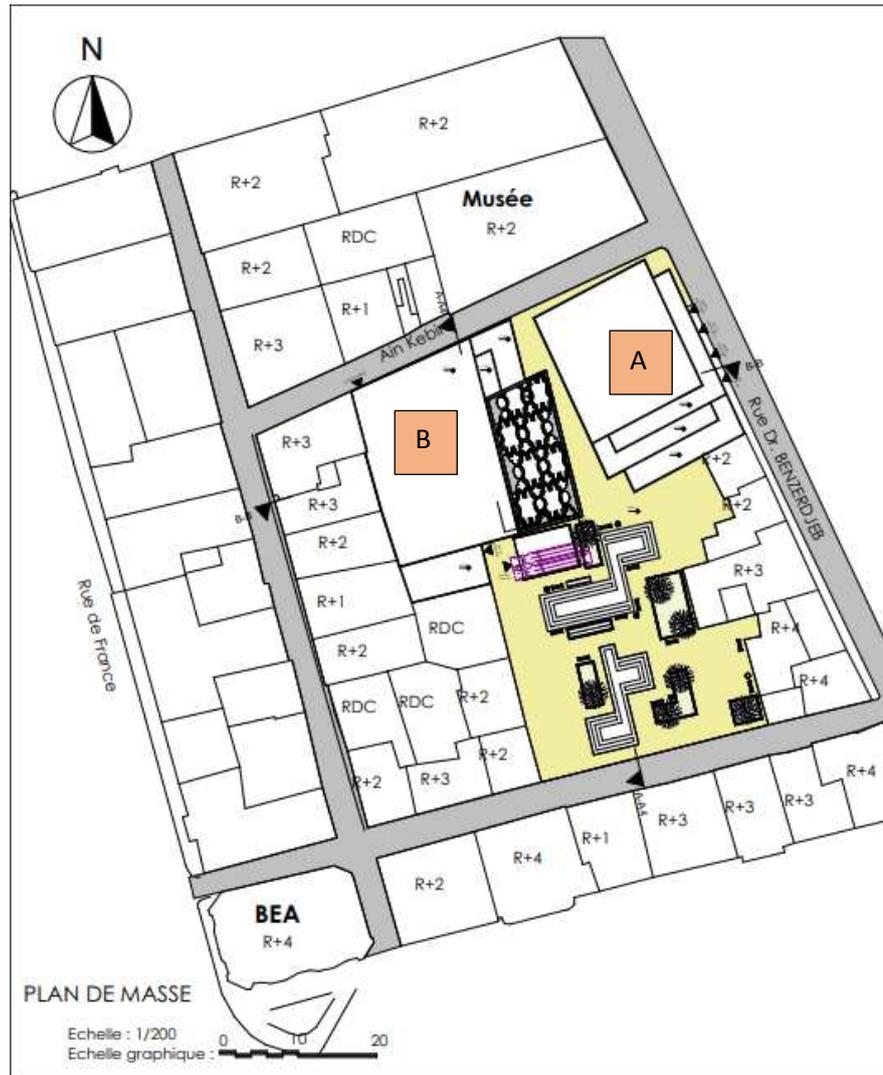
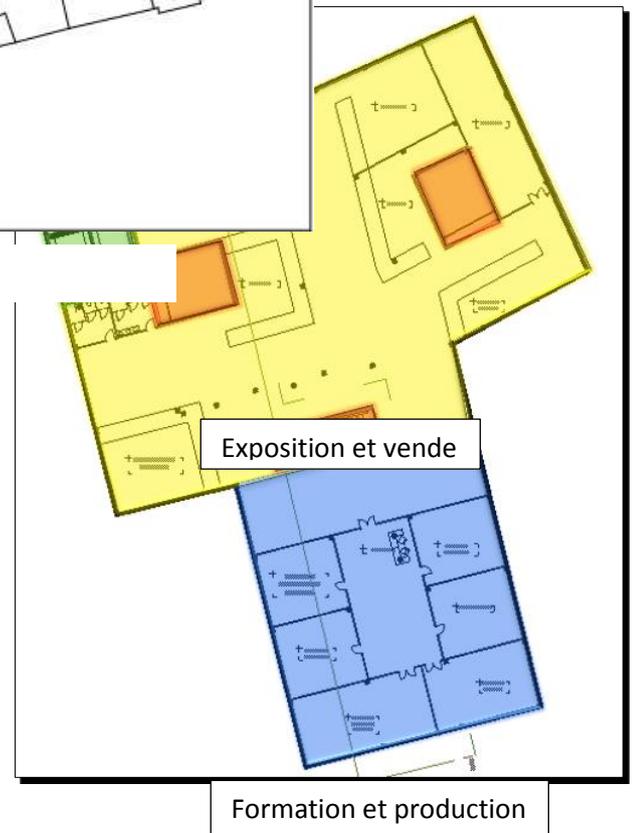


Figure 123 : plan de masse
Source : auteurs

11.3 Plans des différents niveaux

➤ Description du sous-sol

On accède au sous-sol à partir de la placette avec un escalier mécanique, nous arrivons à un hall de réception du centre de développement de l'artisanat, on trouve les espaces de formation et production dans la partie sud et un espace d'exposition et de vente dans la partie nord. Dans le deuxième sous-sol se trouve le parking.



- Circulation verticale
- Circulation mécanique

➤ **Description du R-D-C**

À ce niveau on trouve l'accès des appartements, aussi 4 boutique qui donnent sur la rue Dr BENZERDJEB et deux boutiques à l'intérieur du projet, puis un hall d'exposition avec son extension dans la placette, tout dans le bloc « A ».

Dans le même espace qui reflète la notion du « DERB » l'accès du bloc « B ». Nous continuons dans le même espace vers la placette où se trouve une cafeteria et l'accès de sous-sol

Figure 124 : plan de sous-sol
Source : auteurs

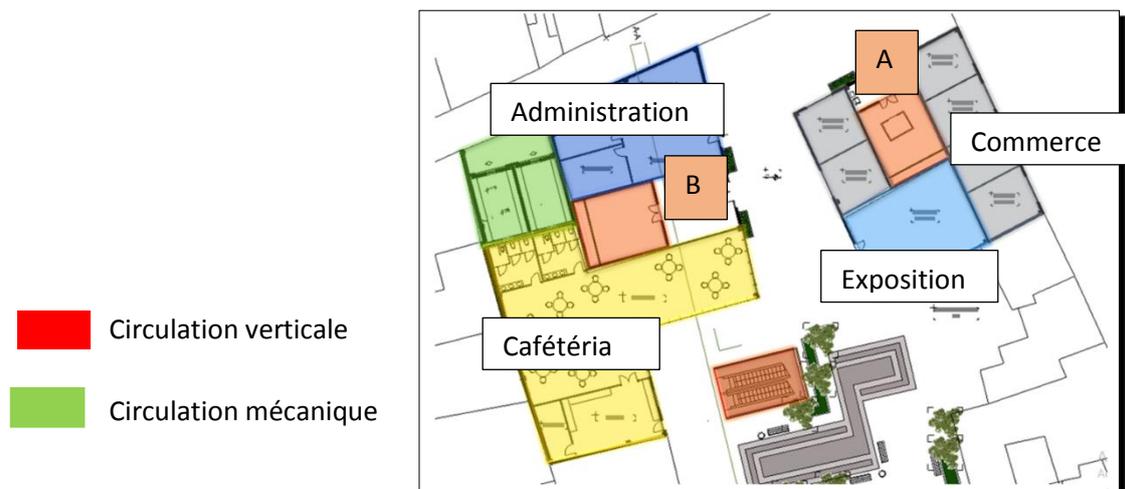
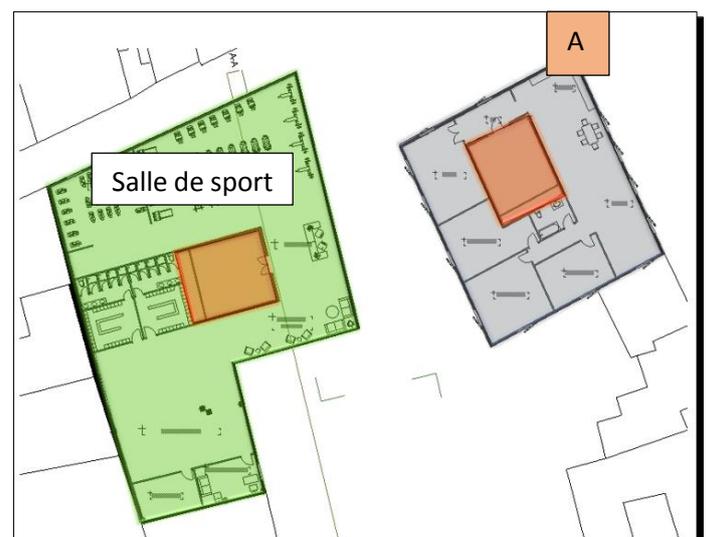


Figure 125 : plan de RDC
Source : auteurs

➤ **Description du 1^{er} étage**

On accède la premier étage par un ascenseur pour qu'on se trouve dans la selle de sport, dans le bloc « B ». Dans le bloc « A » se trouve un appartement F5.



- description des appartements

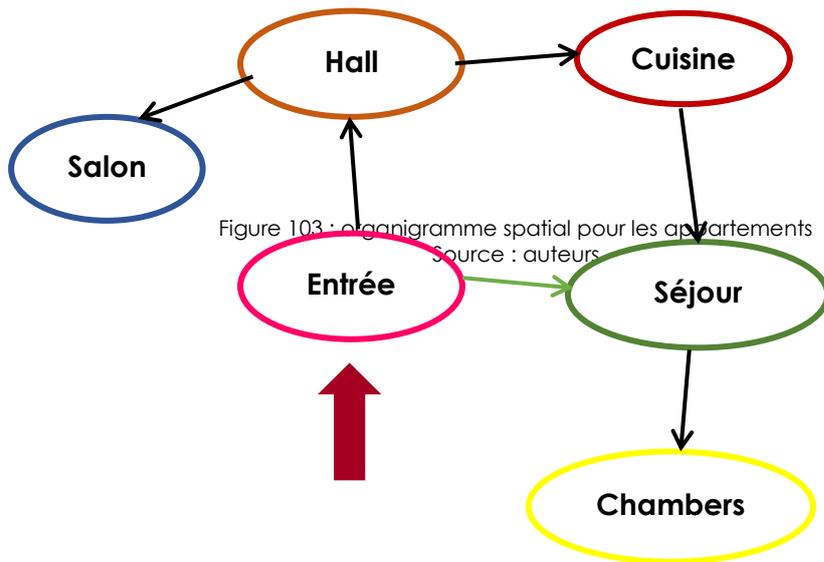


Figure 103 : organigramme spatial pour les appartements
Source : auteurs

Appartement

B

Figure 126 : plan de 1^{er} étage
Source : auteurs

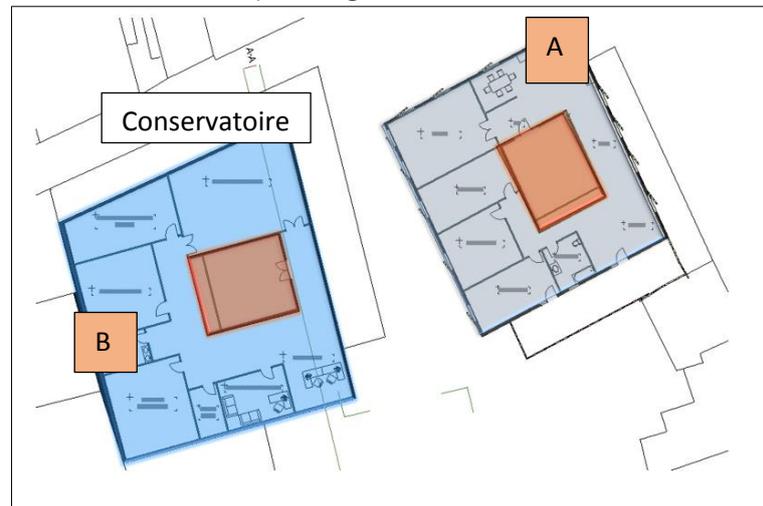
Le projet contient 4 appartements de Type F5.

C'est une typologie de logement destinée à vendre. Il s'agit des appartements de quatre pièces avec un séjour.

Ces logements ont en commun avec les autres fonctions les parkings.

➤ **Description du 2^{eme} étage**

Dans le deuxième étage du bloc «B» se trouve un conservatoire de music.



➤ **Description de 3^{eme} étage**

Figure 127 : plan de R+2
Source : auteurs

Arrivant au troisième étage, on trouve une auberge de capacité de 22 personnes contient : deux Chambers double, deux chambres 3 lits, trois chambres 4 lits, et un salon avec une terrasse.

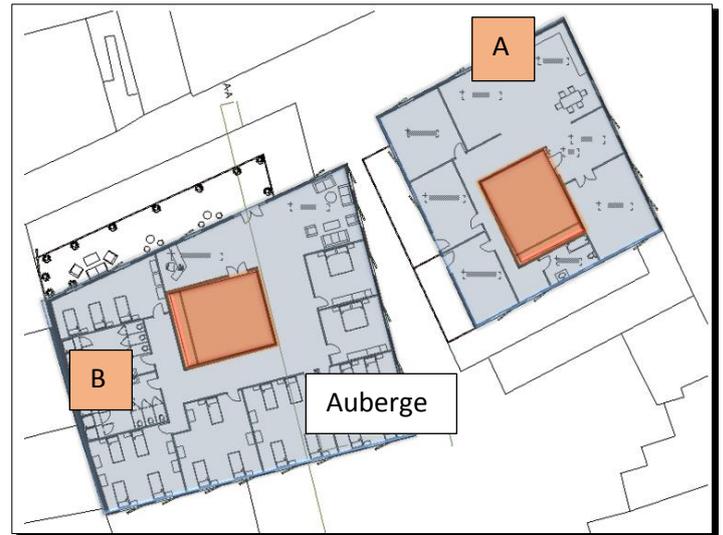


Figure 128 : plan de R+3

➤ Description du 4^{er} étage

Dans le dernier niveau se trouve le restaurant avec son terrasse couverte

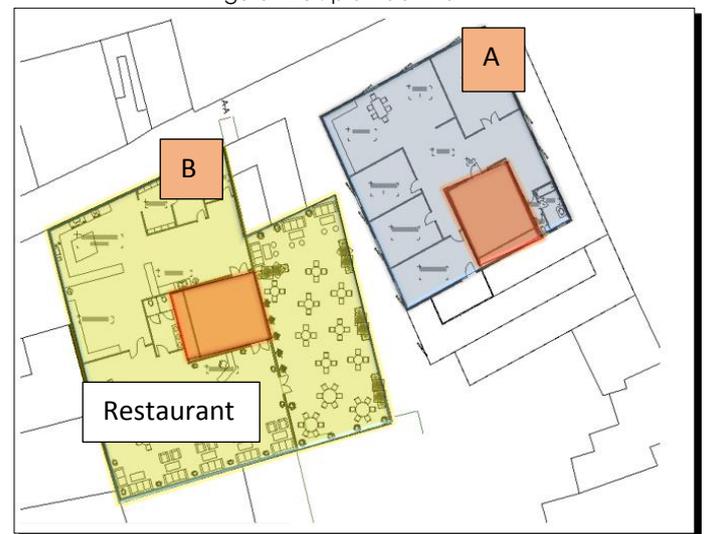


Figure 129 : plan de R+4
Source : auteurs

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons analysé notre site d'intervention, ensuite nous avons restitué les analyses thématiques desquels nous avons tiré des solutions similaires aux implorations de notre projet, au-delà nous avons exposé les principes directeurs subordonnés de la conception qui nous a permis d'expliquer l'évolution du processus conceptuel jusqu'à aboutir à la forme finale. Le system structurel, le choix stylistique et l'état de fait programmatique à leurs tours ont été exposés.

Chapitre IV : Approche technique

Introduction

Ce chapitre est destiné à l'étude de la matérialisation du projet architectural, l'approche technique consiste à définir l'important facteur du projet qui est le système constructif, et la jonction entre les éléments de structure pour assurer une stabilité et une résistance du projet.

Cette approche comportera le choix du système de structure et de construction en formant un tout ou la conception du projet exige la coordination entre la forme, fonction, le système structurel et les techniques de construction. Tout ça pour assurer un bon confort et la stabilité de l'ouvrage.

Notre étude technique traite différentes questions, notamment :

- L'**architecture** de la construction,
- Les solutions **techniques** à privilégier.
- L'analyse de l'impact urbain.

1. La structure porteuse

Le choix de structure est déterminé par des critères qui sont :

- notre partie architecturale (décalage des étages)
- La recherche d'une fluidité d'espace à l'intérieur du projet avec des grandes espaces dégagés au sol
- Force et stabilité.
- Possibilité de grandes travées et d'importantes ouvertures dans la façade.

De ce fait, nous avons opté pour un système qui combine entre deux types de structure :

- Pour le sous-sol : une structure en poteaux-poutres en béton armé
- Du R+1 jusque au R+4 : un noyau central.

Ce type de structure peut offrir la possibilité de répondre à plusieurs attentes de stabilité, de résistance, même de dégagement d'espace.

1.1 structure de sous-sol + RDC

❖ Les fondations

- Nous avons utilisé des semelles isolées placées sous les poteaux.
- le noyau central aura des fondations profondes.

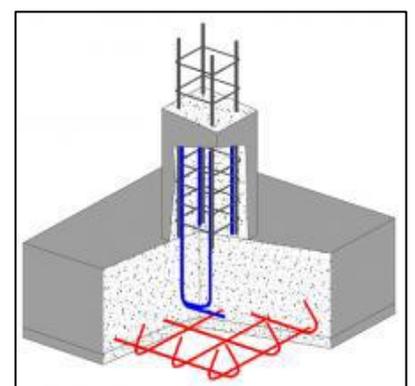


Figure 105 : semelle isolée
source : qualitéconstruction.com

❖ Les murs de soutènement (la paroi parisienne)

La paroi parisienne est un type de soutènement, formée d'éléments offrant une résistance verticale, réalisée soit par des pieux soit par des profilés métalliques et un blindage en béton projeté armé.

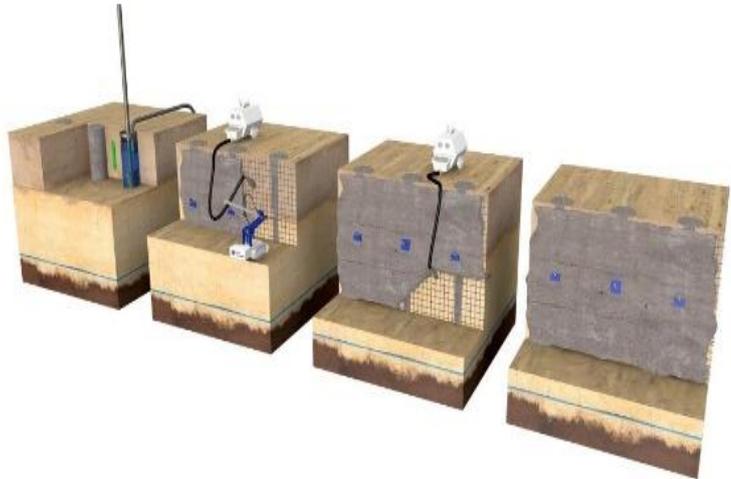


Figure 106 : paroi parisienne
source : eltsfondation.com

- Dans notre cas les profiles métalliques sont remplacés par des poteaux en béton armé. Ces poteaux sont enfoncés dans le sol.
- C'est la méthode la plus utilisée dans les travaux réalisés en centre urbain

❖ La structure poteaux-poutres

L'élément porteur se compose de poteaux et poutres en béton armé et de planchers encastrés dans l'ensemble.

- La portée maximale des poutres principale est de 12 m.
- La hauteur d'étage est de 2.80 m.
- les poteaux sont de section égale à 0.4 /0.4m

1.2 Structure de bâtiment du R+1 jusqu'au R+4

La structure à noyau central est un massif noyau de béton armé au cœur de l'édifice.

- A l'intérieur de cette ossature, l'ascenseur, et l'escalier de secours, les différents gaines techniques.
- Le noyau central est capable de soutenir les charge par quatre poutres partant de chaque angle du noyau disposées à chaque étage et servent à supporter le plancher de l'étage, ces poutres sont reliées entre eux avec des poutres de jonctions.

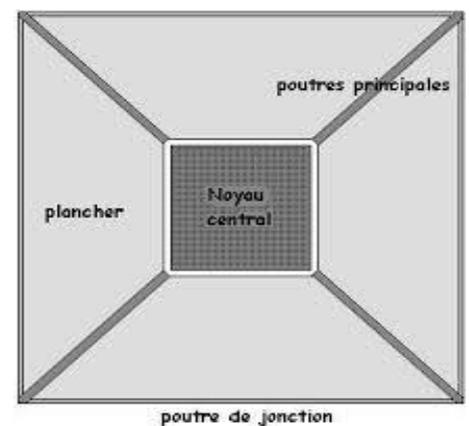


Figure 107 : schéma de structure de noyau central
source : structureetmatériel.com

- Notre édifice contient deux noyaux centraux occupent environ 40m² de chaque étage, avec une épaisseur de voile de 20cm.

2. Les ascenseurs

Un ascenseur à traction fonctionne avec des câbles et des contrepoids. Le contrepoids pèse généralement le poids de la cabine lorsque celle-ci est remplie à moitié de sa capacité.

Il est démarqué par une consommation avare de l'énergie, est utilisé pour le transport « de masse » de personnes.

Il est équipé :

- De courroie et non plus de chaîne, limitant les pertes liées aux frictions et éliminant le recours au lubrifiant.
- D'un moteur en prise directe évitant les pertes de transmissions.
- De systèmes de récupération de l'énergie de freinage.
- D'éclairage LED en lieu et place des anciens éclairages halogènes.
- D'une gestion intelligente des courses qui optimise le nombre de démarrages et le temps de déplacement.

Cette technologie a permis de diminuer les consommations d'électricité des ascenseurs et à les rendre plus respectueux de l'environnement. Un ascenseur à traction consomme 40% d'électricité de moins que ses aïeux non équipés.

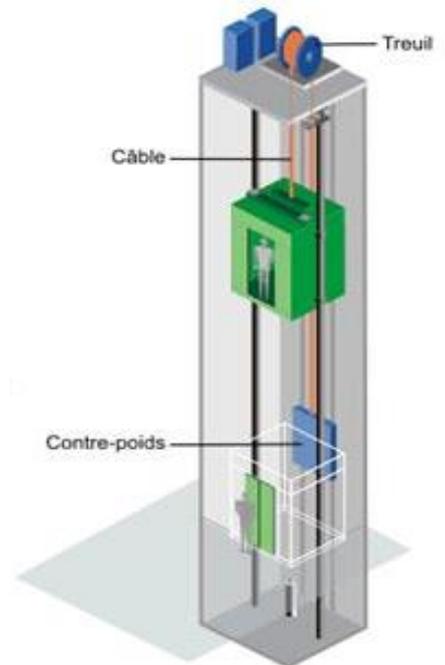


Figure 108 : ascenseur à traction
source : énergie plus

3. Le monte-voiture hydraulique QHV

Nous privilégions des cabines avec parois en tôle, portes cabine peintes, éclairage plafond avec des lampes fluo basse consommation, sol standard en tôle striée, ventilation, extracteur de fumées, cellules d'aide au centrage de véhicule, et un retour automatique niveau bas en cas de coupure de courant avec ouverture des portes automatiques.

L'installation d'un monte-voitures est dans ce cas précis la solution idéale en matière de gain d'espace.

Caractéristiques techniques

- Charge maximale de base : 3000 kg.
- Course maximale : 6,00 m
- Nombre de niveaux : de 3
- Temps de montée : 0,15m/s.

Éléments de sécurité

- Dispositif de contrôle de position du véhicule
- Revêtement anti-patinage.
- Éclairage de la plateforme secourue par batterie
- Signal lumineux de montée/descente
- Panneau de commande accessible à partir du véhicule
- Commandes d'arrêt et de descente d'urgence
- Poste téléphonique embarqué

Dispositif de contrôle des portes

- Asservissement des portes d'entrée et de sortie à chacun des niveaux
- Les portes d'un étage ne peuvent s'ouvrir que lorsque la plateforme est au niveau de cet étage.

Portes et système pare flamme

Les systèmes « pare-flamme » est à vérifier par l'utilisation des portes pare-flamme à rideau, ce type de porte tenir compte de l'environnement dans la mesure où, selon la technologie utilisée (sectionnelle ou à rideau), la réservation devra être plus ou moins importante. Les portes pare-flamme à rideau sont recommandées.



Figure 109 : Le monte-voiture hydraulique QHV

Source : proelevation.fr

4. Eclairage de sous-sol

Le sous-sol est éclairer et aérer par le système des sauts-de loup réflecteurs⁷⁹, qui diffusent la lumière de jour dans le sous-sol. Construit avec du verre armé praticable inséré dans un cadre porteur ventilé.

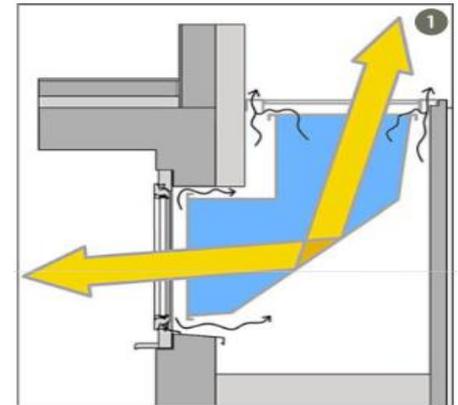


Figure 110 : système Heliobus Sdloup réflecteur

Source : docplayer.fr

5. Ventilation mécanique contrôlée

La ventilation mécanique contrôlée est, dans le bâtiment, un ensemble de systèmes conçus pour assurer le renouvellement de l'air au sein des pièces, surtout pour les pièces dites humides : salles de bains, toilettes, cuisines.

Pour atteindre les débits d'air et les renouvellements d'air prévus par les normes ou ceux nécessaires afin de garantir le confort respiratoire et la santé des occupants et du bâtiment.

Les locaux où l'air doit être fournit doivent donc disposer d'une alimentation en air et ceux où l'air doit être enlevé, d'une extraction. Donc nous avons opté un système de ventilation mécanique à double flux : utilise des composants motorisés, ventilateurs, pour forcer la circulation l'air à l'intérieur du bâtiment.

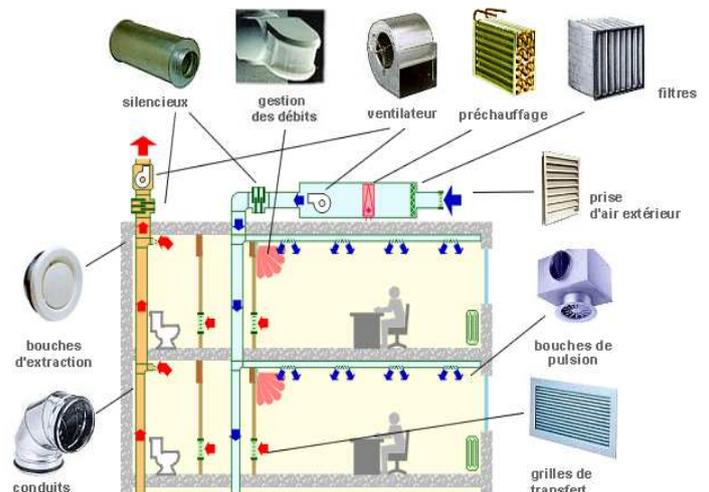


Figure 111 : système de ventilation mécanique

Source : energieplus.be

6. Protection contre incendie

⁷⁹<https://docplayer.fr/10088202-Puits-a-plusieurs-niveaux-light-guide-puits-architectural-light-pipe-puits-tubulaires-putsolaire-haute-performance-high-light-sehp-fibre-optique.html>

Le bâtiment doit être étudié et conçu de façon à offrir toute condition de sécurité, par l'utilisation des matériaux incombustibles et un bon positionnement des issues de secours. Plusieurs dispositifs constructifs et techniques ont été prévus :

❖ Détection incendie

Nous prévoyons un système de protection des biens et des personnes par la détection incendie et transmettre rapidement une alarme en cas de départ de feu. Les installations de détection incendie (DI) sont mises en œuvre pour la prévention des risques et la transmission d'alarme lors de la présence de fumées ou d'une élévation anormale de la température dans les locaux à surveiller.



Figure121 : détection incendie
Source : tsaigaan.blogspot.com

❖ SPRINKLERS : Système de lutte

Nous prévoyons un système de lutte incendie « SPRINKLERS » disposé au niveau des plafonds. Destiné automatiquement à diffuser un produit extingueur sur un foyer d'incendie, il est alimenté par des canalisations (propre à lui) ou bien par la bêche à eau, équipé par un compresseur.



Figure113 : SPRINKLERS
Source : ha-incendie.fr

7. Système de sécurité

Immeuble intelligent : nous prévoyons un immeuble doté d'un service et d'une gestion informatisée. Une surveillance peut être assurée par une installation automatique à l'aide de : Caméras de surveillance.

Le bâtiment possède un système de Télévision à circuit fermé. Le système comporte des caméras en couleurs et des moniteurs. Les moniteurs sont placés à l'administration au bureau de sécurité au niveau du rez-de-chaussée.



Figure114 : système de sécurité
Source : fr.123rf.com

Conclusion générale

Conclusion

Dans notre travail de recherche, notre réflexion était tournée vers la problématique de méconnaissance des valeurs des centres anciens, et sa marginalisation qui a causé un dysfonctionnement de l'aire urbaine, ces phénomènes sont dus à une politique qui exclut ces centres historiques des plans de développement urbain des agglomérations. L'intérêt était d'inspirer une réflexion concernant la manière dont nous devons agir pour mettre en valeur le patrimoine bâti.

Le choix s'est porté sur la ville de Tlemcen, qui a connu le passage de nombreuses civilisations ce qui lui a permis de posséder une richesse architecturale et culturelle précieuse qui doit être exploitée.

Ainsi que la majorité des centres historiques du monde, la médina de Tlemcen est confrontée à la perte de ses valeurs, la marginalisation et la négligence de son patrimoine bâti.

Cette situation a été l'origine de la question principale de ce travail cherchant à découvrir les causes de cette défection ainsi que les principales sources de cette perturbation afin de pouvoir élaborer une démarche de renouvellement urbain, qui va contribuer à la valorisation et la revitalisation du centre historique de Tlemcen.

En l'absence d'instrument approprié à la protection et à l'intervention en milieu à sauvegarder et partant du non-classement de la médina de Tlemcen, certains instruments d'urbanisation ont lancé des enquêtes pilotes mais la contrainte sur laquelle se cristallise la frustration nécessiterait une analyse beaucoup plus approfondie.

Néanmoins le document législatif « PPSMVSS » qui est en cour de sous-traitance (un retard de 10ans) a causé un vide de documentation qui mène à l'appropriation du patrimoine et le vide juridique qui entrave l'intervention (loi d'expropriation).

A ce fait, nous avons sélectionné l'ancien quartier juif qui se localise en plein centre historique, il reflète par sa pérennité, la plus forte expression de l'identité du lieu en tant qu'espace où sont concentrées le plus de valeurs symboliques de l'histoire de la ville (M'echouar, mosquées de Sidi Brahme, la grande mosquée).

De par son emplacement, l'intervention sur ce dernier va nous permettre de mettre en valeur son riche patrimoine, mettre en évidence la notion « cosmopolite » qui caractérise le quartier, la contribution à la revitalisation du centre historique et le rendre une destination touristique.

Dans le but de répondre à cette problématique que le projet exposé dans ce mémoire a été proposé. D'une part, la fonction dominante proposée est la fonction culturelle, pour renforcer l'aspect culturel de la ville et aussi mettre en valeur les sites historiques.

D'autre part, des fonctions commerciales, résidentielles et de loisirs sont injectés, dans le but de redonner un dynamisme et une attractivité au centre historique.

Aussi, l'accent a été mis sur l'espace public et sur les percées visuelles et paysagères, ainsi, l'espace est rendu plus lisible et donc plus attractif. Le choix d'un projet multifonctionnel permet de s'adapter à la réalité complexe et riche du site dans lequel le projet s'intègre et de répondre plus précisément aux besoins réels.

De plus, le projet est conçu de façon à respecter la dynamique déjà existante, en conservant les fonctions principales.

La réponse architecturale dans ce travail se veut partie intégrante d'une stratégie globale qui vise la mise en valeur du centre ancien. Cette stratégie a pour objectif de mettre en valeur le patrimoine de la médina, la revitalisation des activités artisanales et la contribution de rendre la médina un pôle attractive.

A la fin, nous voulons que notre projet soit une amorce à un projet urbain plus large qui touche toute la médina de Tlemcen.

L'enjeu esthétique d'une intervention regroupant tant de paramètres spécifiques à savoir, la composante patrimoniale, la multifonctionnalité du projet, et la proximité d'une structure de permanence, est de s'intégrer dans un tissu hétérogène mais harmonieux.

L'objectif qu'on a voulu aboutir avec ce modeste travail de recherche est de participer à la perméabilité de la médina, pour l'ouvrir aux visiteurs et touristes mais aussi aux échanges culturels et économiques.

Ce travail avec ces résultats collabore à une meilleure connaissance de notre patrimoine, ainsi que ces problématiques. Il lance aussi un appel à une mobilisation des différents intervenants de la ville, dotés de moyens et d'instruments nécessaires à la sauvegarde du vieux centre historique de Tlemcen.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage

- **Ahmed Koumas**, Chéhrazed Nafa, l'Algérie et son patrimoine dessin français du XIX^e siècle, édition du patrimoine, 2006.
- **Alois Riegl** ; le culte moderne des monuments.
- **Boito Camillo**, conserver ou restaurer les dilemmes du patrimoine, 2000.
- **BOUALI S.A**, Les deux grands sièges de Tlemcen dans l'histoire et la légende.
- **CHOAY Françoise**, L'allégorie du patrimoine. Edition Seuil, 2010.
- **CHOAY Françoise**, le patrimoine en questions, seuil, 2009.
- **CHOAY Françoise**, l'urbanisme utopies et réalités, seuil, 1965.
- **CHOAY Françoise MERLIN Pierre**, Associés. Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Paris, 2010.
- **Camillo Sitte**, l'art de bâtir les villes, Edition seuil, 1996.
- **Ernest NEUFERT**, *NEUFERT Les éléments des projets de construction- 11e édition*. Paris : Dunod, 2014.
- **Gustavo Givannoni**, l'urbanisme face aux villes ancienne, édition le seuil, 1998.
- **George et William Marçais**, les monuments arabes de Tlemcen, 1903.
- **L'ABBE J.J BARGES**, Tlemcen ancienne capitale du royaume de son nom, 1859.
- **OULEBSIR, Nabila**. Les usages du patrimoine, monuments, musées et politique coloniale en Algérie. Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2004.
- **Piessa (L.), Canal (J.)**, Les villes de l'Algérie. – Tlemcen.
- **Viollet-le-Duc**, dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e AU XVII^e siècle.

Mémoires et thèses

- **BOUKHALFA K.** sauvegarde du patrimoine culturel dans le contexte du développement durable : cas de la ville de Bejaïa. Mémoire magistère. Juin 2009
- **HAMMA Walid**, Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils Le cas de la ville historique de Tlemcen, thèse de magister, UABB, Tlemcen 2011.

- **Kachour Mounis**, Revalorisation des sites archéologiques : Site archéologique de la place des martyrs-Alger- Projet : Forum de la découverte ; mémoire de master Université Hassiba Ben Bouali De Chlef 2016/2017
- **KASSAB BABA-AHMED T**, Antagonisme entre espaces historiques et développement urbain, Cas de Tlemcen, thèse de Doctorat, EPAU, Alger 2007.
- **KHERBOUCHE Soumia**, Le tourisme culturel durable comme facteur de mise en valeur du patrimoine architectural-Le cas de la ville historique de Tlemcen-, mémoire de magister, UABB Tlemcen, 2012.
- **LAURENT Antoine**, Aspects théoriques de la restauration du patrimoine, Master en Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2005.
- **Mehdi Boukerzaza** .La revalorisation du patrimoine bâti par la requalification des espaces publics ». Thèse de Doctorat.
- **Rahmoun Mohammed**, la pratique durable dans la mise en valeur patrimoniale, mémoire de magister, UABB Tlemcen, 2011.

Revues et articles ; séminaires :

- **Thibault Le Hegarat**. Un historique de la notion de patrimoine. 2015.
- **Xavier Greffe**, La valeur économique du patrimoine, janvier 2005.
- Les villes musulmanes, des grands centres religieux et culturels.
- **Charlotte DENOËL**, « Viollet-le-Duc et la restauration monumentale », Histoire par l'image, 2008.
- **Luc Le Chatelier**, Faire vivre (et laisser mourir) le patrimoine.
- **Wafaa GHAFfour**, TRADITIONAL URBAN FABRIC OF TLEMCEN MEDINA: BETWEEN MICROCLIMATIC AMBIANCES AND MORPHOLOGICAL DIMENSIONS, 2017.
- Séminaire International « Centres villes historiques : Patrimoine, innovation et cohésion sociale » ; Dubrovnik, 10 novembre 2015.
- Séminaire « Plan Communal de Développement de Chefchaouen » ; Sousse ; 11 Sept 2015.
- Diagnostic et plan directeur du secteur de l'artisanat à Chefchaouen, Défis rencontrés et propositions d'actions, septembre 2015.
- **Véronique Stein**, Créer dans l'existant : sauvegarde du patrimoine urbain et développement durable, département de géographie, université de Genève.

Chartes, lois ; et instruments d'urbanisme :

- Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel
- Etude de Révision Du Plan Directeur d'Aménagement Et d'Urbanisme, groupement de Tlemcen, 2007
- UNESCO, Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, 1972.

- La Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques ; l'ICOMOS ; 1986
- Charte de Lisbonne, Octobre 1995
- La Charte d'Athènes pour la Restauration des monuments Historiques 1931
- Charte de Venise, 1964.
- La charte européenne du patrimoine architectural : déclaration d'Amsterdam 1975
- Charte de Washington, 1987.
- CHARTE ICOMOS, 2003.
- Charte ICOMOS - principes pour l'analyse, la conservation et la restauration des structures du patrimoine architectural (2003)
- Le projet de revitalisation du centre-bourg de Lauzerte, 2016.

Site internet :

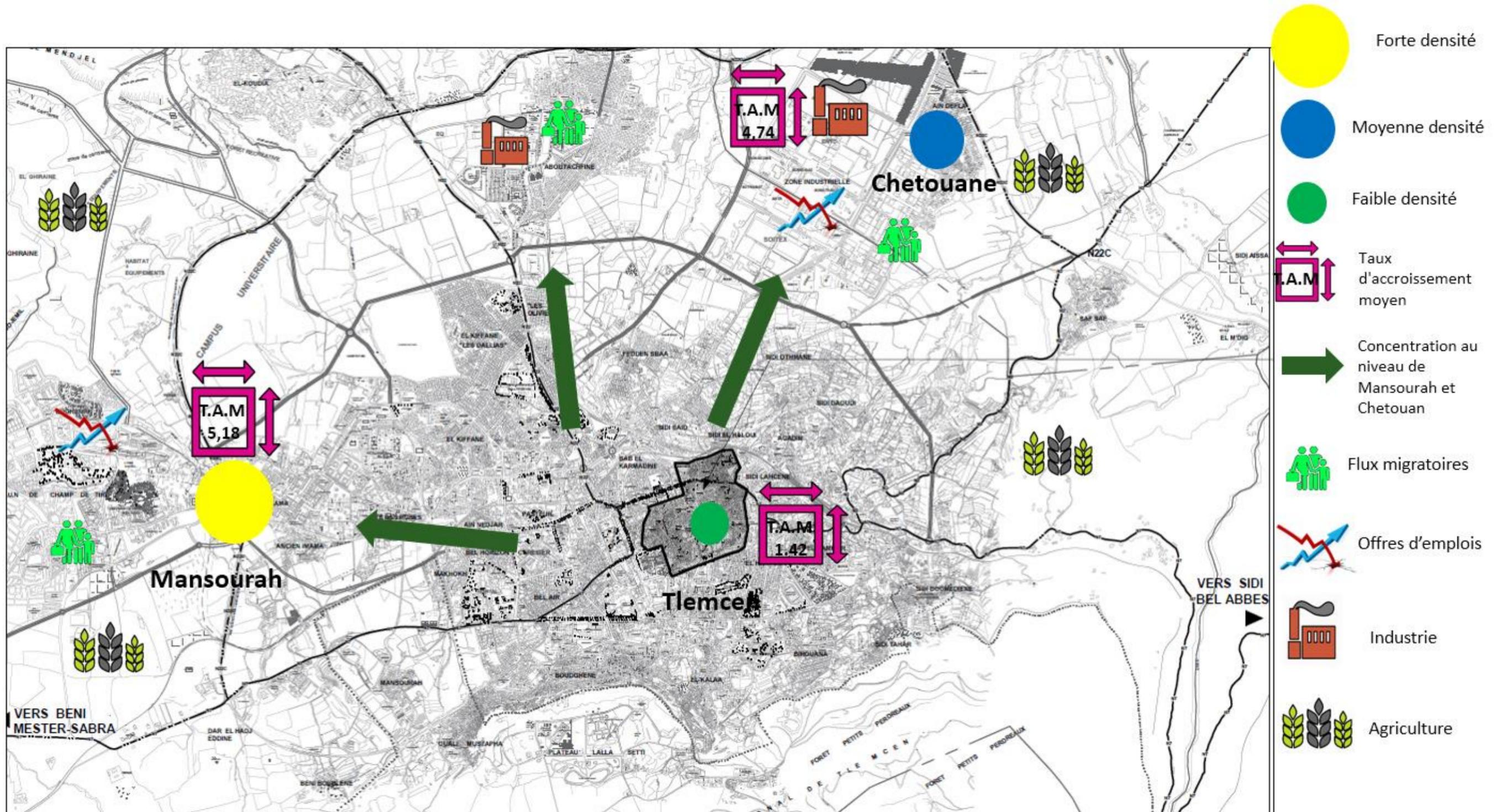
- www.culture.gouv.fr
- www.telerama.fr
- www.viamichelin.fr
- www.energieplus.be
- www.tsaigaan.blogspot.com
- www.docplayer.fr
- www.fr.123rf.com
- www.tsaigaan.blogspot.com
- www.ha-incendie.fr

Autres

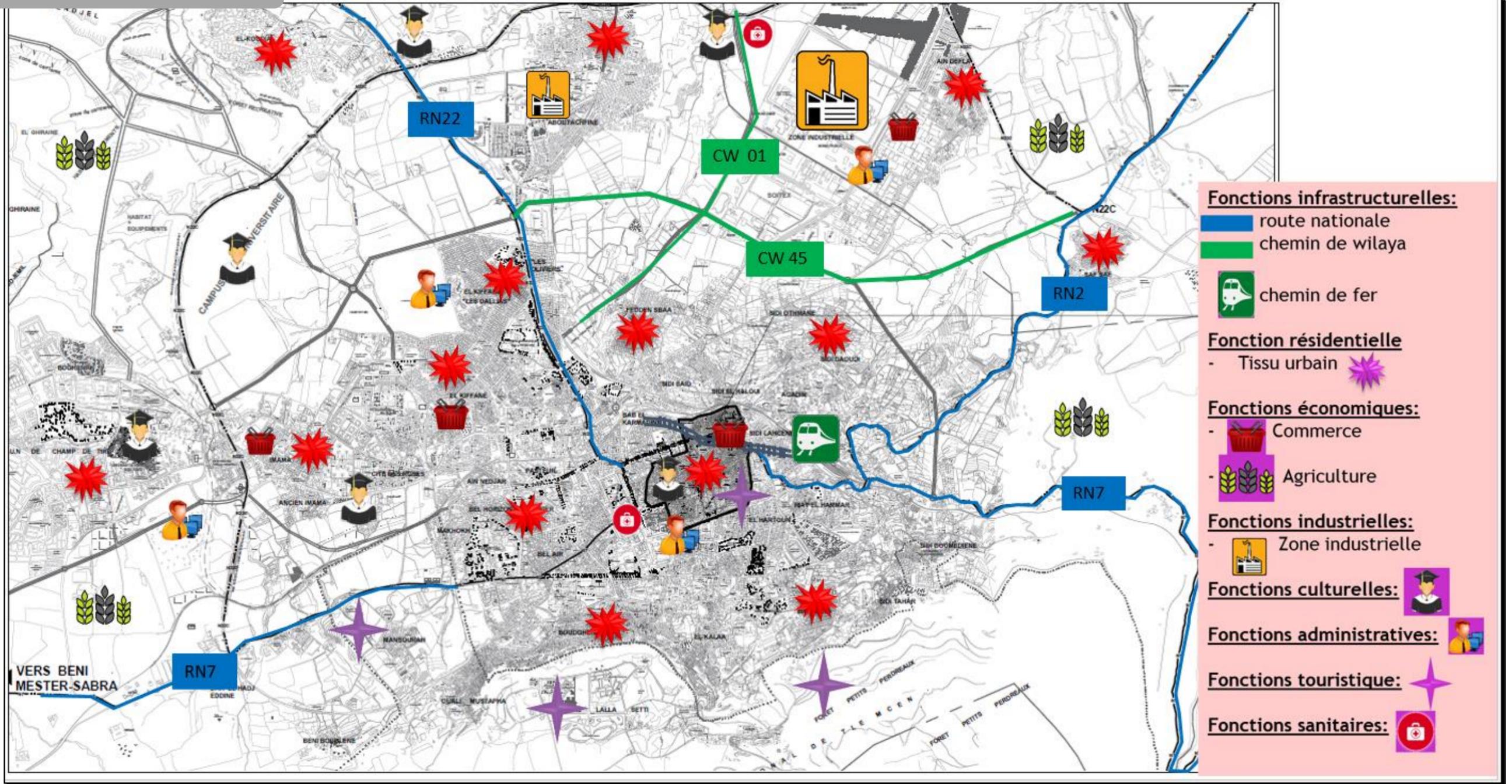
- Analyse urbaine du noyau historique du Tlemcen UABB Tlemcen.
- Cours master 2; Mr. chiali, UABB Tlemcen.
- Dictionnaire de littré

Annexes

Annexe 02 : système socio-économique



Annexe 03 : système fonctionnel



Fonctions infrastructurelles:

- route nationale
- chemin de wilaya

- chemin de fer

Fonction résidentielle

- Tissu urbain

Fonctions économiques:

- Commerce
- Agriculture

Fonctions industrielles:

- Zone industrielle

Fonctions culturelles:



Fonctions administratives:



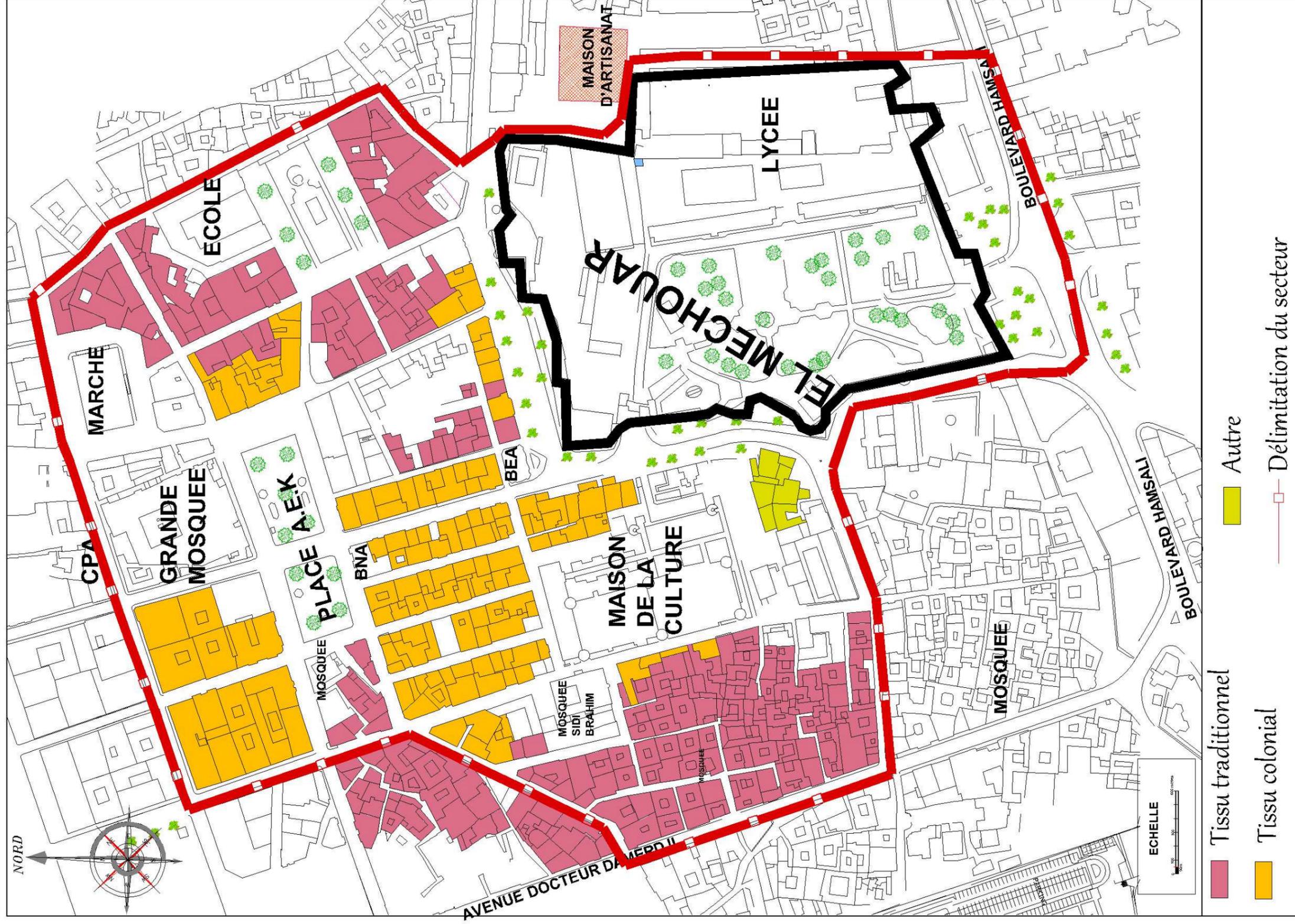
Fonctions touristique:



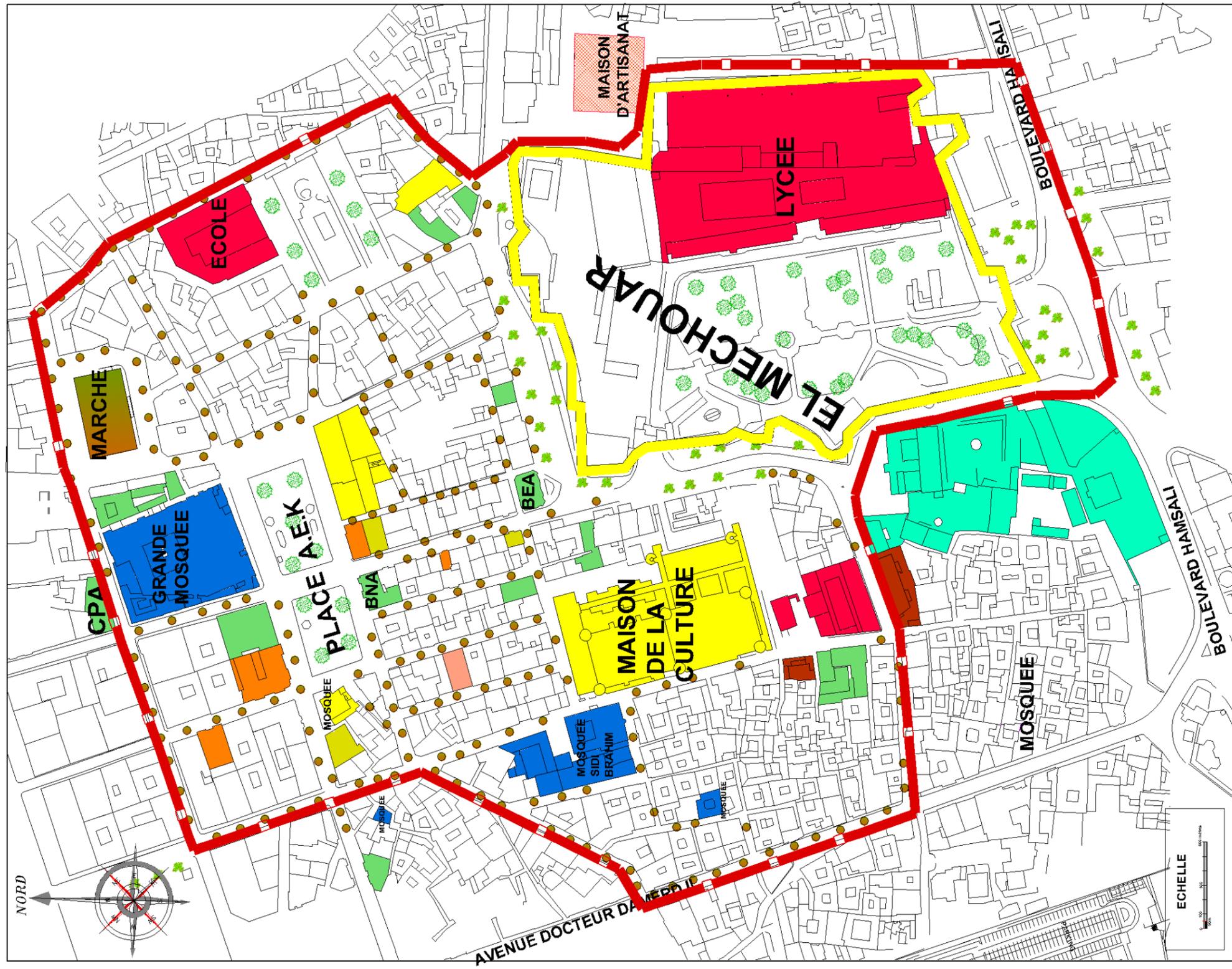
Fonctions sanitaires:



carte des typologies de construction

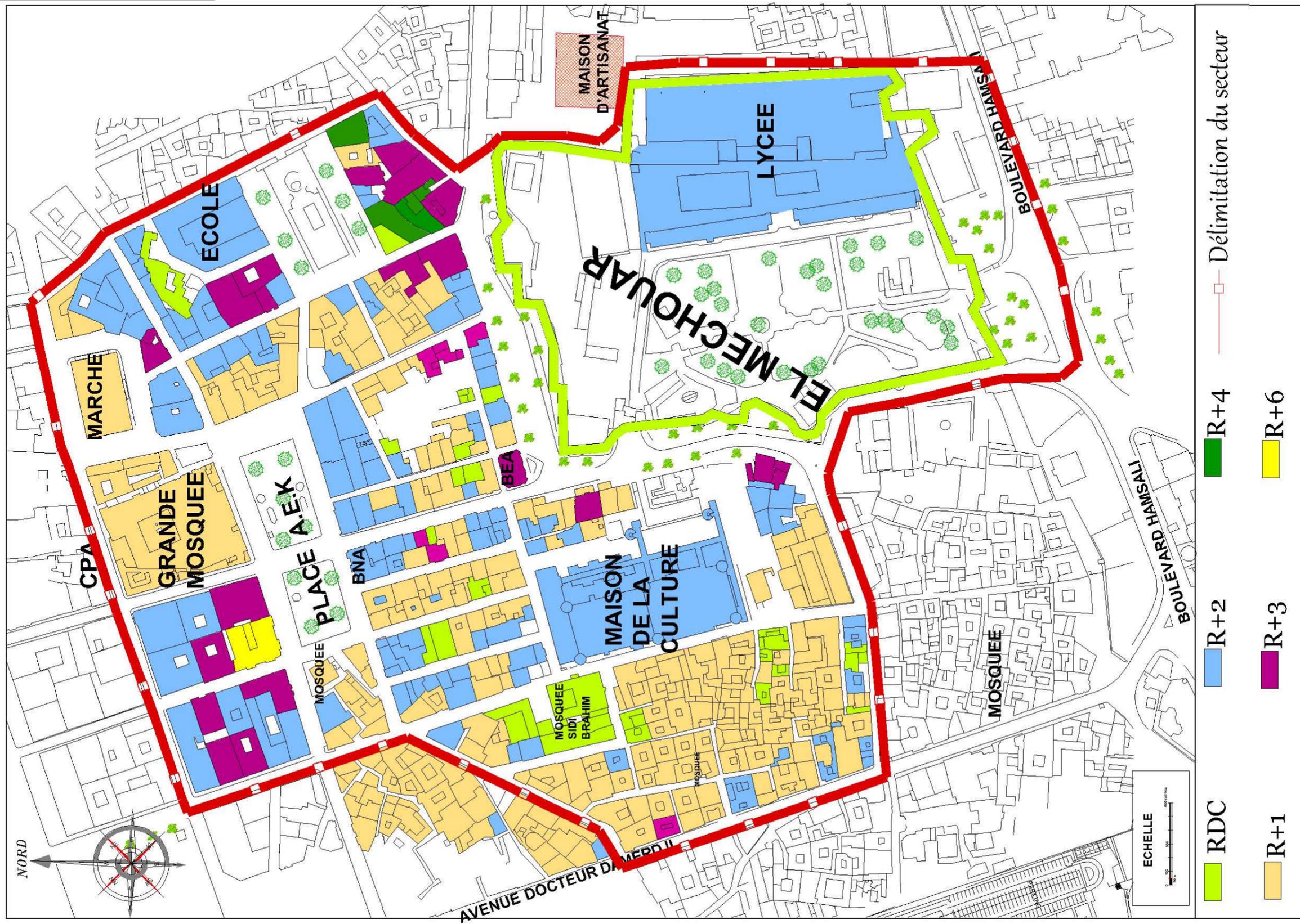


carte des équipements



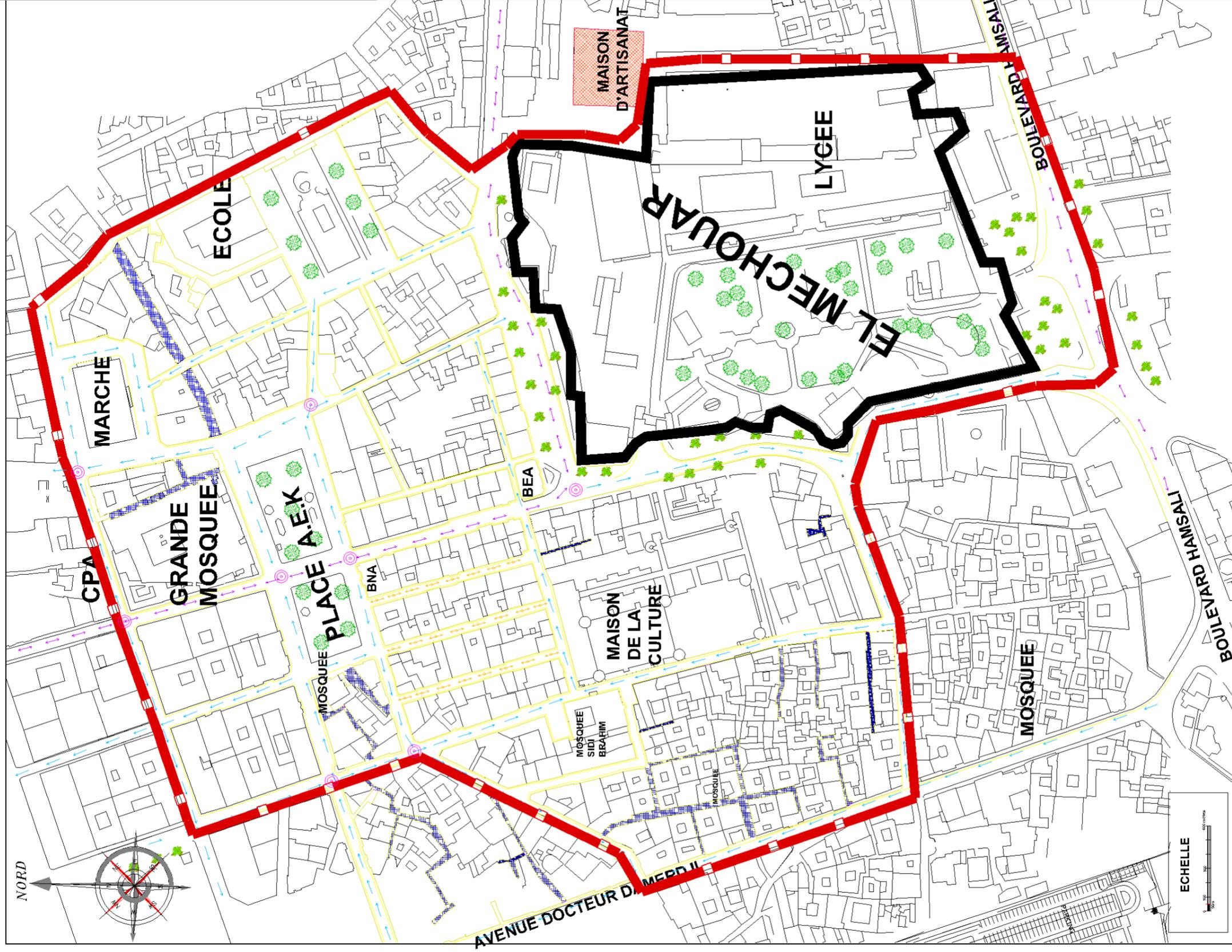
- | | |
|---|--|
| ■ Equipement religieux | ■ Equipement de santé |
| ■ Equipement d'enseignement | ■ Equipement culturel |
| ■ Equipement administratif | ■ Equipement de loisir |
| ■ Equipement de service | ■ Equipement militaire |
| ■ Equipement sportif | ● Commerce |
| | - - - Délimitation du secteur |

carte des gabarits



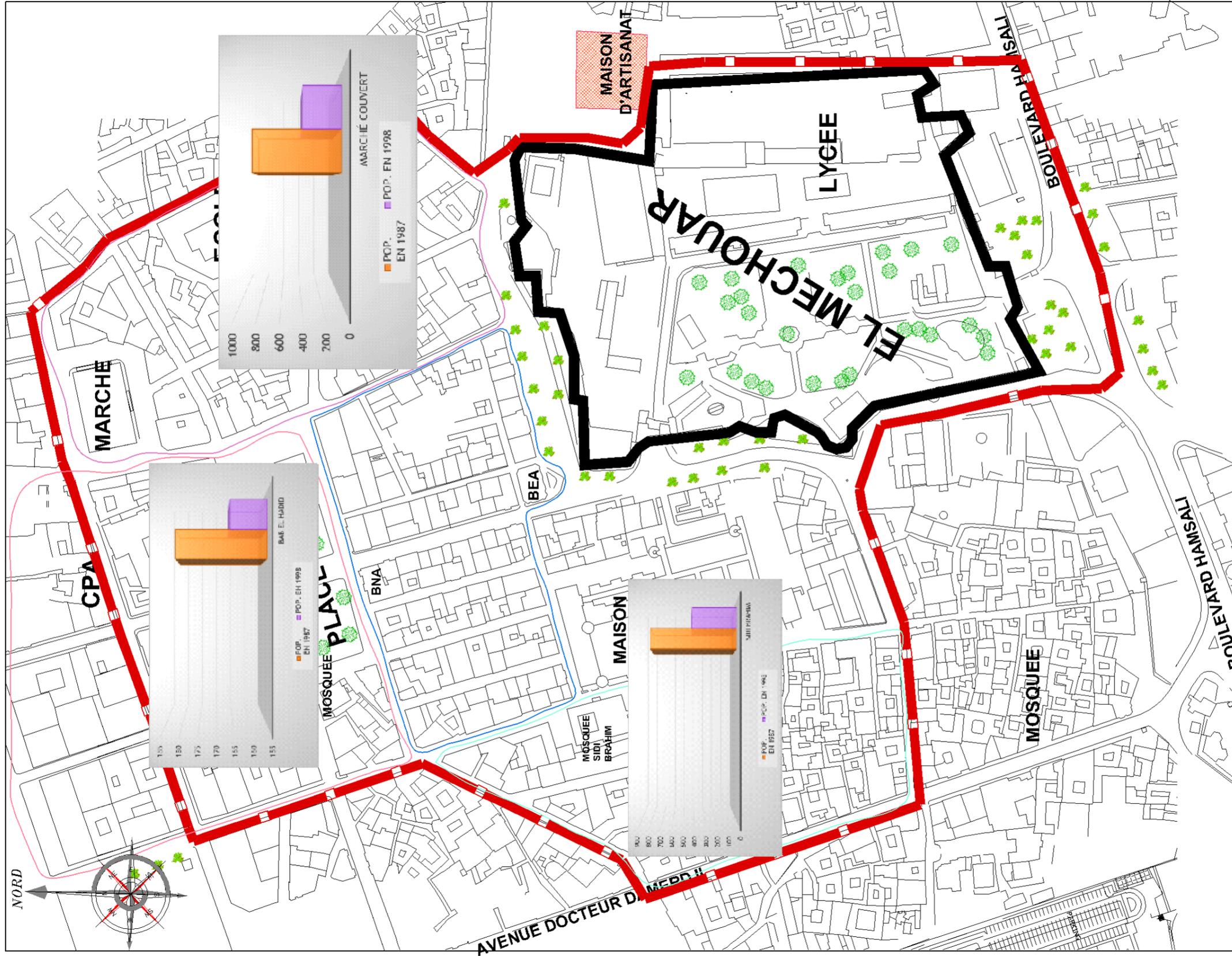
carte des types des flux et d'accessibilité

Annexe 08 : carte des typologies des flux et d'accessibilité



- | | | | |
|--|--------------------------------|--|----------------------------------|
| | Flux mécanique | | Flux piétonne |
| | Accès mécanique à un seul sens | | Accès piétonne |
| | Accès mécanique à double sens | | Point conflictuel de circulation |
| | Accès mécanique étroite | | Délimitation du secteur |

Evolution démographique



Annexe 11 : exemplaire du questionnaire

Questionnaire :

Le quartier se développe, votre avis nous intéresse !

Le quartier de Sidi Brahem et l'EX Quartier juif font partie d'un secteur de projet PPSmVss.

Les habitants de ces quartiers se sont engagés pour vivre au mieux les transformations.

Afin de réfléchir collectivement à ces questions et aux enjeux que cela représente pour le quartier on engage un travail de diagnostic. En répondant à ce questionnaire, cela nous permettra de faire une photographie du territoire et de recueillir des points de vue.

Information personnelle

- Genre : femme homme Age :
- Niveau d'étude et filière :
- Si vous habitez le quartier, merci de nous indiquer votre rue :
- Depuis combien d'années êtes-vous dans le quartier ? :
- Vous vivez dans : une maison, un appartement, autres :
- Vous êtes : propriétaire, locataire, colocataire, autres :

L'ancienne médina de Tlemcen

- Préférez-vous d'habiter à l'ancienne médina de Tlemcen ? Oui, non
- Si "non", veuillez donner une explication :
- À votre avis, quelles sont les problèmes de la médina ?
- Quels sont les besoins du centre historique de Tlemcen pour qu'il devienne une destination touristique ?

L'ex quartier juif et les abords de la mosquée de Sidi Brahem

- Quelle est votre fréquence de visite du quartier ?

Tous les jours une fois/semaine une fois/mois rarement jamais

- À votre avis, quelles sont les problèmes de ce quartier ?
- A votre avis, qu'est-ce qui pourrait contribuer à son amélioration ?

Avoir de nouveaux Commerces/ presse, librairie, bistrot, restaurant, marché, mercerie, cordonnier, alimentation, Développer les services/ Bus, poste, banque, médecins, centre médical, crèche, école, résidence pour personnes âgées, autres précisez :

- Quels sont les loisirs que vous souhaitez voir se développer ?

Théâtres, danse, musique, arts plastiques, jeux, lieu pour les jeunes, sport, salle de gym, fête de quartier, repas de quartier, cours de travaux manuels, cours de langues, terrain de pétanque, autre précisez :

- Êtes-vous satisfait de la fonction actuelle de la synagogue ? Oui/non
- Si "non", êtes-vous pour une reconversion de la synagogue ? Oui/non

Si "oui" laquelle ?

- Quels sont pour vous, les services principaux à développer dans notre quartier ?
- Quels sont les besoins du quartier afin qu'il puisse créer une attraction pour les résidents ?
- Quels sont les besoins du quartier pour qu'il devienne une destination touristique ?

Transports et déplacements

- Par quel moyen vous déplacez-vous à l'échelle du quartier ?

En voiture , à pied , à vélo , moto , scooter , en transport en commun , autres :

- Avez-vous l'habitude d'utiliser les transports en communs ? Oui , non , occasionnellement
- Où avez-vous l'habitude de stationner ? Dans la rue , parking personnel
- Pensez-vous que le stationnement sur ce quartier doit être amélioré ? Oui , non
- Comment pensez-vous qu'il faudrait améliorer le stationnement ?

En incitant les riverains à utiliser leur garage privé , en renforçant les transports en commun , en créant de nouvelles places , autres propositions :

Nouvelles constructions

- Avez-vous remarqué des nouvelles opérations de construction dans le quartier ?
Oui /non
- En avez-vous été informé ? Oui /non
- Auriez-vous aimé être associé/ consulté sur ces projets ? Oui /non /Indifférent
- Quel type de logements jugez-vous nécessaire ?

Locatif , accession à la propriété , logements sociaux , habitat participatif , réhabilitation des logements ou locaux anciens , autre précisez :

- Quels sont pour vous les critères d'un projet acceptable ? Dans l'ancienne médina.

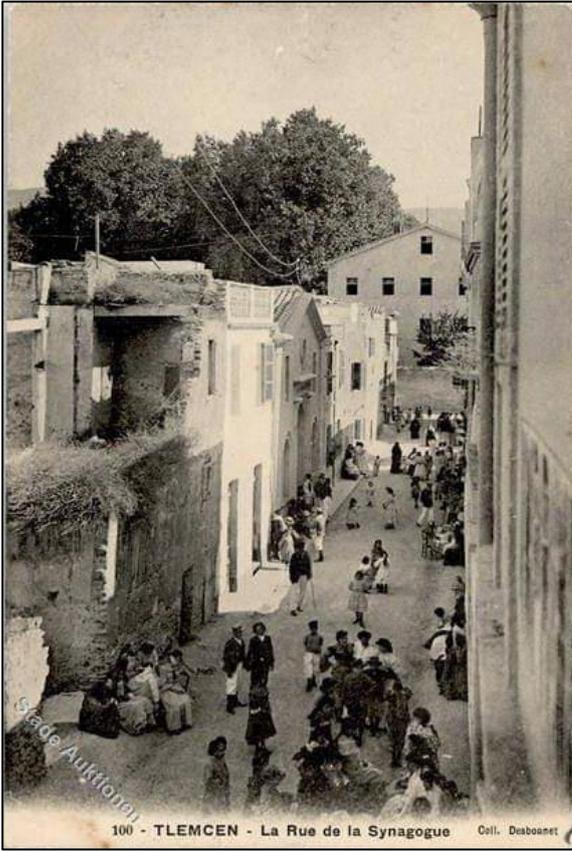
Une construction d'un seul bloc , de plusieurs petits blocs , un bâtiment en pallier laissant passer la lumière pour les constructions existantes , un bâtiment de 2 à 3 étages avec balcons, un bâtiment de 4 étages ou plus, un îlot de maisons , un style qui s'intègre dans le paysage et l'architecture locale , les façades , autre :

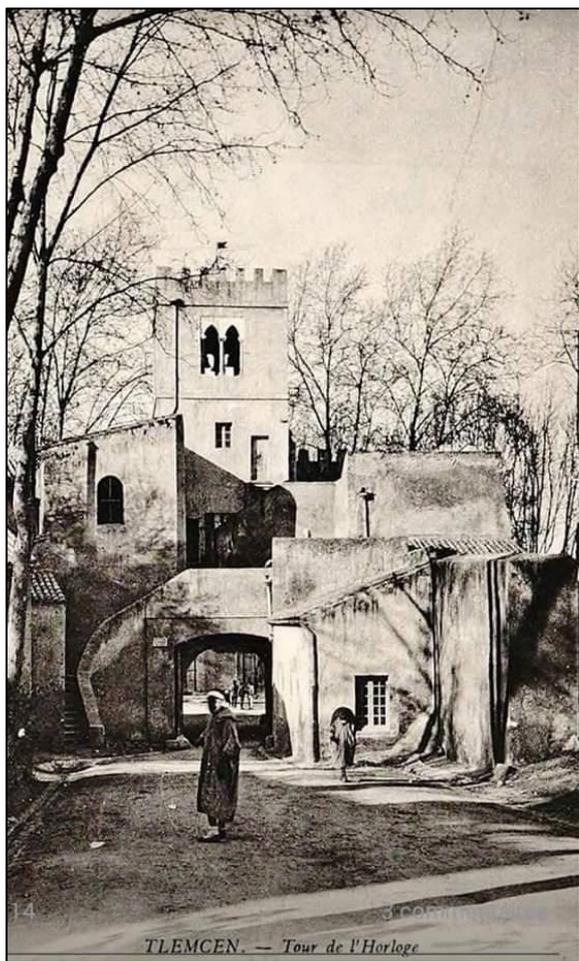
- Quelles sont vos suggestions pour une évolution positive du quartier ?

Les logements et les habitations , les transports , le déplacement et le stationnement , les infrastructures

- Qu'est-ce qui vous plaît dans le quartier ?

Annexe 12 : photos du secteur traïter





GRANDE MOSQUEE

N



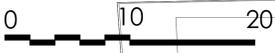
PLACE A.E.K



PLAN DE MASSE

Echelle : 1/200

Echelle graphique :

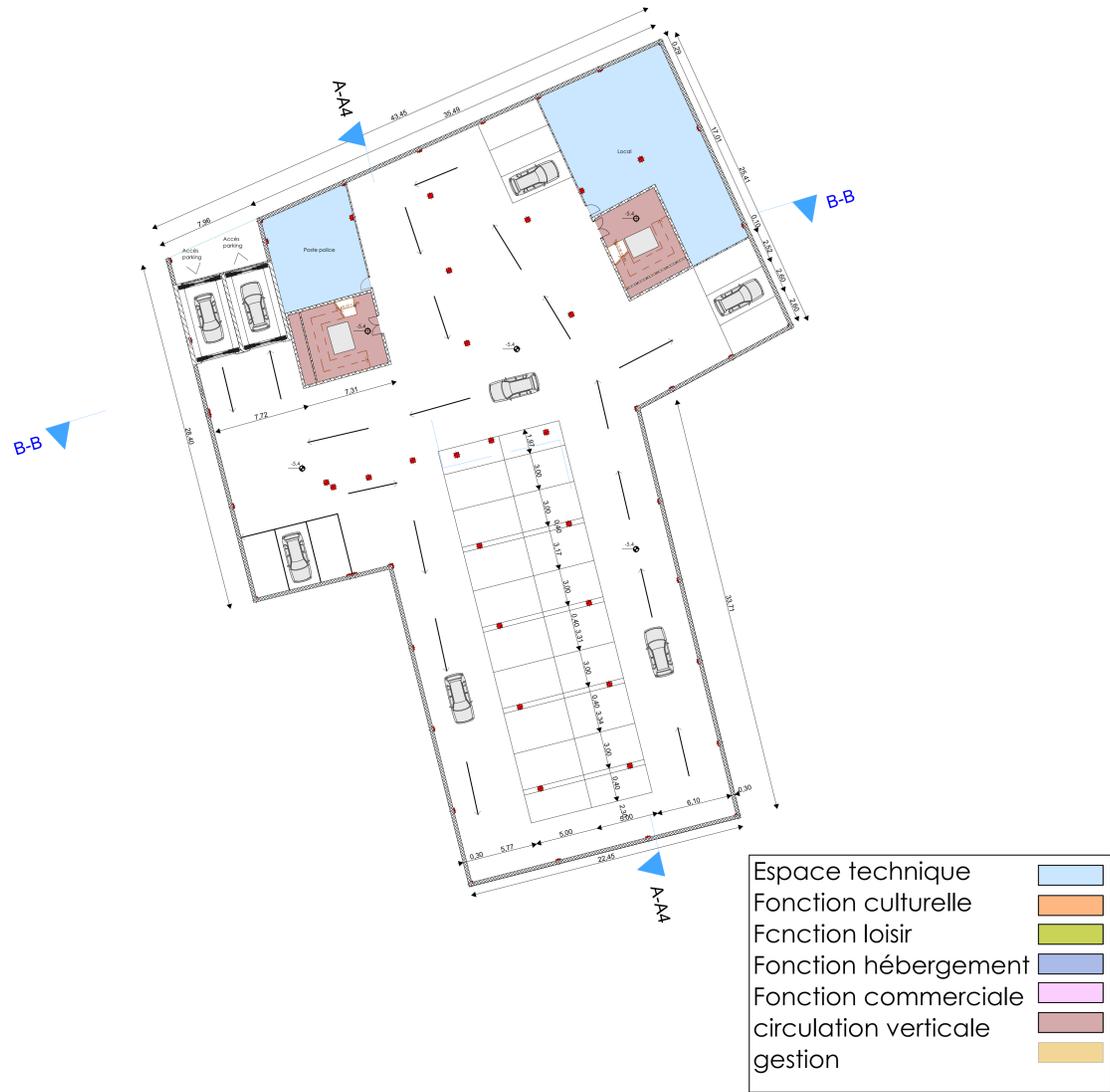


Université Abou Bakr Belkaid
Faculté de technologie
Département d'architecture

PROJET DE FIN D'ETUDE
Présenté le: 25/06/2019

INTITULE :
vers une revitalisation du centre historique de Tlemcen
Intervention sur l'ancien quartier Juif
Projet d'intervention : la cité de la culture et des loisirs

Présenté par: **KHEIR Hadjer**
SI ABDELKADER Hadjer



PLAN - NIVEAU (-5.40) DEUXIEME SOUS-SOL

Echelle : 1/200
Echelle graphique :

Université Abou Bakr Belkaid
Faculté de technologie
Département d'architecture

PROJET DE FIN D'ETUDE
Présenté le: 25/06/2019

INTITULE :
vers une revitalisation du centre hidtorique de Tlemcen
Intervention sur l'ancien quartier Juif
Projet d'intervention : la cité de la culture et des loisir

Présenté par: **KHEIR Hadjer**
SI ABDELKADER Hadjer



PLAN - NIVEAU (-2.80) PREMIER SOUS-SOL

Echelle : 1/200
Echelle graphique :

Université Abou Bakr Belkaid
Faculté de technologie
Département d'architecture

PROJET DE FIN D'ETUDE
Présenté le: 25/06/2019

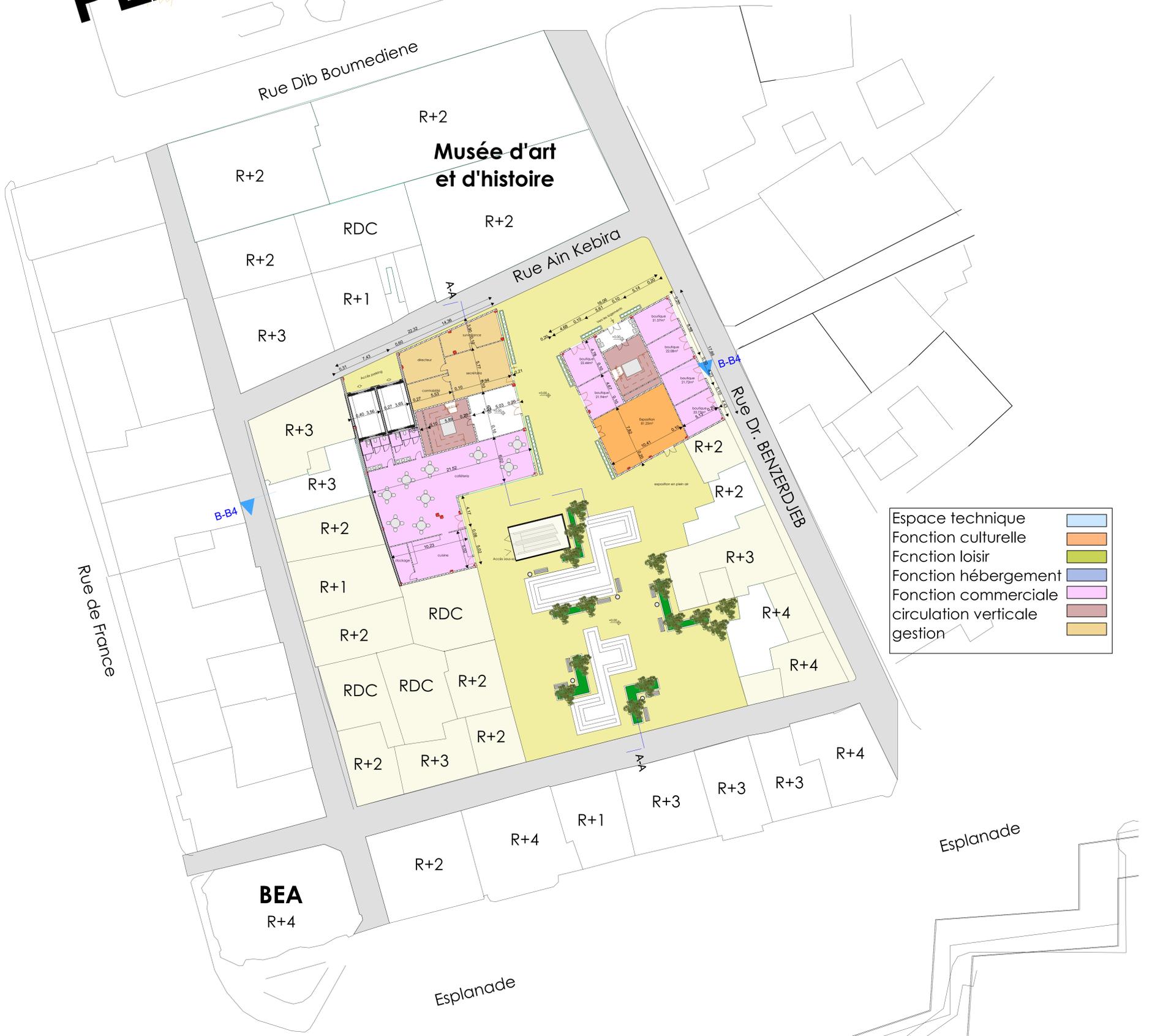
INTITULE :
vers une revitalisation du centre hidtorique de Tlemcen
Intervention sur l'ancien quartier Juif
Projet d'intervention : la cité de la culture et des loisir

Présenté par: **KHEIR Hadjer**
SI ABDELKADER Hadjer

MOSQUEE



PLACE A.E.K



Espace technique	
Fonction culturelle	
Fonction loisir	
Fonction hébergement	
Fonction commerciale	
circulation verticale	
gestion	

PLAN - NIVEAU (+/-0.00) REZ DE CHAUSSEE

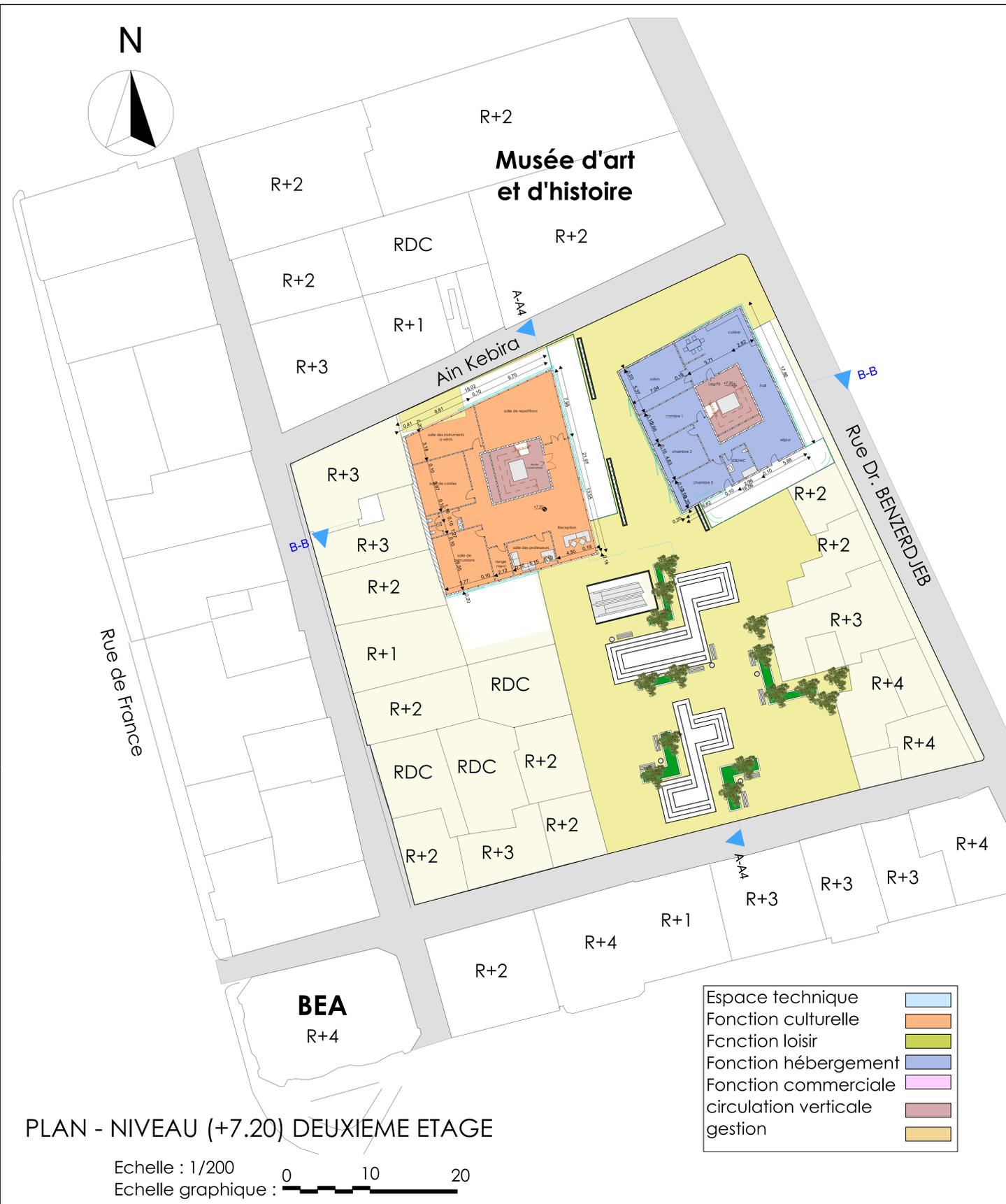
Echelle : 1/200
 Echelle graphique :

Université Abou Bakr Belkaid
Faculté de technologie
Département d'architecture

PROJET DE FIN D'ETUDE
 Présenté le: 25/06/2019

INTITULE :
 vers une revitalisation du centre hidtorique de Tlemcen
 Intervention sur l'ancien quartier Juif
 Projet d'intervention : la cité de la culture et des loisir

Présenté par: **KHEIR Hadjer**
SI ABDELKADER Hadjer



Université Abou Bakr Belkaid
Faculté de technologie
Département d'architecture

Université Abou Bakr Belkaid
Faculté de technologie
Département d'architecture

PROJET DE FIN D'ETUDE
 Présenté le: 25/06/2019

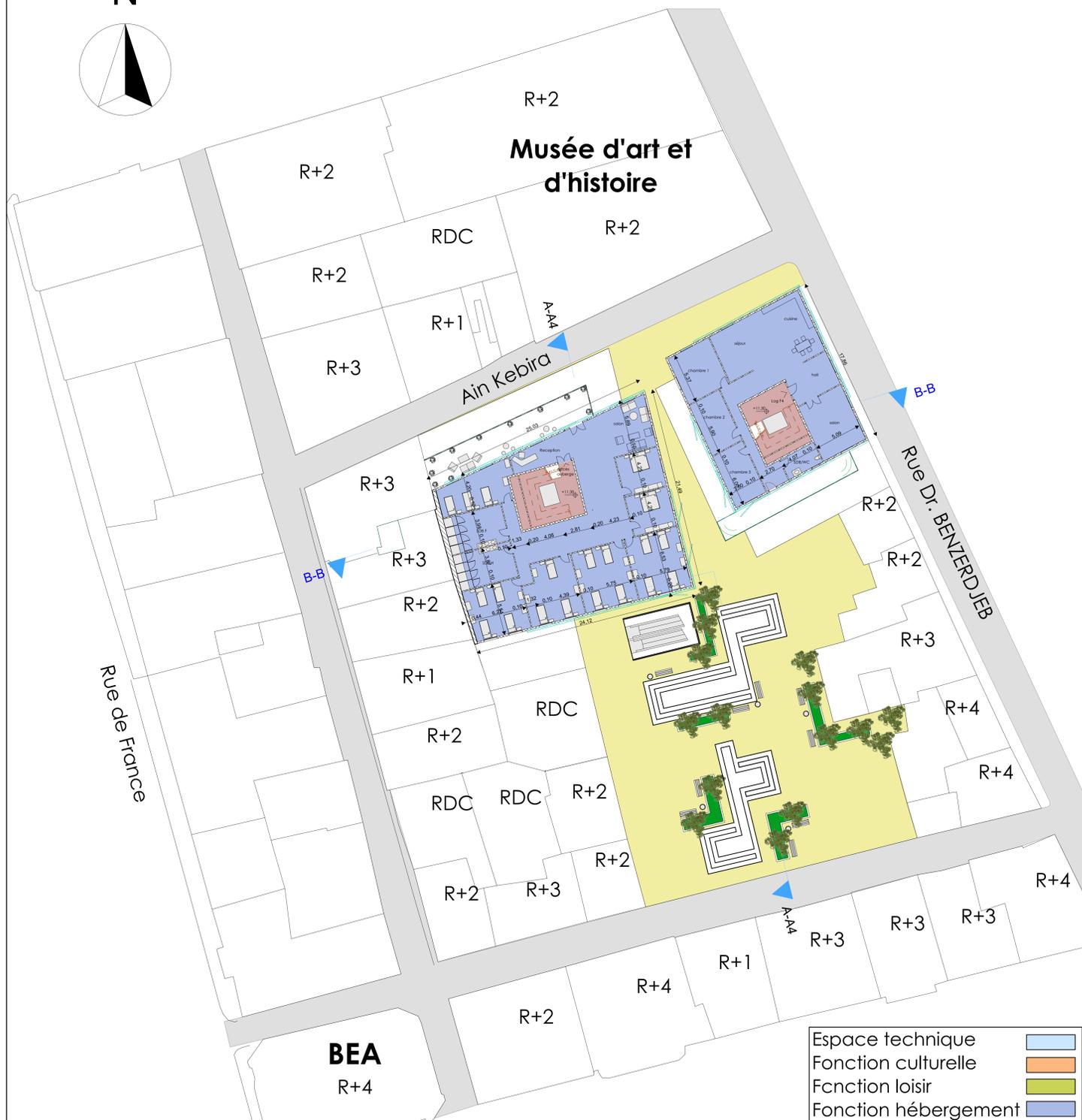
INTITULE :
 vers une revitalisation du centre hidtorique de Tlemcen
 Intervention sur l'ancien quartier Juif
 Projet d'intervention : la cité de la culture et des loisirs

Présenté par: **KHEIR Hadjer**
SI ABDELKADER Hadjer

PROJET DE FIN D'ETUDE
 Présenté le: 25/06/2019

INTITULE :
 vers une revitalisation du centre hidtorique de Tlemcen
 Intervention sur l'ancien quartier Juif
 Projet d'intervention : la cité de la culture et des loisirs

Présenté par: **KHEIR Hadjer**
SI ABDELKADER Hadjer



PLAN - NIVEAU (+11.30) TROISIEME ETAGE

Echelle : 1/200
Echelle graphique : 0 10 20

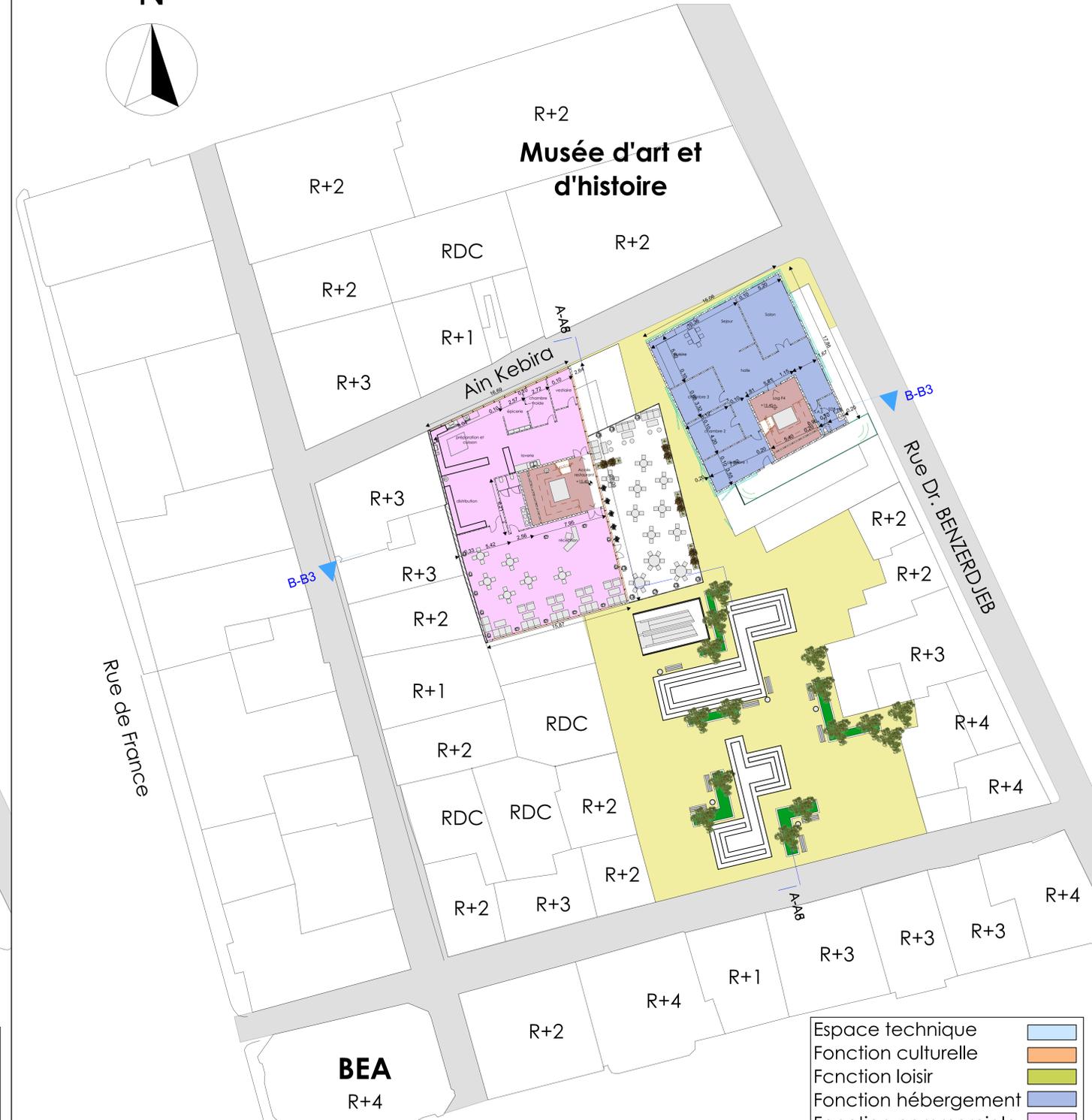
- Espace technique
- Fonction culturelle
- Fonction loisir
- Fonction hébergement
- Fonction commerciale
- circulation verticale
- gestion

Université Abou Bakr Belkaid
Faculté de technologie
Département d'architecture

PROJET DE FIN D'ETUDE
Présenté le: 25/06/2019

INTITULE :
vers une revitalisation du centre hidtorique de Tlemcen
Intervention sur l'ancien quartier Juif
Projet d'intervention : la cité de la culture et des loisir

Présenté par: **KHEIR Hadjer**
SI ABDELKADER Hadjer



PLAN - NIVEAU (+15.40) QUATRIEME ETAGE

Echelle : 1/200
Echelle graphique : 0 10 20

- Espace technique
- Fonction culturelle
- Fonction loisir
- Fonction hébergement
- Fonction commerciale
- circulation verticale
- gestion

Université Abou Bakr Belkaid
Faculté de technologie
Département d'architecture

PROJET DE FIN D'ETUDE
Présenté le: 25/06/2019

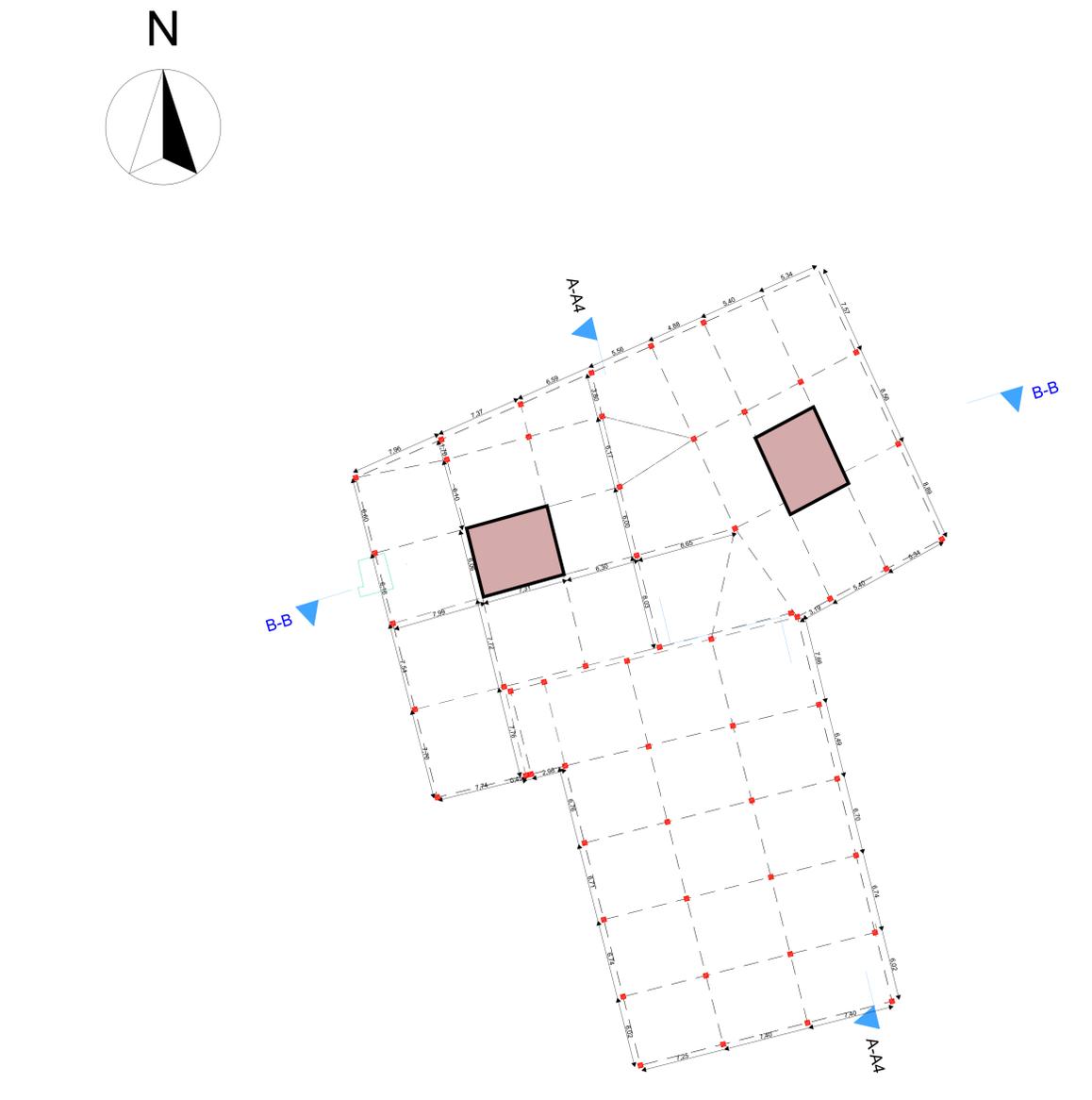
INTITULE :
vers une revitalisation du centre hidtorique de Tlemcen
Intervention sur l'ancien quartier Juif
Projet d'intervention : la cité de la culture et des loisir

Présenté par: **KHEIR Hadjer**
SI ABDELKADER Hadjer



PLAN DE TOITURE

Echelle : 1/200
 Echelle graphique : 0 10 20



PLAN DE LA STRUCTURE

Echelle : 1/200
 Echelle graphique : 0 10 20

Université Abou Bakr Belkaid
Faculté de technologie
Département d'architecture

Université Abou Bakr Belkaid
Faculté de technologie
Département d'architecture

PROJET DE FIN D'ETUDE
 Présenté le: 25/06/2019

INTITULE :
 vers une revitalisation du centre hidtorique de Tlemcen
 Intervention sur l'ancien quartier Juif
 Projet d'intervention : la cité de la culture et des loisir

Présenté par: **KHEIR Hadjer**
SI ABDELKADER Hadjer

PROJET DE FIN D'ETUDE
 Présenté le: 25/06/2019

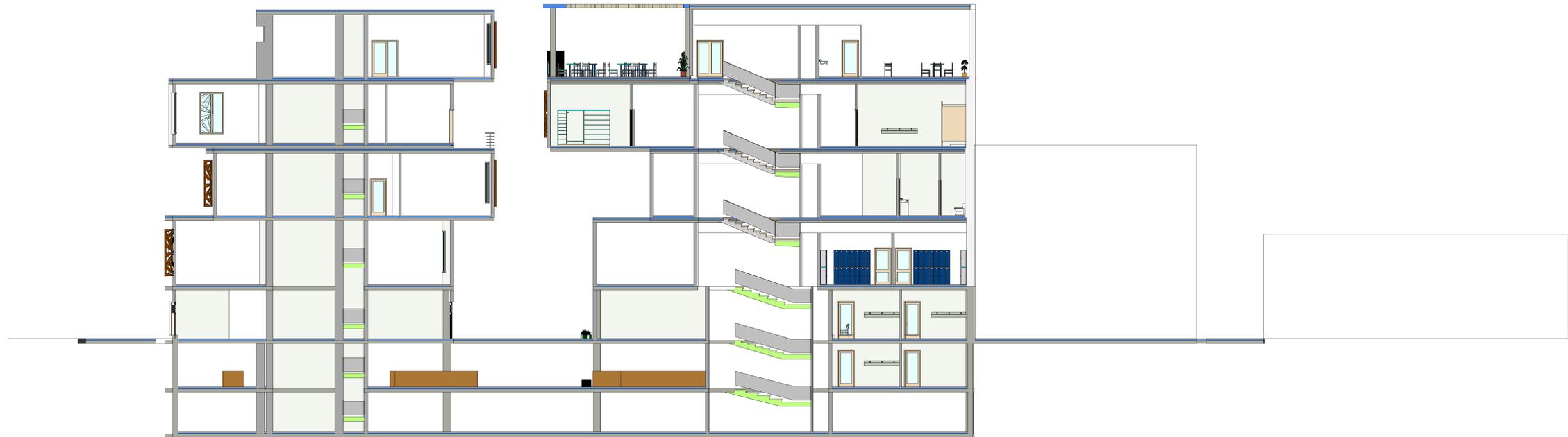
INTITULE :
 vers une revitalisation du centre hidtorique de Tlemcen
 Intervention sur l'ancien quartier Juif
 Projet d'intervention : la cité de la culture et des loisir

Présenté par: **KHEIR Hadjer**
SI ABDELKADER Hadjer



COUPE AA

Echelle : 1/200
 Echelle graphique : 0 10 20



COUPE BB

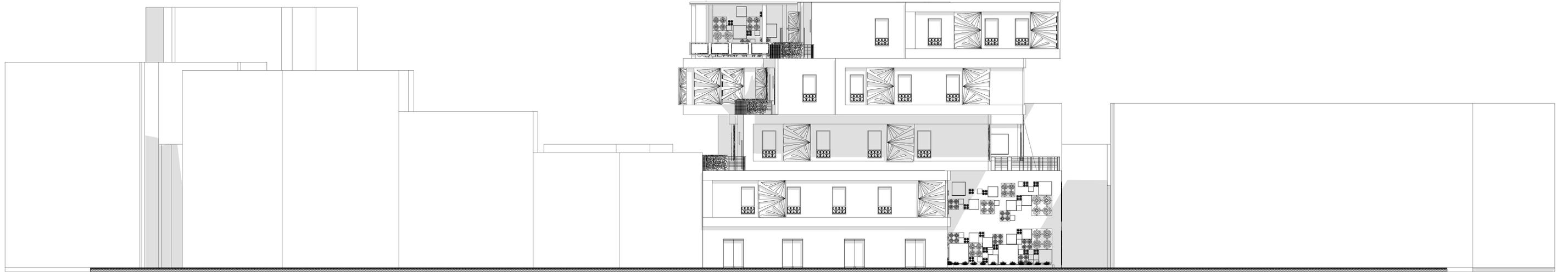
Echelle : 1/200
 Echelle graphique : 0 10 20

Université Abou Bakr Belkaid
Faculté de technologie
Département d'architecture

PROJET DE FIN D'ETUDE
 Présenté le: 25/06/2019

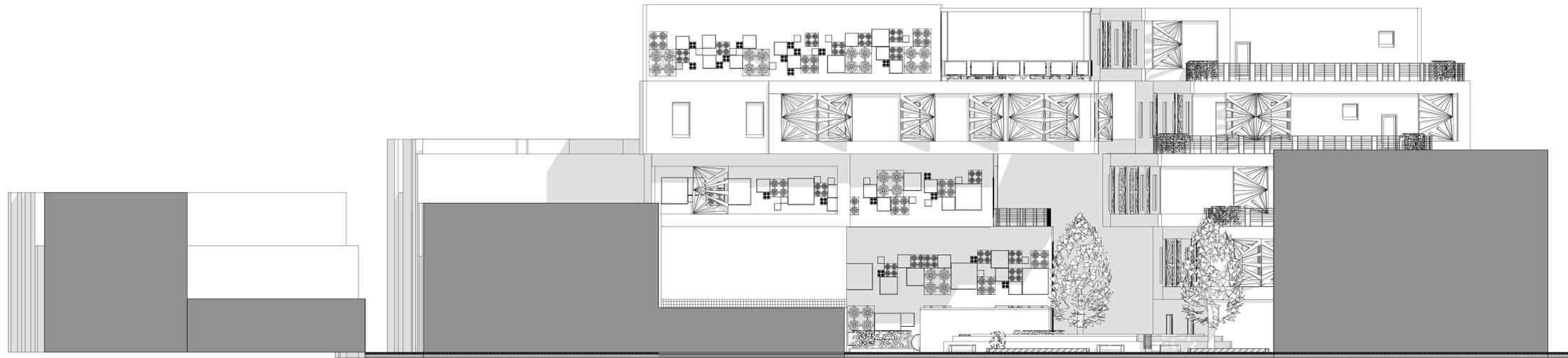
INTITULE :
 vers une revitalisation du centre historique de Tlemcen
 Intervention sur l'ancien quartier Juif
 Projet d'intervention : la cité de la culture et des loisirs

Présenté par: **KHEIR Hadjer**
SI ABDELKADER Hadjer



FACADE DEPUIS LA RUE Dr BENZEDJEB (EST)

Echelle : 1/200
 Echelle graphique : 0 10 20



FACADE PRINCIPALE (SUD)

Echelle : 1/200
 Echelle graphique : 0 10 20

Université Abou Bakr Belkaid
Faculté de technologie
Département d'architecture

PROJET DE FIN D'ETUDE
 Présenté le: 25/06/2019

INTITULE :
 vers une revitalisation du centre historique de Tlemcen
 Intervention sur l'ancien quartier Juif
 Projet d'intervention : la cité de la culture et des loisirs

Présenté par: **KHEIR Hadjer**
SI ABDELKADER Hadjer